Albert Fine

quelques Fine

du passé

A MES FILS ET MES FILLES
ENGAGÉS DANS LA GENÈSE
D'UN MONDE NOUVEAU
CES RÉCITS DE TEMPS RÉVOLUS

AVANT-PROPOS

Cette chronique se propose d'évoquer, dans leur cadre de vie et les événements au milieu desquels ils ont vécu quelques-uns de ceux qui ont porté notre nom entre le treizième siècle et la fin du dix-neuvième.

Elle comprendra deux parties, dont le lien historique et géographique est un bourg du Briançonnais, situé à quatre kilomètres des remparts du vieux Briançon.

C'est en effet aux "Villars-de-Saint-Pancrace" que les anciennes archives briançonnaises mentionnent, au milieu du treizième siècle, l'existence d'une famille Fine qui y est anciennement implantée, et c'est dans ce même bourg que naîtra, quatre cents ans plus tard, notre ancêtre direct Jean Fine dont est issue la branche marseillaise des Fine.

Les archives des Villars ayant été détruites à plusieurs reprises par des incendies et des pillages, on ne peut établir avant ce Jean Fine, né sous Louis XIII, une généalogie certaine. Le nom de Fine s'est largement répandu en Briançonnais en quatre siècles, mais peut-être peut-on néanmoins présumer quelque parenté entre des homonymes tous issus d'un même village.

La première partie essaiera donc d'évoquer quelques-uns dés Fine issus de Villard-Saint-Pancrace qui ont été mêlés avant Jean Fine à l'histoire du Briançonnais.

La seconde tentera de faire revivre, grâce aux archives familiales, nos ancêtres Fine directs, qui ont apporté le nom à Marseille et l'y ont maintenu jusqu'au vingtième siècle.

J'ai beaucoup emprunté, pour le Briançonnais, à la "Petite histoire du Briançonnais" de Jacqueline Routier et aux travaux de Thomé de Maisonneuve sur le Matutinaire et la famille d'Oronce Fine, et pour Marseille, à l'Histoire de Marseille de Raoul Busquet et à celle de la collection "Univers de la France".

Marseille.- Monêtier

1979

Première partie

Des Fine de Villard-St-Pancrace

1300 – 1700

A la fin du treizième siècle, l'Europe entière forme une seule entité, la "chrétienté", qui vit encore sur les principes féodaux, où l'idée de nation est encore inconnue, et où la vie des communautés rurales et urbaines est réglée par les traditions familiales et locales.

I1 n'y a pas de communications sociales; l'immense majorité des habitants ne sait ni lire ni écrire, et la plupart d'entre eux ne savent que ce qu'ils ont appris de leurs parents.

I1 n'y a pas d'horloges dans les campagnes, où seul le soleil, la cloche de l'église ou du couvent voisin rythment la. tâche quotidienne; il n'y a pas d'état civil, et celui que les circonstances ou la nécessité obligent à quitter sa paroisse, où est inscrit son baptême, oublie souvent jusqu'à l'année de sa naissance.

Entre le comté de Savoie et le domaine des comtes de Provence au sud-est du royaume de France que le roi Philippe le Bel s'efforce de consolider au prix de guerres incessantes, la province du Dauphiné étend du Rhône au sommet des Alpes ses vingt-mille kilomètres carrés. C'est le domaine indépendant des comtes de Viennois, qui ont fait de leur surnom de "dauphins" un titre' seigneurial, auquel ils ajoutent celui qu'ils tiennent par héritage de "Princes de Briançonnais".

Car à l'extrême pointe du Haut-Dauphiné, isolé dans ses montagnes, l'ancienne principauté de Briançon, qui étend ses vallées de part et d'autre du col du Mont-Genèvre, forme une entité originale, très peuplée et très vivante.

Comme prince, le Dauphin, qui réside au château de Beauvoir sur l'Isère, a sur le Briançonnais "plein domaine et seigneurie";

il dispose de tous les droits politiques, militaires et judiciaires et occupe tous les châteaux-forts, â l'exception d'une seigneurie locale, qui subsiste dans la vallée isolée, de Névache. Les fiefs qu'il octroie pour services rendus ci certains de ses sujets ne leur confère aucun droit féodal sur les individus, et c'est chaque habitant à titre .individuel qui lui rend hommage comme prince à son avènement.

Au carrefour des principales vallées du pays, le bourg de Briançon, où réside le bailli représentant du dauphin, est construit sur des rochers élevés, autour de son imposant château flanqué des trois tours qui figurent dans les armoires de la ville.

A une lieue au sud de ces rochers, près du confluent des rivières de la Durance, de la Guisanne et de la Cerverette, plusieurs hameaux, groupés autour d'une église, forment ensemble la communauté des "Villars de Saint-Pancrace".

C'est là que l'on trouve, vers la fin du 13ème siècle, mention d'une famille Fine, qui y tient du Dauphin le fief de Champrouët. Ce fief restera jusqu'au 16ème siècle dans cette famille, dont les chefs continueront à rendre hommage au Dauphin[1].

Dès le treizième siècle, les Fine sônt mêlés à la vie de leur petit pays, où ils jouent un certain rôle politique. Car le Briançonnais, à l'abri des guerres féodales et très en avance sur son époque, s'est donné une structure originale en élisant des assemblées chargées de répartir (escarter) les contributions entre les différentes communautés.

Les Fine, représentant les Villars-St-Pancrace au petit escarton de Briançon, sont délégués par celui-ci au Conseil du Grand Escarton, qui comprend les SI communes du Briançonnais, et se réunit plusieurs fois par an. Car ces véritables "députés". dépassant leur rôle initial, cherchent maintenant, à la faveur des occasions, à "racheter" au Dauphin leurs charges féodales.

Dès l'année 1244, la communauté briançonnaise avait obtenu pour ses habitants du dauphin Guigue VI le titre de francsbourgeois et l'exemption de la taille contre un versement de 5.500 sous d'or, et les Fine seront mêlés à toutes les transactions ultérieures, qui se poursuivront pendant un siècle.

\+ +
\+

[1] Dans le procès-verbal de cet hommage rendu par François Fine le5 Juillet 1490, le fief de Champrouët est qualifié de"fief franc, ancien et noble, concédé directement par le Seigneur Dauphin. Le hameau de Champrouët existe encore aujourd'hui, sous la forme de 3 ou 4 bâtiments de ferme, groupés au milieu des terres à un millier de mètres du bourg.

La vie quotidienne est rude dans le Briançonnais du treizième siècle.

Dans ce petit pays entouré de hautes montagnes, dont le massif de l'Oisans où culminent des sommets de quatre mille mètres, l'altitude moyenne des chefs-lieux de cantons est de 1.400 mètres; le climat est donc rude, très froid l'hiver~ mais sec et ensoleillé toute l'année. La neige couvre le pays de Décembre à Avril, parfois plus longtemps.

Malgré les difficultés de l'agriculture en altitude, la vie est presque exclusivement rurale; les cultures ordinaires sont le seigle et l'avoine, mais on fait aussi du blé sur le petit plateau de Villard-St-Pancrace.

La grande ressource des campagnes provient de l'élevage des moutons, qui paissent l'été dans les grands alpages, comme ceux de l'Eychauda et de Serre-Chevalier. Les bergers se groupent entre eux pour fabriquer des fromages, et pendant que les hommes sont aux champs, les femmes filent la laine.

L'hiver, les habitants vivent chez eux, avec le bétail dont l'entretien constitue leur principale occupation. A leurs moments de loisirs, ils construisent des coffres et des escabelles rustiques, ou sculptent au couteau, dans le bois, des objets usuels; pelles à sel, moules à fromages ... Parfois, ils partent en forêt piéger les martres, putois, lièvres blancs et autres animaux à fourrure.

Les habitations, serrées les unes contre les autres dans les zones les plus ensoleillées, sont empreintes de la fantaisie qui caractérise le Moyen-âge. Le rez-de-chaussée, partiellement enterré pour conserver la chaleur, a un sol en terre battue et comprend une salle unique, ouverte sur l'étable qui concourt avec le feu de l'âtre au chauffage des habitants. L'étage en bois, sert de grenier à fourrage et à céréales; il est pourvu d'un balcon aménagé sous l'auvent du toit, où l'on serre le bois pour le four à cuisine, et d'un "soleilloir" où l'on peut se réchauffer à l'abri du vent et faire sécher le linge et les grains. Le toit lui-même est couvert de tuiles de bois ou de pierres plates.

Les "nobles" habitent sur leur terre des maisons un peu moins rustiques et plus spacieuses, parfois flanquées d'une tour, et entourée par les bâtiments de ferme, que protège un mur d'enceinte.

Leur habitation comporte généralement deux pièces principales, d'assez grandes dimensions, mais presque sans mobilier. La chambre, occupée par les propriétaires et où ils reçoivent leurs intimes, possède un lit à rideaux, quelques escabelles, et une cheminée auprès de laquelle se déroulent les longues causeries des soirs d'hiver. La "salle" est meublée de coffres qui servent de sièges et qui contiennent les effets et le matériel de maison.

Lorsqu'il y a des invités, on dresse les "tables hautes", simples planches posées sur des tréteaux, et l'on apporte des sièges pliants et des escabelles. L'hiver, un chariot à feu garni de braises de la cheminée est roulé dans la salle pour la chauffer. Les fenêtres garnies de toiles huilées ou de parchemins, ne laissent filtrer qu'un jour réduit et blafard; la nuit, l'éclairage est assuré par des lampes à huile, dont la fumée noircit les voûtes, les chandelles étant un luxe réservé pour éclairer un travail délicat.

C'est dans la salle qu'on reçoit les "laboureurs" du domaine, les visiteurs, les jongleurs itinérants, les étrangers et les pauvres de passage. Plus que jamais, à cette époque où les moyens de gagner sa vie ne sont pas nombreux ni d'accès facile, le devoir des favorisés du sort est d'accueillir et de donner, de "faire largesse".

Le Briançonnais est alors un carrefour de routes et un lieu de passage important : c'est au sud la route de Provence par le Pertuis-Rostan", défilé étroit et escarpé qui constitue, en amont de Largentière, la porte et le verrou du pays; au nord, la route du Piémont et de la Lombardie par le col du Mont-Genèvre; à l'ouest, la route de France par le col du Lautaret; à l'Est, la route du Queyras par le col d'Isoard.

Ce sont des routes de montagne, dangereuses et pas toujours sûres; aussi les ordres religieux, avec l'aide des dauphins, y ont-ils construit des hospices-h6pitaux dans les endroits les plus solitaires et les plus dangereux : il y en a un à Saint-Martin, sur la route du Sud, et un à la Salle ; mais les plus importants sont celui du Montgenèvre et celui de la Madeleine, au pied du col du Lautaret. Les voyageurs, pauvres ou riches, y trouvent le gîte et la nourriture, mais seuls ces derniers ont à payer leur écot. Lorsque le soir tombe, les frères sonnent la cloche à tour de rôle, une demi-heure en été, une heure en hiver , pour guider les voyageurs vers l'hospice.

Le passage par le Briançonnais s'intensifie lorsqu'en 1309, le pape Clément V décide de quitter Rome et de s'installer à Avignon. Des relations suivies s'établissent avec cette ville, qui attire ¯en outre beaucoup de pèlerins et de voyageurs venant d'Italie, ou y retournant, en passant par 1e Montgenèvre.

En même temps, le commerce prend de l'importance dans le pays : d'abord le commerce du bétail, moutons et bovins, provenant de toutes les vallées briançonnaises, mais aussi des pays voisins; puis celui du sel, nécessaire à la population et à l'élevage ; enfin celui des étoffes de laine, produites localement, ou importées de l'Embrunais ou de la Provence.

Au début du quatorzième siècle, de petites industries

apparaissent : le long de la Guisanne et de la Clarée, des "paroirs" s'installent pour fouler de grands draps de laine un peu grossiers, mais d'une solidité à toute épreuve. Des tanneries se construisent pour travailler le cuir des moutons, des chamois, ainsi que les fourrures des renards, des petitsgris et des martres provenant des forêts voisines.

Les nouvelles des grands évènements qui secouent pendant le quatorzième siècle la France et la Chrétienté parviennent très amorties aux oreilles des briançonnais. Ils ont entendu raconter par des voyageurs les troubles et les émeutes survenues en France, les péripéties de la lutte entre le roi Philippe le Bel et le pape Boniface VIII, l'élection au suprême pontificat du pape français Clément V, qui s'est installé à Avignon, l'avènement de Philippe de Valois au trône de France en 1328. Mais la France est loin ...

Jouissant de la paix et de la stabilité, stimulées par l'évolution et le développement de leur petite patrie, les communautés briançonnaises ne songent qu'à poursuivre leur émancipation par le rachat de leurs franchises.

En 1316, le dauphin Jean II leur avait accordé la remise des droits de gabelle. Le 3 Juillet 1333, au retour d'une campagne victorieuse contre le comte de Savoie, son fils Guigue VII signe une charte étendant à plusieurs hameaux voisins, dont Villard-St-Pancrace, les privilèges déjà accordés au bourg de Briançon. En 1338, le dauphin Humbert II successeur de Guigue VII, ayant perdu ses archives au cours d'une inondation, décide d'envoyer dans tous ses états des commissaires pour y recenser ses propriétés, droits et privilèges.

Mais lorsqu'ils arrivent en Briançonnais, ces commissaires ne parviennent pas à déterminer les droits du dauphin. Les habitants en contestent plusieurs, assurant qu'ils leur ont été remis, moyennant finances, par ses prédécesseurs. Les Escartons se réunissent; ils désignent des délégués, parmi lesquels Guigue Fine, représentant des Villars, pour rédiger un cahier de remontrance à remettre aux envoyés du dauphin. Ceux-ci doivent se contenter de repartir avec ce cahier et la liste des châteaux delphinaux, ce qui entraînera cinq ans de discussions et de négociations entre le dauphin et les délégués des Escartons.

C'est un curieux homme que Humbert II, qui réunit en lui plusieurs aspects contradictoires des grands seigneurs de son époque.

Bon administrateur, il fonde une université à Grenoble, et établit un Conseil de Justice qui donnera naissance plus tard au parlement du Dauphiné. Fastueux et prodigue, il dépense sans compter pour embellir son château de Beauvoir-en-Royans, où se succèdent banquets, chasses et fêtes somptueuses mais en même temps, il manifeste une grande piété et comble de dons églises et monastères.

Tout cela entraîne d'énormes et constants besoins d'argent et les délégués des Escartons ne l'ignorent pas. Appuyés par la confiance de leurs concitoyens, et chargés par eux de défendre les concessions déjà obtenues par leur petite patrie, ils proposent au Dauphin de les confirmer et de les compléter dans une charte unique, en échange de laquelle ils se font fort d'obtenir de leurs communautés le versement d'une somme importante.

Au cours des années de négociations, Humbert II se laisse peu à peu convaincre. Depuis la mort de son fils unique en 1335 il n'a plus d'héritier direct. I1 sait d'autre part que le roi de France a des vues sur ses Etats. Mieux vaut, en rétablissant ses finances, satisfaire aux vœux de ses fidèles sujets du Briançonnais, qui ne resteront peut-être plus longtemps les siens.

Les notaires et les juristes se mettent au travail pour la rédaction de la charte proposée, qui soulève encore de nombreuses discussions.

Un accord est enfin en vue, et au début de 1343, une nouvelle assemblée des Escartons désigne les députés qui participeront à la dernière mise au point et se rendront auprès du Dauphin pour la signature tant attendue. Guigue Fine en fait partie, avec seize représentants des autres escartons.

Etant données la solennité et l'importance de l'événement, les briançonnais tiennent à faire enregistrer par devant notaires les pouvoirs spéciaux qu'ils donnent à leurs représentants. Ceux de Guigue Fine sont consignés par acte authentique de maître Rodulphe Guies, notaire à Briançon.

\+ +
+

Le 29 Mai 1343; le château de Beauvoir-en-Royans, sur l'Isère, au donjon duquel flotte la bannière des Dauphins de Viennois, présente une animation inaccoutumée. Depuis le matin, des hommes d'armes, des cavaliers, des chariots parcourent la route de Saint-Marcellin et le magnifique parc

du château, où se voient toutes les essences d'arbres et de plantes, et une foule d'animaux exotiques en liberté.

Dans la grande salle du château, autour du trône où siège le Dauphin Humbert II, est réunie une brillante assemblée. On y remarque l'évêque de Grenoble, le prieur du monastère de Saint-Donnat, les principaux représentants de la noblesse du Dauphiné, et, venus de leur résidence de Saint-Marcellin, tous les membres du Conseil delphinal en robes de cérémonie.

Le Dauphin donne l'ordre d'introduire les délégués du Briançonnais. Ceux-ci font leur entrée un par un dans la salle~ accueillis par maître Guigue Froment, de Grenoble, "notaire public par autorité apostolique, impériale, royale et delphinale", qui vérifie leurs pouvoirs et les présente au Dauphin. Puis, sur un signe de celui-ci, le notaire déroule et commence à lire l'immense parchemin de 1m50 de long sur 52 centimètres de large, où est inscrite en deux cents lignes soigneusement calligraphiées la grande charte des libertés briançonnaises, qui régira ce petit pays jusqu'à la Révolution française.

C'est avec émotion et fierté que Guigue Fine et ses compagnons entendent cette lecture, aboutissement de cent ans d'efforts de leur petite patrie. Ecoutons-en- avec eux, dans les termes savoureux du temps, le préambule et les principaux articles :

"AU nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Amen.
Sachent tous présents et à venir
qu'en l'an de notre Seigneur 1343, le 29 May
Sous le pontificat de notre Saint Père Clément VI,
Le Seigneur Humbert II
Dauphin de viennois,
Prince de Briançonnois
Marquis de Sézanne

"après mûres réflexions et nombreuses délibérations, après avoir fait vérifier tous les droits seigneuriaux qu'il possède en Dauphiné, après avoir rappelé la bonne mémoire de ses ancêtres qui lui ont légué 1e pays et tous leurs droits,

"Remet, cède et transporte à perpétuité aux Universités et Communautés briançonnaises la jouissance pleine et entière de ses Droits et Devoirs féodaux et seigneuriaux, savoir : - les censés en blé, lods, tiers, treizains, vingtains, bans, bois, usages, aisances, pâturages, eaux, fours et moulins, le tout contenu dans la présente transaction, signée par lui Dauphin Humbert II, d'une part, et par les Consuls, Syndics et les procureurs des Communautés de la principauté du Briançonnais, d'autre part.

Article 1

" Bien informé et sûr de ses droits, traitant de son plein gré, en son Nom personnel, et en celui de ses héritiers et successeurs, le Seigneur Humbert II fait savoir que les officiers, greffiers, secrétaires, et tous les habitants des Communautés briançonnaises sont habilités à posséder tous fiefs et arrière-fiefs, biens et héritages, tant en groupes qu'en particuliers des deux sexes, et qu'ils ont désormais le droit d'acheter ou de se succéder avec ou sans testament.

Article 2

"Ils ont désormais le droit de se réunir on et quand ils le désirent, sans autorisation, et sans la présence d'un officier pour leurs affaires communes. Ils sont libres.

Article 3

"Ils ne pourront être jugés hors de leur Communauté sans autorisation du juge de Briançon.

Article 4

"Ils sont déchargés de tout impôt et de toute taille. Ils en sont de même exemptés.

Article 6

"Tous les droits ou taxes qui sont dus au Dauphin sont convertis en une rente annuelle, payée en argent chaque année le jour de la Chandeleur. Le montant de cette rente est fixé à quatre mille ducats d'or pour l'ensemble de la Principauté. Le montant par Communauté sera fixé par conventions particulières qui devront être établies et signées dans l'année qui commence aujourd'hui 29 May.

Article 7

"Moyennant le paiement de cette rente, le Dauphin se démet de tous ses droits seigneuriaux sur les fiefs qui lui appartiennent ou pourront appartenir à ses successeurs.

Article 13

"Le Dauphin s'engage à obliger ses héritiers et successeurs qui pourraient être Seigneurs en pays briançonnais, à respecter la présente et à s'engager à en respecter toutes les dispositions. S'ils ne prêtaient pas ce serment, ils ne pourraient rien posséder en Briançonnais.

Article 24

"Aucun officier delphinal, ou autre Noble, n'a désormais le droit d'arrêter ou saisir le bétail des marchands, voituriers, voyageurs et autres briançonnais, pas plus qu'il n'a le droit de vexer ou importuner les personnes qui voyagent en Briançonnais.

Article 35

"Le Seigneur Humbert II, désirant favoriser au maximum ses fidèles sujets du Briançonnais,

DECIDE ET ORDONNE

"que tous, sans exception, seront désormais tenus et considérés comme des hommes libres, francs, et bourgeois. ils rendront hommage au Dauphin en baisant son anneau ou la paume supérieure de sa main comme le font les hommes francs et libres, et non plus les deux pouces, comme le font les roturiers et manants de ce temps.

Article 36

"Les syndics et procureurs présents remettent, au nom des habitants , au seigneur Dauphin, toutes les injures, tous les torts ou griefs qui leur ont été faits par le Dauphin
ou par ses prédécesseurs en vertu de leurs droits. Ils promettent de faire accepter cette transaction dans leur communauté.

Article 37

"En reconnaissance de toutes ces largesses, grâces, faveurs, libertés, franchises, comme de tous les avantages, privilèges et bienfaits, les Syndics et Procureurs s'engagent à payer, en jurant sur l'Evangile qu'ils touchent successivement de leurs deux mains posées à plat, les douze mille florins d'or, à raison de deux mille florins pendant six ans, le jour de la fête de la Purification de Notre Dame, et en outre, chaque année, le même jour, la rente de quatre mille ducats d'or.

"Après avoir touché le Saint Evangile, le Seigneur Dauphin Humbert II jure de maintenir l'exécution intégrale des choses promises et accordées.

"Et pour donner plus de valeur et toute authenticité à cette Grande Transaction, faite de deux peaux collées, le Seigneur Dauphin Humbert II appose sur l'original dressé le sceau de son anneau secret".

" Fait à Beauvoir-en-ROYANS, le 29 May 1343 "

Après la prestation des serments, tous les assistants de cette solennelle assemblée apposent leur signature au bas du parchemin, revêtu des cachets delphinaux. Enfin, après avoir rendu au dauphin un nouvel hommage, les délégués briançonnais regagnent leurs escartons. Une assemblée générale ratifie les engagements pris, et demande aux délégués d'obtenir certaines précisions et concessions complémentaires, qui seront l'objet de trois textes supplémentaires.

La Grande Charte était en fait une révolution pacifique, dotant le Briançonnais d'une structure sociale exceptionnelle pour l'époque.

En aidant leurs concitoyens à l'obtenir, Guigue Fine et ses prédécesseurs n'avaient pas oeuvré pour les intérêts de leurs familles, dont la charte diminuait les anciens privilèges ; tout comme les francs-bourgeois, les nobles doivent participer au paiement de la rente et du "présent" consentis au Dauphin, et ils encourent, au même titre que les roturiers, la saisie de leurs biens ou même de leurs personnes, en cas de non-paiement des redevances fixées. Ils perdent en outre plusieurs droits exclusifs, tels que le droit de chasse, ou celui de couper du bois dans les forêts.

Aussi, à l'inverse des Fine qui ne craignent pas d'exercer dans leur pays professions et métiers, beaucoup d'entre eux quittèrent un pays qui montrait des sentiments si égalitaires. Le recensement de 1339 avait dénombré 200 nobles en Briançonnais; il n'en reste que 15 en 1519, et il n'y aura en 1788, aux Etats Généraux de la province, qu'un seul représentant de la noblesse du Briançonnais[2].

I1 faut ajouter Que si la Grande Charte avait établi une certaine égalité des classes sociales, la "Communitas hominum Briancsoni" ne tarda pas à distinguer entre ses membres trois catégories, suivant le lieu de résidence et l'ancienneté dans la communauté.

Alliés aux principales familles de Briançon, les Fine essaimèrent hors des Villars, et d'abord dans les bourgs faisant partie de la "Communitas". C'est ainsi que dans les actes établis pour la perception des redevances dues au Dauphin, un Jehan Fine, fils d'Antoine, fait une reconnaissance pour des immeubles à Fontchristianne et à Pont-de-Cervières au nom de sa femme Aynarde Estivi, parente du premier syndic élu de Briançon. Le nom de Fine se répandra ainsi peu à peu en Briançonnais.

Désormais, dans les communes, les "syndics" ou "consuls" sont élus à la majorité des deux tiers, au début par les hommes de plus de vingt ans, plus tard par les chefs de famille.

[2] Bonaventure de Pons, seigneur de la Bâtie-des-Vigneaux.

La qualité de noble fut par contre refusée à M.Grand de Champrouët, dont un ancêtre bourgeois avait acheté en 1656 le fief des Fine, et ajouté au sien le nom de cette terre.

Le bailli, représentant le dauphin, procède à la "cueillatte des voix" et proclame les élus, tandis que le peuple rassemblé crie par trois fois : "ils sont bons et gens"bien, eslus et créés au contentement de tous". Les élus prêtent serment de fidélité au dauphin et de dévouement aux affaires de la commune, puis, revêtue d'un manteau et d'un chaperon écarlates, l'épée au côté, se rendent à l'église où est chanté un Te Deum.

La Charte oblige les Briançonnais à fournir au bailli, sur sa demande, une escorte de 500 hommes "1a moitié armés "de balistes et arbalètes, l'autre moitié suffisamment munie "de gorgerins, cuirasses, boucliers, bassinets, gantelets, "cottes de mailles, glaives, épées, couteaux de guerre et "autres choses nécessaires", leur bannière portant la devise

"Briançon, petite ville, grand renom". Mais cette milice n'a pas beaucoup d'occasions d'utiliser son arsenal dans un pays heureusement éloigné de la guerre et des discordes, et profitant d'un intense développement économique.

Le marché du bétail, où afflue celui de Provence, du Piémont et de Lombardie, est devenu très important et se tient au Montgenèvre, c'est-à-dire, à l'époque, au centre du Briançonnais. Celui du sel, qui arrive des salines de Provence, occupe le second rang des transactions. Mais devant le développement du passage et du commerce, Briançon instaure une foire, qui s'ouvre le 9 Septembre, jour de la Nativité de Notre-Dame, et qui, par son importance et la variété des marchandises, devient bientôt un centre de négoce international.

On y vient de Provence, de Savoie, de Gênes, de Florence, et même d'Allemagne, de Flandres et d'Espagne. La création d'une monnaie briançonnaise, qui circule comme les monnaies étrangères, facilite les transactions. Les consuls se rendent parfois eux-même dans les grandes villes voisines pour en faire la publicité. En dehors même des foires, et parfois aussi en hiver, les routes sont parcourues par des mulets qui apportent des marchandises et repartent chargés de sel.

Cette prospérité n'évite cependant pas au pays les fléaux propres au Moyen-âge. En 1347, les gelées ayant détruit les récoltes, la famine sévit en Briançonnais où les habitants de certaines vallées sont "réduits à brouter l'herbe". Et la "grande peste" qui fait de 1346 à 1353 vingt-cinq millions de morts en Europe, n'épargne pas le pays.

Après la France, alors plongée dans les misères de la guerre de Cent ans, et malgré les efforts des consuls, l'épidémie atteint la population sous-alimentée du Briançonnais, dans laquelle elle fait de grands ravages en 1348.

Au milieu de ces épreuves, les briançonnais apprennent en 1347 la mort de la dauphine Anne, femme d'Humbert II, au retour de celui-ci d'une croisade malheureuse contre les Turcs. Ces évènements vont avoir de grandes conséquences pour l'avenir de la principauté.

Depuis plusieurs années, et malgré les préoccupations de la guerre, le roi de France Philippe VI attend une occasion d'annexer le Dauphiné à sa couronne. Inquiet des suites que pourrait avoir pour ses possessions un remariage du Dauphin, il estime le moment venu et ouvre des négociations avec Humbert II. Or celui-ci, sans héritier, profondément atteint par son veuvage, ruiné par sa participation à la croisade, ne songe plus qu'à terminer ses jours dans un cloître.

Le 30 Mars 1349, au château de Romans, Humbert II signe l'acte de cession du Dauphiné et du Briançonnais à Charles, fils aîné du duc de Normandie et petit-fils du roi de France, contre 120.000 Florins d'or et une rente à vie de 22.000 livres tournois, sous condition qu'à l'avenir le titre de Dauphin serait porté jusqu'à son avènement par l'héritier du trône de France.

En pleine guerre de Cent ans, cent trente-huit ans avant la Provence, le Dauphiné devenait français.

\+ +
\+

C'est avec beaucoup de méfiance que les Briançonnais apprennent le "transport" de leur pays à la France, ce royaume en proie aux dissensions, à la guerre étrangère et à la guerre civile. Ils craignent pour leurs libertés si récemment et si chèrement acquises.

Pourtant, conformément à ses engagements et avant d'abandonner le pouvoir, Humbert II a consacré, dans un Statut delphinal, les libertés et privilèges de ses sujets, et le nouveau dauphin Charles, en prenant officiellement possession du Dauphiné à Lyon, au couvent des Frères Prêcheurs a juré de ne pas les violer.

Mais les briançonnais ne veulent pas être confondus avec les autres dauphinois, et lorsque ceux-ci vont à Romans prêter serment au dauphin Charles, ils refusent de les accompagner. Ils vont trouver à Beauvoir Humbert II, qui y fait son noviciat religieux, et obtiennent de lui un acte notarié certifiant le transport du Briançonnais à la France et la confirmation de leurs privilèges.

Ils se présentent alors seulement au dauphin Charles qui s'engage, par lettres patentes du 31 Août 1349, à respecter la Charte de 1343, et ce n'est que le 2 Octobre suivant que les "députés" briançonnais issus de nouvelles élections iront prêter serment et hommage à leur nouveau suzerain. Le roi Philippe meurt l'année suivante, laissant le trône à son fils Jean II le Bon, père de Charles.

Les briançonnais ne devaient pas souffrir directement de la guerre de Cent ans, qui se déroulait loin de leur territoire et dans laquelle n'étaient impliquée aucun des territoires voisins du leur. Cependant, au milieu de leur magnifique développement économique, ils en subissent les conséquences par l'altération de la monnaie.

Plus de 70 fois, la livre tournois change de titre et de valeur dans les dix premières années du règne du roi Jean, ce qui provoque une grave inflation et des taxations de denrées et de salaires dans tout le Dauphiné. Mais surtout, les nouvelles qui leur parviennent de France, et auxquelles ils prêtent maintenant plus d'intérêt, sont de plus en plus alarmantes.

C'est en 1356 celle du désastre de Poitiers et de la capture du roi Jean, qui a heureusement fait quitter à temps le champ de bataille à son fils, conservant ainsi un dauphin au Dauphiné et un souverain à la France; c'est ensuite le soulèvement populaire contre les nobles jugés responsables de la défaite, les ravages des brigands, l'insurrection de Paris sous la conduite d'Etienne Marcel.

Le soulagement apporté par la paix de Brétigny et la libération de Jean II est atténué lorsqu'on apprend que 1e roi, pour se rendre de Calais à Paris, a dû traiter avec des chefs de brigands organisés en véritable armée; et l'inquiétude augmente à la nouvelle que ces brigands envahissent maintenant le Lyonnais et le Comtat-Venaissin abandonné par le Pape.

Le quinzième siècle commence sous des auspices plus sombres encore, avec la folie du roi Charles VÎ et la mort, à l'âge de neuf ans, de son seul fils, le dauphin Charles, qui n'a que des sœurs. L'annonce de la naissance, en 1403, d'un nouveau' dauphin, appelé Charles comme son père et son frère, est presque éclipsée par celle de la division du royaume entre Armagnacs et Bourguignons.

Le pire est encore à venir. Au roi Henri d'Angleterre qui débarque à Harfleur, l'empereur d'Allemagne donne 1e titre de roi de France et promet son assistance, tandis que jean sans Peur, chef des Bourguignons, entre à Paris avec la reine Isabeau, qui a abandonné le dauphin aux Armagnacs.

C'est la consternation dans le Briançonnais quand on apprend que la reine a signé un traité donnant à Henri V la main de sa fille Catherine, avec la garantie de la succession au trône de France. Henri V et Charles VI meurent tous deux en 1422, et sur la tombe de ce dernier, à Saint-Denis, un héraut d'armes proclame l'avènement de Henri VI, "par la grâce de Dieu roi de France et d'Angleterre". Le souverain de ce nouvel empire fils d'Henri V et de Catherine de France, a dix-huit mois ...

Cependant, réfugié à Bourges et armé de son seul titre de"dauphin", Charles se proclame lui-même roi de France tandis que le pays sombre dans la désolation et la misère.

\+ +
\+

Ce dimanche de Juillet 1429, au sortir de la grand'messe â laquelle il assiste avec sa femme, Michel Fine, consul de Villard-Saint-Pancrace, est entouré par un grand nombre de ses administrés. Ceux-ci voudraient avoir des nouvelles de la guerre de France, au sujet de laquelle circulent les rumeurs les plus contradictoires.

Et Michel Fine leur raconte l'incroyable et merveilleuse aventure dont un courrier de France vient d'apporter le récit Le Dauphin Charles, conduit par une bergère de dix-sept ans, qui a pris la tête de l'armée et chassé les Anglais d'Orléans, est entré triomphalement à Reims-en-Champagne où, comme ses aïeux, il a reçu l'onction royale, des mains de l'Evêque. Désormais, il n'y a plus de doutes, Dieu a désigné le vrai roi de France.

Comme dans toutes les familles briançonnaises, c'est la joie à Champrouët, où Michel retrouve son fils ainé et son petit-fils premier-né, également baptisé Michel en l'honneur de son grand-père, et qui sera suivi quelques années plus tard d'un second garçon, Bermond.

Pendant que la France sort peu à peu de la guerre, le Briançonnais a accru sa prospérité et sa population, surtout dans les bourgs. L'instruction s'y est beaucoup développée, stimulée par le désir et le goût de l'étude, général dans le pays, et augmenté par la fréquentation des étrangers qui le traversent.

Beaucoup d'hommes jeunes, qui émigrent pendant les longs hivers dans le bas-Dauphiné pour exercer quelque commerce ambulant ont appris à lire et à compter, certains même offrant leurs services comme instituteurs dans les localités où ils se rendent

Et sur place l'organisation municipale, en faisant participer les hommes aux affaires de la commune les force à acquérir un minimum d'instruction.

L'enseignement avait d'abord été dispensé dans le cadre familial, au cours des longues soirées d'hiver. Ii est maintenant organisé, dans les bourgs par les consuls et les conseils, dans les communes rurales par les curés et les pères de famille les plus instruits, qui désignent parmi eux des instituteurs. Les couvents y participent, notamment celui des Cordeliers à Briançon, récemment achevé. Pour ceux qui ne se contentent pas de cette instruction sommaire, il, y a des collèges à Embrun, à Gap, et une Université fondée par Humbert II à Grenoble.

Mais les centres d'études français accessibles aux briançonnais sont encore modestes-à côté des florissantes universités italiennes et lombardes qu'animent les maitres les plus réputés; les notables briançonnais, de part et d'autre du Montgenèvre, n'hésitent pas à y envoyer les plus doués de leurs fils.

On y apprend les "arts libéraux", c'est-à-dire la grammaire, la réthorique et la logique, les "sciences", c'est-à-dire l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et ... la musique. Au-dessus de ces matières de base règnent les trois "Facultés" de théologie, de droit et de médecine.

On y étudie aussi les arts, l'architecture, la miniature, où brille l'école française, la peinture et la fresque, venue d'Italie avec la réputation des Giotto et des Cimabué.

C'est dans ces universités d'outre-monts que les jeunes Michel et Bermond Fine vont tour à tour étudier pendant plusieurs années. Ils en reviennent, Michel avec le grade de "docteur ès arts et ès médecine", Bermond avec tous les diplômes d'étude du droit.

Cependant, les dauphinois n'avaient pas manqué d'inquiétudes politiques depuis leur rattachement à la France. Un nouvel avatar vient en 1447, leur en apporter de nouvelles. Le dauphin Louis, fils de Charles VII et brouillé avec celui-ci, vient, à 23 ans, s'installer dans sa seigneurie du Dauphiné et s'y comporte comme un souverain indépendant. I1 supprime plusieurs coutumes féodales, détruit le château de Beauvoir, et transforme en Parlement le Conseil de justice de Grenoble.

Tout cela ne touche pas beaucoup les briançonnais. Mais lorsque le Dauphin prétend réglementer le droit de chasse qu'ils tiennent de la Charte, ils protestent vigoureusement,

invoquent les textes, et s'affirment envahis par les loups et les chamois. Heureusement pour le droit de chasse des Briançonnais, Charles VII, inquiet de ce qu'il considère comme une tentative de sécession et instruit par les souvenirs du duché de Bourgogne, envoie des troupes contre son fils.

Louis s'enfuit, chez le duc de Bourgogne précisément, jusqu'en 1461, où la mort de son père lui laisse le trône de France; il y monte sous le nom de Louis XI. Toujours pratiques, les briançonnais lui demandent aussitôt l'autorisation qu'ils obtiennent, d'ouvrir au mois de Mai une seconde foire.

\+ +
\+

Développant sans cesse ses activités intellectuelles et commerciales, la ville de Briançon voit son importance s'accroître, et son attraction augmenter sur les notables restés jusque là dans leurs propriétés rurales.

Lorsqu'il revient à Champrouët, muni de ses diplômes, Mïchel Fine épouse Nicolette des Odoards, et décide de s'établir à Briançon. Il y est suivi quelques années plus tard par son frère Bermond, qui s'y installe comme notaire.

La trace et la filiation de ces deux Fine peuvent désormais se retrouver dans les archives de Briançon, dont des érudits ont récemment effectué le classement. Mais il est certain que d'autres Fine, fils, frères ou cousins de ceux dont nous parlons, sont restés à Villard-Saint-Pancrace, où ils ont acquis des propriétés.

Peut-être de vieilles archives des Villars, que l'on dit murées depuis des siècles dans le clocher de l'église (?) permettront-elles un jour de reconstituer aussi leur filiation.

La discrimination par le lieu d'habitation, ou même par le lieu de naissance est du reste difficile à faire, car les privilèges réservés aux habitants de Briançon amènent des notables restés sur leurs terres à y avoir une maison qui leur sert l'hiver de résidence secondaire.

C'est certainement le cas pour Michel Fine, installé à Briançon, lorsqu'il hérite en 1460 de son père le fief de Champrouêt, dont il s'occupe activement et qu'il agrandit. Mais, en même temps, il utilise probablement ses connaissances médicales, et certainement, ses connaissances artistiques.

En 1473, il remet en effet aux Syndics de Briançon un missel enluminé qui lui a été commandé par eux pour l'église de la ville. Il s'agit bien d'une commande, puisque dans un acte du 14 Mars 1473, où il se désigne " Michael Fine de Villaris-Sancti-Pancracii", il reconnaît avoir reçu un acompte sur le paiement de ce missel.

Bermond Fine, son frère, ne se cantonne pas non plus dans sa profession de notaire. Par un acte dû 3 Mars 1480, les consuls de Briançon reconnaissent lui devoir une certaine somme d'honoraires pour ses travaux de l'année précédente, pendant laquelle il a composé le texte et organisé la représentation du Mystère de la Passion, et des années antérieures pour l'adaptation à la scène des Mystères de la Samaritaine et de la Croix Rédemptrice. Ces représentations étaient alors très fréquentes et très goûtées en Briançonnais.

Si Bermond ne parait pas avoir eu d'héritiers mâles, trois fils sont nés chez Michel : François, qui continue les traditions de son père, et après de fortes études est à la fois médecin, mathématicien, physicien et astronome, Antoine qui, après des études juridiques, succédera à son oncle comme notaire; Pierre, consacré au sacerdoce et devenu chapelain à Briançon.

C'est Pierre et Antoine qui s'associent, probablement en vue d'un cadeau de mariage, pour composer et enluminer un magnifique livre d'heures, connu sous le nom de "matutinaire des frères Fine", et qui constitue une des plus belles réalisations de l'art briançonnais au quinzième siècle[3].

Ce missel, composé de 168 feuillets de vélin blanc, porte sur sa première page l'inscription : "Fuerunt scripte per manum demïni Petri Fine et eas depinxit magister Anthonius Fine ejus frater. Anime eorum rea,uiescant in pace".

Le texte a été entièrement écrit à la main par Pierre le Chapelain, en belle écriture gothique, les majuscules de couleurs variées, rehaussées d'or et d'argent.

[3] En 1970, ce matutinaire était la propriété de M.Voyron, horloger à 5riançon, descendant de la famille Estivi.

La Nativité – Matutinaire des frères Fine

Les miniatures d'Antoine, au nombre de treize, sont remarquablement exécutées et conservées, avec des figures expressives et de ravissants encadrements floraux, tous différents.

La reproduction en noir de l'une d'elles, que nous donnons ci-dessus, ne permet que d'imaginer l'harmonie des couleurs, la finesse des visages et le charme des paysages lointains, qui font de ce missel une des oeuvres les plus remarquables de l'époque.

Tout l'ouvrage est en latin, à l'exception d'une charmante prière à la Vierge, en français, et en forme de "ballade", qui vaut sans doute d'être reproduite, dans son orthographe de l'époque .

Oroyson à Nostre Dame en balade
Escharboucle reluisant Nuyt et jour sans obscurité Esmeraude très cler luvsant Et saphir de sécurité,. Diamant ra-diant comme flame, Je te requiers en charité
Ayes pitié de ma povre ame.
O Cyprès aromatisant Playne de grant suavité
Hault cèdre sur tout verdissant Olive de fertilité,
En ma très grant nécessité
Te prie et requier, Saincte Dame Quant à morir seray cité
Ayes pitié de ma povre ame.
O roze très odorisant
Et vray lis de virginité Violette très florisant
Margarite d'humilité, Marjolaine de purité
Rosmarin flerant comme basme, Par ta clémence et bonté
Ayes pitié de ma povre ame.
Prince Eternel en Trinité Trois personnes, je te réclame Et te requiers en vérité,
Ayes pitié de ma povre ame.

Certains érudits briançonnais attribuent cette poétique prière à Bermond Fine, à la fille duquel ce somptueux missel aurait été destiné, en présent de mariage, par ses cousins Pierre et Antoine.

\+ +
\+

Le frère aîné d'Antoine et de Pierre, François le Physicien avait épousé Charlotte de la Tour-des-Villars, dont la famille possédait un fief de ce nom, voisin de Champrouët.
Le ménage avait acquis dans la partie nord de Briançon, près

de l'actuelle Collégiale, une grande maison où François avait installé ses appareils de physique et d'astronomie, et où naquirent probablement leur fils Antoine en 1492, et leur fils Oronce en 1494.

Certains auteurs pensent cependant qu'Oronce, qui allait devenir le grand homme du Briançonnais et illustrer son nom à la cour de France, était né à Champrouët .

« Oronce Fine (ou Finé), enfant de Champrouet.
près de Briançon, rénovateur des mathématiques
dans sa chaire de l'Université de Paris ».

Le premier maître d'Oronce est son père François, dont nous avons vu la vaste érudition. Celui-ci l'envoie compléter ses études à Paris, où il suit brillamment les cours du Collège royal. Présenté à François Ier, il s'engage dans l'armée et est fait prisonnier, en même temps que le roi à la bataille de Pavie.

A son retour, il professe avec éclat à l'Université de Paris, récemment créée, et rédige de nombreux ouvrages scientifiques et astronomiques, qu'il présente au roi, et qui lui valent une renommée nationale.

Un auteur présente son oeuvre à François ler
(Gravure de l'époque)

Mathématicien, physicien, astronome, mais aussi géographe Oronce Fine trace encore les premières cartes du Dauphiné et des Alpes.

Une rue de Briançon porte son nom, et son portrait figure dans la salle d'honneur de la mairie, accompagné de ses armoiries qui sont "D'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes de même, écartelé de gueules à une tour d'argent", et unissent celles de son père, de Champrouët, et celles de sa mère, de la Tour-des-Villars.

Oronce Fine meurt à Paris en 1555, laissant cinq fils dont aucun n'aura de descendance, et une fille qui épousera Jean de la Roche-Lambert.

La descendance d'Antoine Fine, frère aîné d'Oronce, restera dans le Briançonnais, après avoir racheté les droits d'Oronce sur le fief de Champrouët, qu'elle revendra hors de la famille à la fin du 16ème siècle.

Cependant un arrière-petit-fils d'Antoine, Claude Fine, fils de Pancrace, quittera encore le pays pour faire une "carrière" à Paris. Né en 1608, élève des Jésuites en Embrun, il entrera à la Compagnie et deviendra professeur au co11Èie de Lyon. Engagé comme chapelain par la famille de la duchesse de Montausier, gouvernante du Dauphin, celle-ci proposera de lui obtenir la charge d'aumônier et professeur de ce prince alors âgé de .... deux ans.

Son nom lui paraissant alors un peu succinct pour faire figure à la cour, il n'hésitera pas à ajouter à son prénom celui de son grand-oncle, Oronce, et à son nom ceux de "Brianville" et "Montdauphin", empruntés par son imagination à ses souvenirs dauphinois. 0n peut sourire de la faiblesse de cet ecclésiastique mondain, en songeant que ses ancêtres, authentiques seigneurs de Champrouët, n'avaient pas jugé utile d'ajouter ce titre à leur patronyme.

Mais le siècle de Louis XIV n'est plus le Moyen-âge, et Claude-Oronce Fine de 9rianville de Montdauphin obtiendra des charges aussi fictives que ses noms, qui lui laisseront le loisir de s'adonner à des travaux historiques, et lui vaudront de mourir Abbé commendataire le l'abbaye de Quincey en Poitou.

\+ +
+

Revenons à la fin du quinzième siècle, et aux Fine du Briançonnais. L'année même de 1a naissance d'Oronce Fine, le roi de France Charles VIII entreprend de conquérir le royaume de Naples, sur lequel il a recueilli les droits des princes d'Anjou, et d'entrer en Italie par le Montgenèvre,

dont, rappelons-1e, les deux versants sont français. Cette décision marquera pour le Briançonnais la fin de l'âge d'or, de la paix et de la prospérité.

Le Ier Septembre 1494, le roi arrive à Briançon avec une armée de 50.0Ô0 hommes, qu'il faut héberger et nourrir dans les environs. Le roi lui-même couche "hors la ville, en une des plus belles maisons et hostelleries de France:' Le chroniqueur ne précise pas laquelle, Le roi et l'armée franchissent le Montgenèvre, pénètrent en Italie et parviennent jusqu'à Naples sans rencontrer de résistance. Mais leur succès est éphémère, et l'armée, clairsemée, repasse en sens inverse l'année suivante.

Les guerres d'Italie, continuées après Charles VII par Louis XII et François 1er, se succèderont pendant 65 ans et le briançonnais, devenu province frontière, ne cessera plus de voir passer et stationner des troupes.

En 1515, François 1er use d'une ruse ; pour tromper l'armée suisse des impériaux qui occupe Suse, il envoie quelques troupes vers le Montgenèvre pendant qu'il entre en Italie par la vallée du Queyras, ce qui lui permet de remporter la victoire de Marignan. Mais les lansquenets inoccupés cantonnés à Villard-Saint-Pancrace mettent accidentellement le feu au bourg. Les habitations son ravagées, les habitants ruinés, et le Consul demande pour eux au roi une exonération d'impôts, qui leur est accordée pour six ans.

Les campagnes militaires se poursuivent entre Charles-Quint et François 1er, qui vient lui-même séjourner à Briançon en 1537, et les malheureux briançonnais ne peuvent enfin respirer qu'à la signature de la paix en 1559, par laquelle la France renonce à ses prétentions en Italie.

Leur soulagement est de courte durée; trois ans plus tard s'allument les guerres de religion, qui prendront dans la région une violence particulière, et ravageront le pays plus encore que 1a guerre étrangère.

Dès le milieu du douzième siècle, quatre-cent- ans avant 1e protestantisme, 1'hérésie vaudoise, fondée par le lyonnais Pierre de Vaux, avait fait des adeptes dans les vallées de Freyssinïères et de la oallouise, ainsi que dans le Briançonnais d'outre-monts, mais la répression, assez intermittente, n'avait pas donné lieu à de véritables combats.

Lorsque s'allume la guerre civile entre catholiques et protestants, les Vaudois se joignent à ceux-ci et prennent les armes. De nombreux combats s'engagent. Les vaudois du Piémont foncent par le Montgenèvre sur Briançon et sont repoussés dans 1a Vallée de Névache.

A Pâques 1563, c'est un Bermond Fine qui est consul de Briançon lorsque la ville subit une attaque beaucoup plus sévère. Les Vaudois prennent pied dans le "faux-bourg", c'est-à-dire dans les constructions édifiées en dehors des remparts, et de là pénètrent dans la ville, qu'ils occupent pendant trois jours.

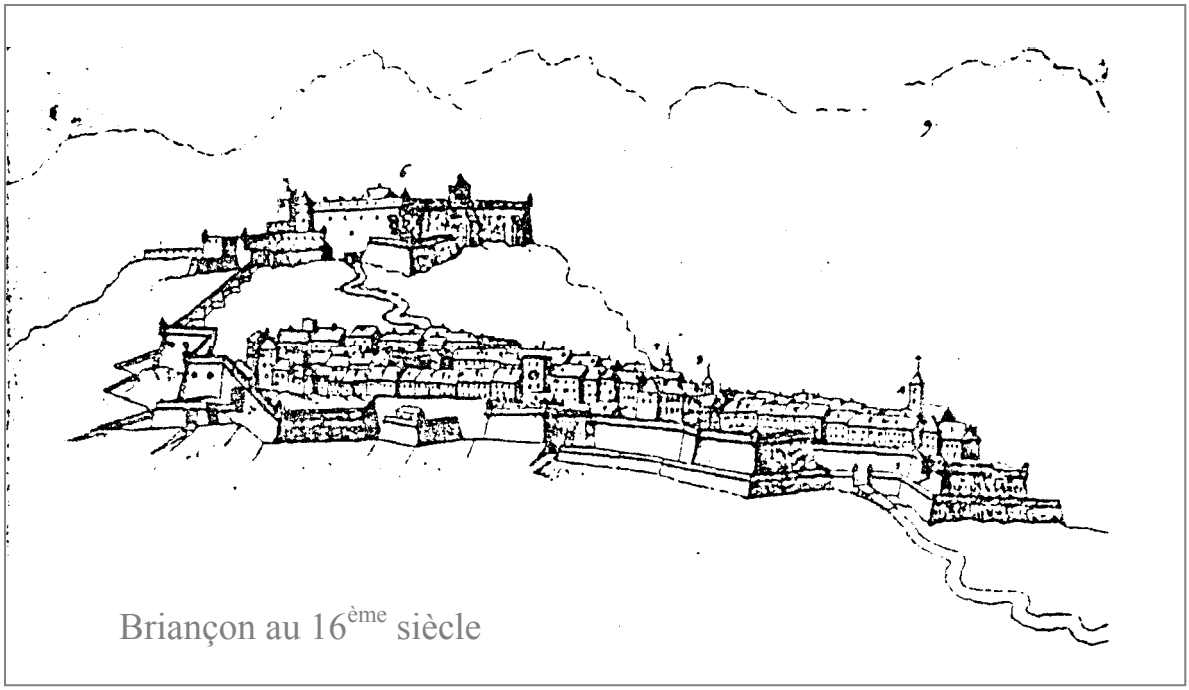

Briançon au 16ème siècle

Ils incendient le couvent des Cordeliers, pendant que les autorités civiles et les troupes catholiques se sont retranchées dans le château qui domine la ville. Elles y préparent et déclenchent une contre attaque, qui parvient à expulser les Vaudois. Après cette aventure, le Gouverneur fait raser le faux-bourg, sur l'emplacement de l'actuel Champ de Mars.

Le Saint-Barthélemy, si elle n'a aucun équivalent en Dauphiné, est néanmoins le signal de la reprise de la guerre civile. Le fameux Lesdiguières vient prendre la tête des protestants, tandis que les catholiques gardent tous les passages d'accès au Briançonnais et font fortifier l'église des Villars-Saint-Pancrace.

Un nouvel assaut contre Briançon est encore tenté en 1580, par des troupes protestantes venues du Queyras, et qui, bénéficiant des complicités dans la place, prennent à nouveau pied dans la ville. Ils en sont à nouveau chassés par les Briançonnais réfugiés dans le château, avec l'aide des troupes catholiques des environs.

Le nouveau gouverneur décide alors de renforcer les

fortifications, et lève pour y travailler dèux hommes par feu dans toutes les communautés de l'Escarton.

La situation financière, avec les travaux et l'entretien des troupes, devient dramatique, d'autant que Lesdiguières continue ses incursions, livre de nouveaux combats aux Villars-Saint-Pancrace, puis à Monêtier, qu'il occupe et dont il fait fortifier l'église. Dans 1a nuit du 10 au 11 Septembre 1587, la garnison protestante, assiégée à son tour par 200 catholiques s'y fera sauter avec l'église, dans laquelle elle s'est réfugiée.

Une nouvelle épidémie de peste vient encore s'ajouter aux épreuves d'une population appauvrie, qui doit non seulement nourrir les troupes, mais offrir des cadeaux aux capitaines pour éviter d'être pillée.

L'avènement d'Heni IV en 1590, met fin à la guerre de religion, mais non à celle qui se poursuit entre 1a France et le Duc de Savoie, entraînant de nouveaux passages de troupes et de nouvelles réquisitions. Ce n'est qu'en 1601 que le traité de Lyon, mettant à fin à la guerre contre 1a Savoie, rend enfin quelque tranquillité aux Briançonnais, qui essaient de rétablir la vie économique de leur pays.

\+ +
+

A la mort du roi Henri, le dauphin monte sur le trône, à l'âge de neuf ans, sous le nom de Louis XIII, cependant qu'en Briançonnais les catholiques organisent la coexistence pacifique avec 1a minorité protestante, à laquelle ils laissent construire, hors de la ville, au lieu dit "les Hortaillauds" un temple qui subsistera jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes.

Le dimanche 1er décembre 1624, à 7 heures du soir, les habitants de Briançon, des Villars et des villages voisins, attirés hors de chez eux par le tocsin 'sonné à toutes les églises de Briançon, voient des flammes s'élever au centre de la ville.

Favorisé par les constructions en bois, serrées les unes contre les autres, et par le vent qui souffle avec violence, l'incendie se propage rapidement. Dans 1a ville, les fontaines et les gargouilles sont à sec. La Guisanne, obstruée par les glaces, ne les alimente plus. Bientôt, toute la ville est en flammes, pendant que la population, avec le bétail qu'elle peut sauver, fuit en désordre vers les villages voisins.

Le feu dure trois jours et couve encore pendant plusieurs semaines. La presque totalité de 1a ville a été détruite,

1es habitations comme les édifices publics : la Grande Horloge l'auditoire du Roi, le Grand four, l'hôpital, la Maison de ville, et_ aussi la maison d°Oronce Fine, qui brûle avec la cure voisine.

Ce sinistre a un tel retentissement que le Roi adresse au premier Consul une "lettre consolatoire" ; une ordonnance décide que la ville sera reconstruite au même endroit, mais que 1es rues seront élargies à 18 pieds (5m85) pour la Grand'rue et 12 pieds (3m90) au moins pour les petites rues (elles n'ont pas changé depuis), et que les façades des maisons seront de deux pieds d'épaisseur, chaux et sable".

La région a du mal à se remettre de cette catastrophe et la reconstruction de Briançon n'est pas terminée, lorsque le roi Louis XIII, qui va à son tour guerroyer contre la Savoie, l'Espagne et l'Empereur, annonce son prochain passage. Les Consuls vont au-devant de lui, lui exposent- la tragique condition de la région, et lui demandent de quelle façon il veut être reçu.

Louis XIII recommande 1a plus grande simplicité, de sorte qu'on ne fît "qu'arborer de sapins et de lierres" les portes de son entrée. I1 loge dans une maison de la Grand'rue, près de la fontaine du milieu, et après avoir entendu la messe au couvent des Cordeliers, se dirige avec son armée vers le Montgenèvre. Le col devait une fois encore, voir repasser celle-ci en sens inverse.

En Septembre de cette même année 1629, la peste fait sa réapparition dans la malheureuse ville en cours de reconstruction, apportée, dit-on, de Lyon par des balles de foin contaminées. La ville est mise en quarantaine, les foires et marchés interdits, et tout le commerce se transporte aux Villars-Saint-Pancrace.

Lorsque l'épidémie prend fin en Décembre, les habitants des Villars, qui ont pris goût à ce privilège, cherchent à dissuader les étrangers de se rendre à Briançon, et ceux de la ville doivent poster des gardes sur la route pour rassurer les marchands sur l'état sanitaire de leur cité.

Mais ce n'est qu'une dispute devant un râtelier vide ; où qu'ils se tiennent, les marchés sont vides de denrées alimentaires, et les villageois y arrivent "jà fort exténuez, °' d'un regard hâve et ténébreux, portans avec eux leur disner, un petit quignon de pain si noir, si plein de bûches, que c'estoit merveille qu'il ne leur serroit le gosier". Les consuls interdisent le transport des grains hors de l'Escarton, font constituer un stock pour nourrir les pauvres de la communauté, et renvoient les autres dans leur commune d'origine.

Pendant l'été de 1630, la peste fait un nouvel assaut, plus grave que le précédent; on compte jusqu'à dix morts par jour dans la ville et les environs.

L'épidémie ne s'éteint qu'à la fin de Décembre, et les inscriptions de mariages sont alors si nombreuses que "les consuls furent nécessitez "d'en empescher, par 1e statut que nul ne se peut marier qu'il n'ait un mestier ou deux-cents florins vaillants".

Cependant, le roi Louis XIII, marié depuis vingt-trois ans, n'a toujours pas d'héritier mâle, et le Dauphiné pas de dauphin. C'est donc avec une grande liesse qu'on célèbre en Briançonnais, en 1638, la naissance à la cour de France du dauphin Louis-Dieudonné, qui deviendra, cinq ans plus tard seulement, roi de France sous le nom de Louis XIV.

A la même époque était baptisé à Villard-Saint-Pancrace, sous le nom de Jean Fine, un enfant qui devait être le premier ancêtre certain des Fine de Marseille.

\+ +
+

Ne connaissant l'existence de Jean Fine et de sa future épouse que par l'acte de second mariage de son fils, dressé à Marseille en 1710, et les archives de Villard-St-Pancrace à cette époque ayant disparu, nous ne savons rien de sa vie; de sa profession ni de sa famille.

Ce que l'on peut supposer, c'est qu'habitant un bourg encore resté largement rural, il y possédait une propriété agricole, peut-être un commerce ou une petite industrie. D'autre part, le comportement de son fils à son arrivée à Marseille donne à penser que celui-ci n'avait plus de famille en Briançonnais, et qu'il avait quitté son pays natal muni d'une bonne instruction et d'un certain avoir.

Ce qui suit est donc une tentative de suppléer à notre ignorance avec ces données, et en tenant compte des évènements extérieurs tels que nous les connaissons.

L'enfance et l'adolescence de Jean Fine ont été encore marquée par la guerre. I1 n'a que sept ans quand il voit déferler des troupes aux Villars, désignés comme cantonnement de passage. Les Escartons doivent fournir à chaque soldat une livre et demie de pain, une livre de viande, un pot de vin, et la nourriture des chevaux doit être prélevée sur celle du bétail. Les remboursements de l'intendance sont lents ... ou n'arrivent jamais.

La situation financière du pays s'aggrave. En 1650, pour la première fois, l'assemblée du Grand Escarton doit demander un délai pour le paiement des 4.000 ducats d'or qu'il doit annuellement en exécution de la charte de 1343. En 1656, le bailli de Briançon engage sa vaisselle d'argent pour permettre à la ville de nourrir un régiment de passage.

Et le roi demande encore une contribution de 10.000 livres pour lui- permettre de conclure la paix. Celle-ci est enfin signée en 1660, et célébrée avec des feux de joie.

Mais le commerce qui avait fait la richesse du Briançonnais s'est étiolé de plus en plus. Le Mont-Cenis et le Petit-Saint-Bernard ont supplanté Le Montgenèvre pour le transit vers l'Italie. Beaucoup de briançonnais partent de chez eux pendant l'hiver, et vont exercer des métiers ou des commerces dans le bas-Dauphiné, la Provence ou le Languedoc. D'autres vont en Italie se louer pour le peignage du chanvre.

Ils rentrent l'été pour les travaux des champ, toujours fumés et arrosés suivant la technique du Moyen-âge, qui fait l'admiration des étrangers. Mais ce travail est devenu harassant ; on cultive jusqu'aux parcelles les moins accessibles ou les plus en pente, ce qui oblige à remonter de temps à autre la terre â bras. Aussi ceux qui ont réussi leur travail à l'extérieur finissent-ils par y emmener leur famille et ne reviennent plus au pays.

Jean Fine épouse vers 1670 "honneste demoiselle Marie Durand" (certains actes portent "de Durand"), et un fils baptisé Jacques naît bientôt à leur foyer. L'enfant est d'abord élevé dans une paix relative, bien que le pays, jadis oasis de paix, soit maintenant devenu essentiellement région miliaire.

Mais en 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes, traque les protestants, et met en demeure de duc de Savoie de chasser les réformés des vallées vaudoises du Piémont. Bientôt une ligue des principaux pays d'Europe, auxquels se joint le duc de Savoie, se forme contre la France. Les savoyards envahissent le Dauphiné, pendant qu'une armée d'émigrés français entre en Briançonnais par le co1 d'Isoard.

Catinat est envoyé à leur rencontre, et cette fois, non seulement les briançonnais ont à héberger et à nourrir les troupes, mais ils sont eux-mêmes réquisitionnés. Dans l'escarton de Briançon, 300 hommes sont enrôlés, et 1.400 paysans requis pour transporter les vivres et ouvrir les chemins.

Cependant les Vaudois, que leur barbe noire fait appeler "Barbets", se répandent dans le pays, brûlant et pillant jusqu'aux Villars-Saint-Pancrace. L'hôpital de Briançon est trop petit pour accueillir les victimes militaires et civiles, et on héberge partout des malades et des blessés.

Le 26 Janvier 1692, vers 6 heures du soir, le tocsin sonne encore à Briançon; 1e feu a pris dans une maison réquisitionnée de la Grand'rue.

Le vent est violent et malgré toutes les précautions édictées depuis le sinistre de 1624, la ville entière est embrasée en trois heures. L'incendie durera une semaine entière.

Les édifices publics, l'église, le couvent des Ursulines et 259 maisons sont brûlés. Les soldats cantonnés dans la ville pillent les habitations et tirent sur ceux qui veulent les en empêcher.

Cinq des maisons détruites appartiennent à des Fine , parmi lesquelles celle d'un Jean Fine, située 41, Rue de Castres à proximité des remparts. Ce Jean Fine est-il notre ancêtre, originaire des Villars ? Ce n'est pas impossible, car c'est près des remparts que les briançonnais habitant sur leurs terres ont souvent, comme nous l'avons vu, une maison en ville.

Devant cette nouvelle épreuve, le Roi. renonce à la perception de 1'impôt et envoie 200.000 Livres pour indemniser les sinistrés, mais la guerre reprend au printemps ,et les années suivantes voient chez les Fine la mort de Jean et de son épouse.

Jacques reste donc, à moins de vingt cinq ans, seul et orphelin. Son pays natal est devenu un champ de bataille, ce que vient de consacrer le Roi en envoyant Vauban construire partout ouvrages de guerre et fortification. Son agriculture est ruinée, son rôle commercial disparu.

Jacques Fine sait que plusieurs de ces compatriotes se sont crée une vie meilleure en s'expatriant. Il a entendu parler de la Provence et du développement que 1e Roi donne depuis peu au port et à la 1a ville de Marseille. Son parti est pris ; c'est là qu'i1 tentera la chance à son tour.

I1 réalise tout ce qu'il possède en Briançonnais et, accompagné par les vœux de ses parents et de ses amis, il monte un matin, sans espoir de retour, dans le coche de Provence.

Marseille vers 1680

Deuxième partie

Les Fine de Marseille

1700 – 1900

Les diligences sont encore inconnues à la fin du dix-septième siècle. On voyage en "coche", long chariot à quatre roues, sans suspension, dont la caisse, qui contient ordinairement six passagers, s'ouvre du dehors, et dont les ridelles supportent une bâche en cuir. Les intervalles entre les ridelles et la bâche, ouverts à l'ordinaire, peuvent s'obturer en cas de mauvais temps par des rideaux de cuir.

Le coche est traîné par deux paires de robustes chevaux, la première paire montée par un postillon, tandis qu'un cocher tient les rênes de tout l'attelage ; les mauvaises langues de l'époque assurent que ces automédons sont souvent "entre deux vins", ce qui a parfois l'inconvénient de faire verser le véhicule.

Le voyage de Briançon à Marseille dure de six à sept jours, sauf incidents. Les chemins, dont une bonne partie côtoient la Durance, sont effroyables, "si rompus et si estroits au bord des rivières qu'il n'y avait plus de terrain pour les voitures".

Ces chemins, parsemés de véhicules accidentés, sont parcourus par des cavaliers à cheval, âne ou mulet, et par de nombreux piétons : pèlerins, colporteurs, marchands d'almanachs, romanichels, ramoneurs, bateleurs, anciens soldats et déserteurs. Mais on craint davantage les endroits déserts, où l'on risque toujours de rencontrer des brigands, détrousseurs de coches et de voyageurs isolés.

Lorsqu'on arrive le soir à l'auberge, où il faut parfois partager son lit avec un compagnon de voyage, on se barricade dans sa chambre, heureux de n'avoir plus à craindre que les punaises... On imagine facilement les pensées et les inquiétudes d'un garçon de vingt-cinq ans, voyageant ainsi, avec tout son avoir, vers un destin inconnu.

On peut aussi imaginer son émotion lorsque, l'après-midi du dernier Jour, le coche débouche au sommet du plateau de la Viste et qu'il découvre la mer parsemée d'îles blanches, avec au loir., serrée dans ses remparts contre l'échancrure du port, la ville de Marseille surmontée de ses moulins à vent.

Une heure plus tard, après avoir dévalé la côte de la Viste, côtoyé le rivage de l'anse d'Arenc, longé le rempart et l'imposant bastion des Dames, le coche p[a]sse sous l`aqueduc et entre dans la ville par la nouvelle Porte Royale.

Bientôt le cocher arrête ses quatre chevaux sur la place Neuve, devant l'esplanade des Accoules, d'où une rue en pente vers le port permet d'apercevoir une forêt de mâts et de vergues dominée par la colline et le fort de la Garde.

\+ +
\+

Marseille était restée jusqu'en 1666 une ville du Moyen-âge. Mais après sa rébellion de 1660, qui lui a valu une si dure punition (Louis XIV a voulu y entrer par une brèche ouverte dans le rempart), le roi a décidé de développer la ville rentrée dans l'obéissance.

Un édit a crée à son bénéfice un quasi monopole du commerce avec le Levant, et accordé le privilège de bourgeoisie marseillaise aux étrangers qui y auraient commercé pendant douze ans. On a construit un nouvel arsenal des galères, et on abat une partie de l'ancien rempart pour permettre à la ville de s'étendre. Mais la quasi totalité de la population qui compte alors 70.000 âmes, vit dans l'ancienne ville, au nord du Port.

L'industrie s'installe peu à peu sous l'impulsion de Colbert. Ce sont des tanneries, des savonneries, une sucrerie, des fabriques de textiles et de "bonnets de Tunis", ces fez rouges que les navires marseillais transportent dans tous les pays musulmans. Mais les impôts se sont alourdis par suite des guerres perpétuelles menées par la France.

Jacques Fine s'installe provisoirement dans le quartier des Accoules, et décide d'entreprendre un commerce. I1 doit d'abord apprendre le Provençal, qui est la langue d'usage courant, et nouer quelques relations utiles. Grâce à celles ci, à son savoir et à l'extension de la ville, il se fait admettre dans la corporation des "merciers", fort recherchée parmi les corporations marchandes, car elle permet de s'intéresser à toutes sortes de marchandises.

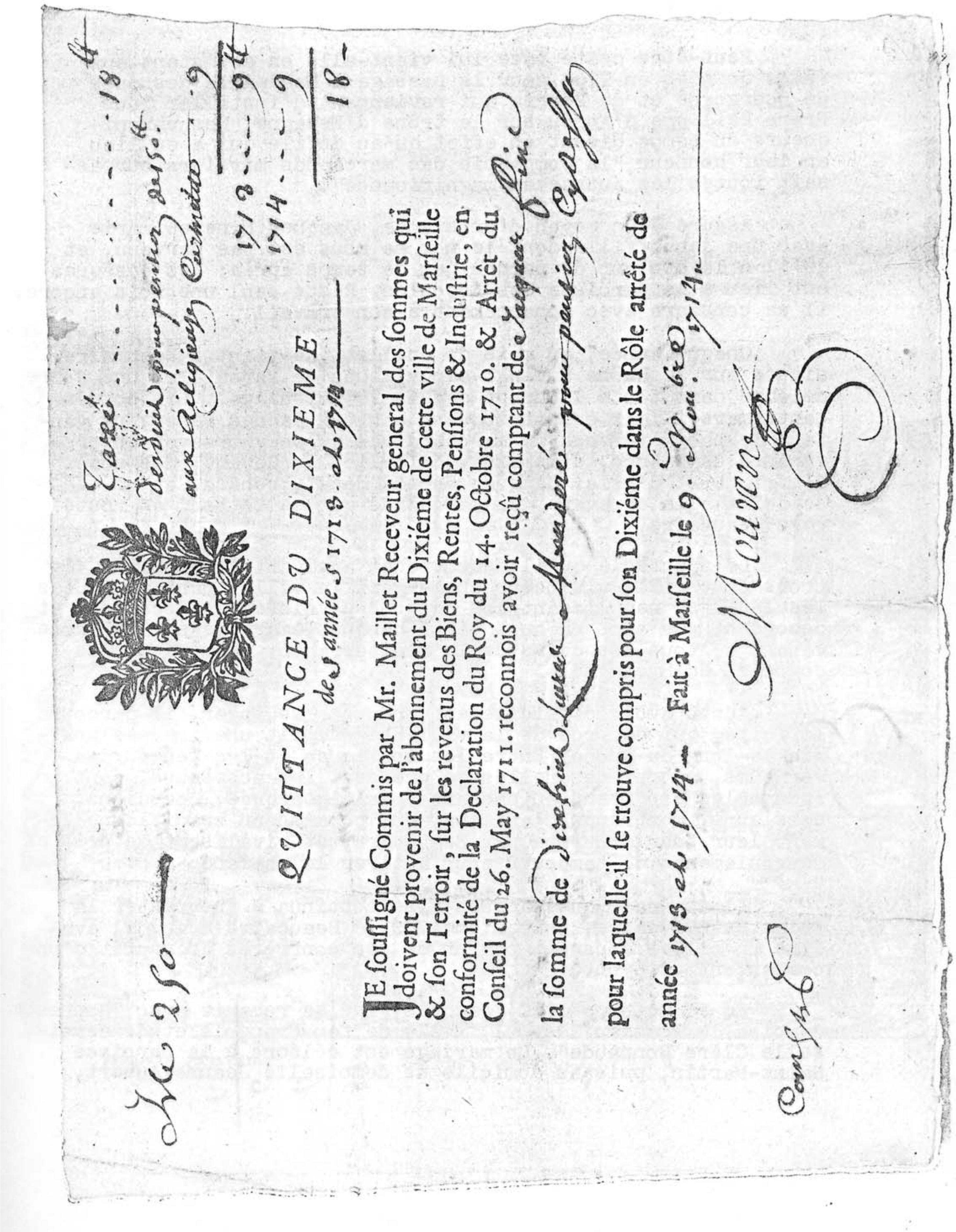
L. 250

Taxe ... 18 lt

provenant pension de 150 aux Religieux Carmelites

1713 ... 9

1714 ... 9

18

QUITTANCE DU DIXIEME

de l'année 1713 et 1714

JE soussigné Commis par Mr. Maillet Receveur general des sommes qui doivent provenir de l'abonnement du Dixiéme de cette ville de Marseille & son Terroir, sur les revenus des Biens, Rentes, Pensions & Industrie, en conformité de la Declaration du Roy du 14. Octobre 1710. & Arrêt du Conseil du 26. May 1711. reconnois avoir reçû comptant de Jacques Fine

la somme de Dixhuit Livres [illegible] pour pension [illegible]

pour laquelle il se trouve compris pour son Dixiéme dans le Rôle arrêté de

année 1713 et 1714 Fait à Marseille le 9. Nov.bre 1714.

Mouvans

Quittance d'impôt - Jacques Fine - 1714

Peut-être cette idée lui vient-elle en assistant aux fêtes données en 1701 pour le passage à Marseille des ducs de Bourgogne et de Berrï, qui reviennent d'installer leur frère Philippe d'Anjou sui' le trône d'Espagne. Le, chroniqueurs du temps disent en effet qu'au défilé qui e. eu lieu en leur honneur "1a Compagnie des marchands merciers surpassait toutes les autre, en magnificence".

Assuré d'un moyen d'existence, Jacques Fine se marie avec une jeune fille dort le nom ne nous est pas parvenu, et qu'il a la douleur de perdre peu de temps après; les obsèques ont lieu à la paroisse des Accoules. Resté seul une fois encore il se consacre avec acharnement à son travail.

Chaque année, au mois de Juillet, se tient à Beaucaire, située sur le Rhône à vingt-cinq lieues de Marseille, une foire célèbre dans toute l'Europe depuis le Moyen-Age.. Les commerçants marseillais en ont souvent parié à Jacques Fine, lui vantant le choix immense de marchandises qu'on y trouve, en provenance de France, d'Espagne, d'Italie, du Levant, des côtes d'Afrique et d'Asie. Jacques décide de s'y rendre, et un été se joint à la caravane des marchands qui. se en route vers Beaucaire.

Le spectacle qu'il découvre en arrivant l'éblouit : trois cent mille visiteurs submergent la ville, parlant toutes les langues, remplissant les maisons pavoisées et décorées, et débordant sur sept ou huit cents barques amarrées sur le Rhône venant de tous *les* coins de la Méditerranée, et même de Gascogne et de Bretagne.

Après avoir difficilement trouvé à se loger, il parcourt la foire, qui déborde de la ville et remplit une immense prairie le long du Rhône. Entre les boutiques et les tentes des vendeurs, autour desquelles se pressent les acheteurs, cent spectacles s'offrent au passant : saltimbanques, comédiens, bateleurs, montreurs d'animaux, qui commencent traditionnellement leur tour d'Europe par Beaucaire, et rivalisent de cris et de roulements de tambours pour attirer le chaland.

Il apparaît que Jacques Fine continua à fréquenter la foire de Beaucaire, puisqu'en I709 à. Beaucaire même, il avalise un billet souscrit par un de ses confrères au profit d'un commerçant de Lyon.

Le 14 Octobre 1710 Jacques Fine se remarie avec "honneste demoiselle Isabeau Rastoul, fille de feu François et de demoiselle Clère Bonnaude". Le mariage est célébré à la paroisse Saint-Martin puis au domicile de demoiselle Jeanne Aubert,

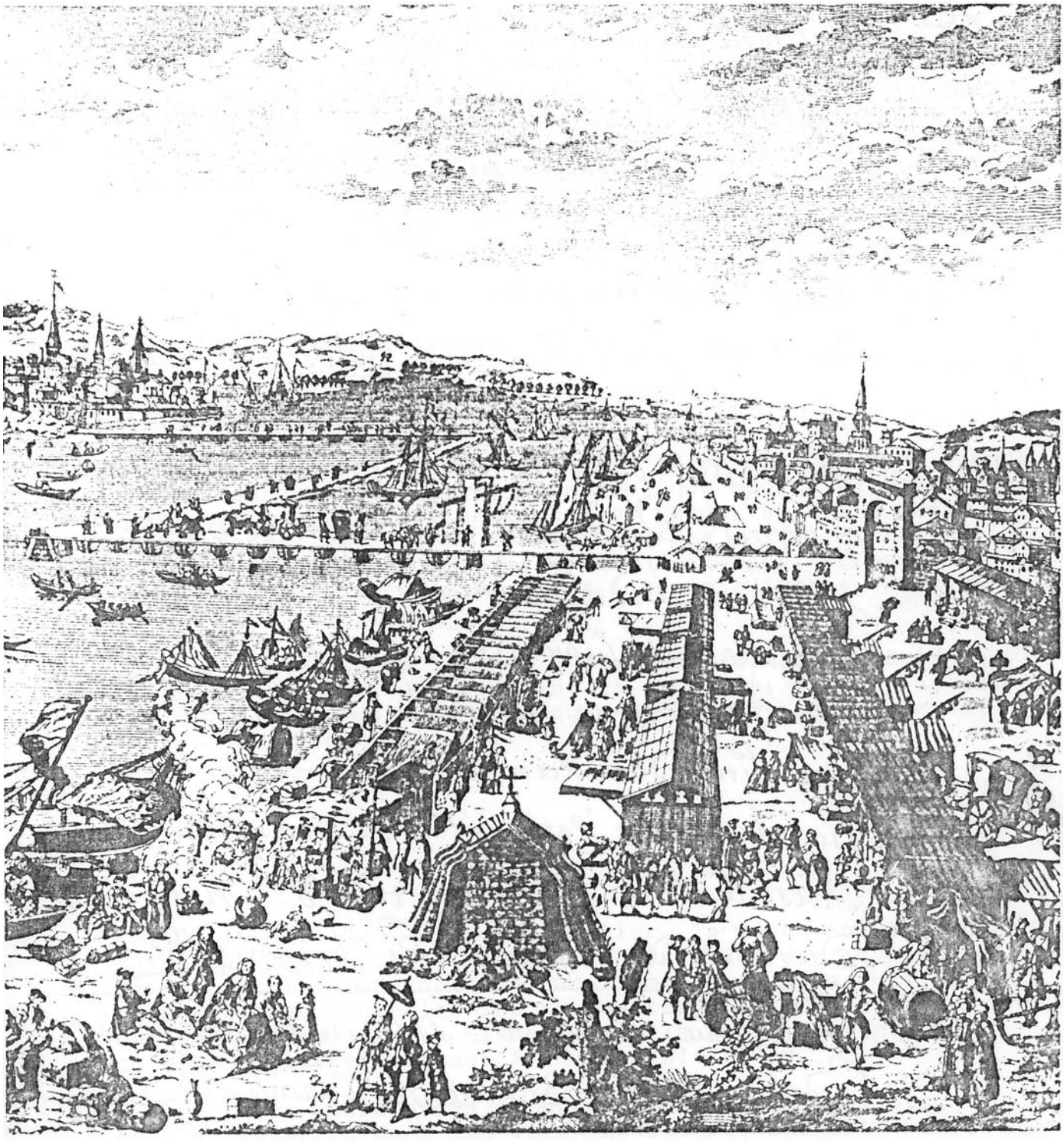

FOIRE DE BEAUCAIRE
(XVIIIe siècle).

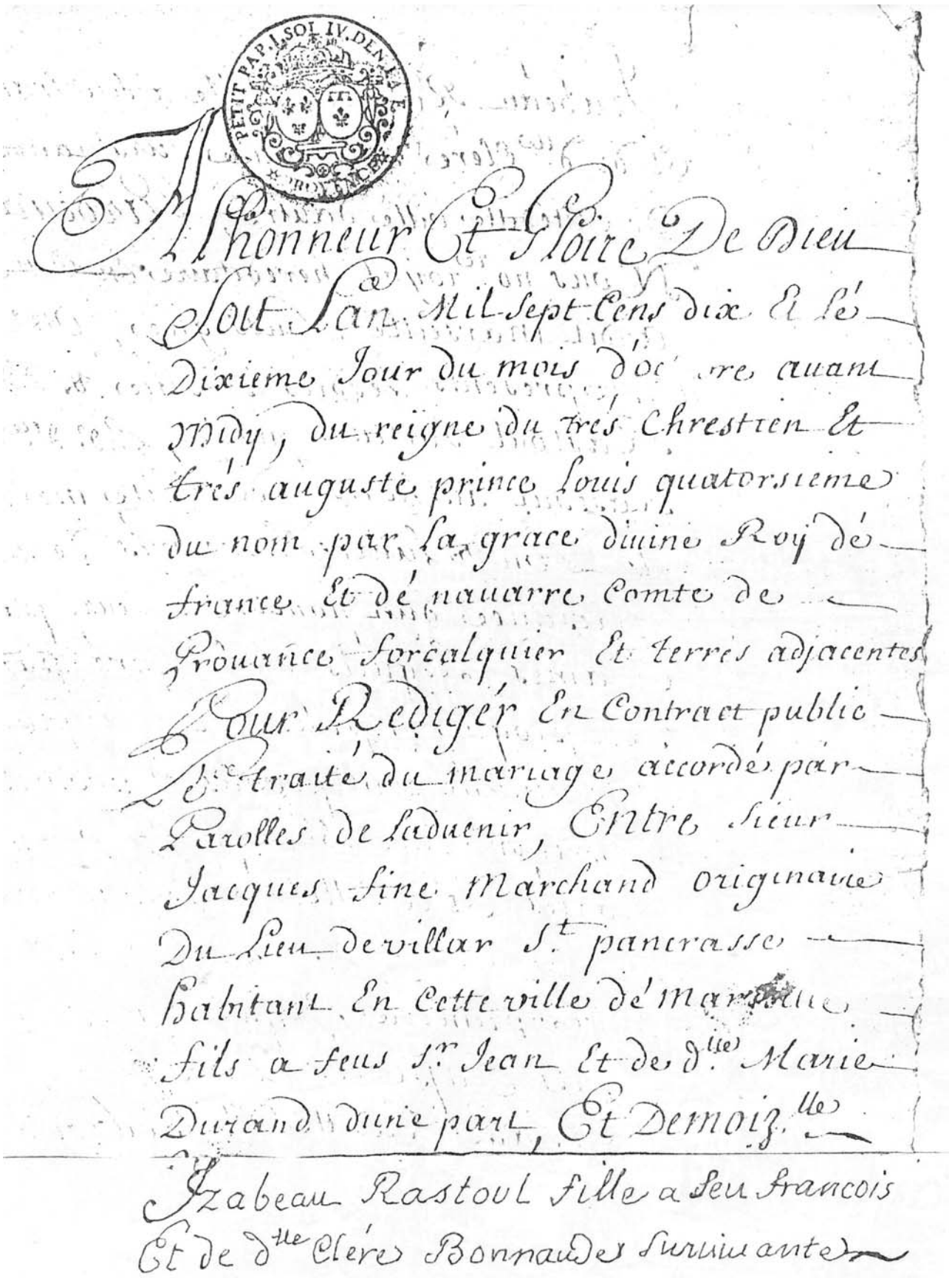

Contrat de mariage de Jacques Fine et Isabeau Rastoul (1710)

aïeule de la mariée, et précédé d'un contrat du 10 Octobre devant le notaire Cuzin.

Le 18 Mars 1712, Jacques Fine achète pour 6.500 livres, à l'hoirie Miolan-Simiane, une maison d'habitation sise au n° 7 de la rue de la Bonnetterie, à une centaine de mètres du port, et s'y installe avec sa jeune épouse. Cette acquisition le met en rapport avec maître Timon-David, assesseur de Marseille et conseil de la ville, dont une arrière-petite fille épousera un jour son petit-fils.

Dans le foyer maintenant reconstitué, les souvenirs du Briançonnais s'estompent au fur et à mesure que se succèdent les naissances : en 1712, un fils Jean-Baptiste, en 1713, un second fils Jacques-Albert; en 1715, où Louis XV succède à Louis XIV, la descendance marseillaise des Fine parait bien assurée.

Mais la mortalité infantile est effroyable à cette époque où les connaissances et la thérapeutique médicales sont quasi inexistantes. En 1716, un quatrième garçon survit à peine à sa naissance, et en 1717, pendant qu'une petite fille, Marie, vient heureusement au monde, l'aîné Jean-Baptiste meurt à l'âge de cinq ans. Deux jumelles, nées l'année suivante, ne survivront pas non plus.

Lorsque commence l'année 1720, dans la maison de la rue de la Bonnetterie, Jacques Fine et sa femme, n'ont plus autour d'eux que trois enfants : Jacques-Albert, 7 ans, François, 5 ans, et Marie, 3 ans.

\+ +
\+

Le 25 Mai 1720, un grand voilier, le Grand-Saint-Antoine entre dans le port, de Marseille. I1 arrive des échelles du Levant, et les badauds, toujours nombreux sur le quai, se pressent pour apprécier les manœuvres d'accostage. En voyant descendre vers eux la passerelle, ils ne se doutent pas qu'elle va livrer passage à un terrible fléau.

Quelques jours après en effet éclate dans la ville, encore resserrée dans ses vieux quartiers, une épidémie de peste, la plus atroce que l'histoire ait enregistrée. Les premiers cas se déclarent rue de l'Echelle, et se répandent bientôt dans la ville avec la rapidité d'un incendie.

Les habitants qui le peuvent s'enfuient à la campagne, mais la ville est bientôt entourée d'un barrage sanitaire.

Bientôt la disette s'installe. Pour se ravitailler, les habitants doivent se rendre à l'un des trois marchés établis à la périphérie, l'un à deux lieues sur le chemin d'Aix, l'autre sur la route d'Aubagne, le troisième à l'Estaque pour les denrées apportées par mer; à chacun de ces marchés, une double barrière sépare acheteurs et vendeurs pour éviter les contacts.

Dans la ville, d'où l'on ne peut sortir sous peine de mort, les actes d'héroïsmes se mêlent aux scènes d'horreur. On essaie d'abord de transporter les malades dans les hospices, mais ceux-ci sont vite débordés, et les rues qui y mènent totalement encombrées. La rue Dauphine (actuelle rue Nationale) qui conduit à l'hôpital des Convalescents est bientôt pleine de morts et de mourants qui n'ont pu aller plus loin.

Pour éloigner les cadavres des maisons, on les traîne sur tous les espaces libres : les places, l'esplanade de la Tourette, le Cours (cours Belsunce actuel), les quais, qui sont bientôt couverts d'un épouvantable amoncellement. Le port est plein de cadavres flottants.

Les échevins essaient d'assurer le ravitaillement et de maintenir quelque trace d'ordre, notamment contre les hors la loi qui pillent les maisons dont ils ont chassé les malades, mais leurs équipes sont décimées. Ils font appel au commandant des galères, qui leur fournit des équipes de forçats, sous promesse de la liberté, pour brûler les cadavres et nettoyer la ville. Le chevalier Roze accepte de diriger cette affreuse besogne. Sur les 724 galériens qui y sont employés, 241 seulement survivront.

Cependant, dans des hôpitaux de fortune, des médecins de Marseille et de Montpellier se dépensent sans compter. Admirables aussi d'oubli de soi l'évêque, Mgr de Belsunce, et de nombreux prêtres qui ne cessent de visiter les malades. Le 1er Novembre, l'évêque suit pieds nus, dans les rues infectées, une procession de tous les marseillais valides, et dit une messe en plein air au milieu de la ville.

L'épidémie s'arrête en Décembre. Elle a fait près de 40.000 victimes, plus de la moitié de la population. L'isolement rigoureux de Marseille durera un an encore, mais la peste fera encore 200 victimes en 1722 ; c'est alors qu'est solennellement prononcé par Mgr de Belsunce et les échevins le vœu annuel, régulièrement accompli jusqu'en 1871 par la municipalité, et depuis par la Chambre de Commerce.

Jacques Fine et sa famille sortent indemnes de cet affreux cauchemar Mais à cette époque, la mort rôde sans cesse autour des enfants. Deux ans plus tard, le petit Jean-François qui a neuf ans, et la petite Marie, qui en a sept, leur seront enlevés tour à tour. A onze ans, le petit Jacques-Albert, représente seul l'avenir des Fine de Marseille. (Tableau généalogique n°1)

\+ +
+

Cependant la ville se remet rapidement des effroyables pertes dues à la peste, et, cinq ans plus tard, elle a à peu retrouvé sa population du début de 1720. A partir de ce moment, l'activité de son port ne cesse de s'accroître : au début du siècle, 70 navires environ voguaient vers le Levant et la Barbarie; en 1728, ils sont 400, et de nouveaux marchés, ceux des nouvelles colonies d'Amérique, se sont ouverts devant eux.

L'industrie se développe et s'épanouit en branches nouvelles. La savonnerie augmente ses débouchés; l'industrie du sucre voit s'ouvrir six nouvelles raffineries. On compte bientôt une dizaine de faïenceries, plusieurs dizaines de chapelleries, plus de trente fabriques de bas de soie. L'augmentation du nombre des navires fréquentant le port entraîne une augmentation parallèle des ateliers de toile à voile, qui seront 160 en 1733.

Intelligemment conduit, le commerce de Jacques Fine s'élargit et profite de ce développement ; mais lui-même approche de la soixantaine, âge avancé pour l'époque, et après une vie toute de combat et d'épreuves, il n'a plus pour ambition que d'assurer l'avenir de son fils.

Jacques-Albert (Albert I) n'a que 17 ans lorsqu'en 1731 il fait la connaissance d'une toute jeune fille, Thérèse Eyraud, orpheline de père et avant-dernière d'une famille de cinq enfants, dont les trois aînés sont mariés.

Les jeunes gens se plaisent, les familles se rencontrent et conviennent de les marier dès que le garçon aura atteint ses dix-huit ans. Le 17 Août 1735, le mariage est célébré à l'Eglise Saint-Martin, paroisse de la mariée.

Le 2 Novembre, maître Sibon, notaire, est convié dans la maison des Fine pour dresser acte officiel des accords intervenus entre Jacques et Isabeau Fine et madame Françoise Eyraud au sujet des jeunes époux mineurs. La jeune épouse apporte les biens qu'elle tient par héritage de son père, et en confie la gestion à Jacques Fine. Celui-ci, "voulant donner à son fils des marques de l'amour qu'il lui porte, a promis et promet de le nourrir avec ladite demoiselle Eyraud, son épouse, et la famille qu'il plaira à Dieu de leur donner, même les entretenir de tout ce qui sera nécessaire, et ce dans sa maison, à sa table et ordinaire, tant en santé qu'en maladie".

En fait, la présence de son fils, qu'il associait à ses affaires, et de son très jeune ménage, devait redonner joie et vie à la maison de la rue de la Bonnetterie.

Le père de Thérèse Fine-Eyraud, mort en 1728, avait exercé la profession de "maître Bolanger", qui devait s'apparenter à celle de minotier de nos jours; car Michel Eyraud, qui s'intéressait aussi au cabotage maritime, avait laissé à sa femme et à ses enfants, outre son fonds de commerce,

son four et ses stocks de blé, cinq immeubles en ville, et une propriété agricole et vinicole au quartier "des Gallades" (les Aygalades) sur la route d'Aix, achetée par lui en 1711.

L'inventaire de ses biens décrit cette campagne comme consistant "en terres, vignes, arbres et bâtiments, de la "contenance de 38 carterées (12 hectares) plus ou moins, et "autrement tant qu'elle contient dans ses bornes et limites, "confrontant le chemin d'Aix, autre chemin traversier, propriété du sieur de Gaudemar, ruisseau entre deux, et autres "plus vrais confronts".

Léguée à sa femme Françoise, qui la laissera à sa fille Thérèse Fine en 1757, cette propriété n'est plus sortie de la famille Fine, et s'y trouve encore en 1977 .

L'inventaire de 1728 ouvre aussi un aperçu sur le "fond de maison" d'une famille bourgeoise à la fin du règne de Louis XIV. Dans la maison habitée par Michel Eyraud, sa femme et deux enfants, les armoires contenaient cinquante draps, cent-dix nappes, soixante chemises d'homme, et cent-septante chemises de femme. I1 est vrai qu'à cette époque, on ne faisait la lessive qu'au printemps et en été...

A la rue de la Bonneterie, la naissance successive de trois petites filles vient égayer la maison et le jeune ménage de Jacques-Albert, qui a bien pris en mains les affaires de son père. Celui-ci a maintenant soixante-huit ans; sa vie a été physiquement et moralement rude depuis les jours lointains de Villard-Saint-Pancrace, et il sent ses forces décliner.

Le 2 Mai 1740, par acte solennel passé devant le lieutenant de la Sénéchaussée, il émancipe son fils, "le mettant irrévocablement hors de sa puissance paternelle, se réservant seulement l'honneur et respect à lui dû par son fils". II lui lègue ensuite en toute propriété sa maison et son commerce, puis achète à Ollioules, près de Toulon, une maison de campagne où il se retire avec sa femme.

Jacques ne jouit que deux ans de cette retraite. Le 19 Juillet 1742, il s'y éteint pieusement, entouré des siens. I1 est inhumé le lendemain au cimetière d'011ioules. Isabeau refuse de quitter Ollioules pour ne pas être à charge à ses enfants. Mais elle ne se sent plus à l'aise dans sa trop grande maison, et la quitte bientôt pour un logement loué dans la localité, où elle terminera ses jours.

+ +
+

Profitant de l'extension de la ville et du port, Jacques-Albert développe le commerce de son père; il y adjoint notamment celui de la toilerie, qui devait largement profiter de l'essor de la marine.

En 1743, il achète à la Grand'Rue une maison plus agréable pour sa famille, en conservant pour la location l'ancienne maison de son père. Il gère aussi la propriété des Aygalades, dont sa belle-mère a conservé la jouissance depuis la mort de son époux.

La guerre a repris au sujet de la succession d'Autriche, et si Marseille ne subit qu'indirectement le contre-coup des campagnes militaires, menées par des armées de métier sur des théâtres d'opérations éloignés, elle voit en 1744 des navires de guerre anglais entrer dans la rade et menacer la ville. Ce n'était qu'un avertissement, et les marseillais sont quittes pour la peur.

La famille de Jacques-Albert s'agrandit. En 1745, Thérèse donne le jour à une quatrième fille, Rose ; en 1747, à une cinquième fille, Claire; en 1950, à une sixième fille, Dorothée. Jacques et Thérèse, ont maintenant vingt ans de mariage et, faute d'héritier mâle, la conservation du nom est une fois encore, compromise. (Tableau généalogique n°1).

Un dernier espoir naît lorsqu'une nouvelle naissance s'annonce en 1751. Elle a lieu dans la maison de la Grand'rue le 1er Janvier 1752. Cette fois c'est un garçon, que l'on baptise le jour même à 1a paroisse des Accoules sous le nom de Louis Albert (Albert deux).

Pendant ces évènements familiaux, Marseille poursuit sa transformation; c'est d'abord la suppression des galères, dont celles qui sont encore en service sont envoyées à Toulon et désarmées. Mais ce qui est perdu pour 1a guerre est gagné pour le développement économique. De port méditerranéen, Marseille est en train de devenir port mondial. Plusieurs milliers de navires y entrent chaque année, apportant des produits nouveaux qui transforment peu à peu la vie de la population.

Toutes les classes de la société peuvent maintenant prendre leur petit déjeuner au café au lait et au sucre, au lieu des soupes et du vin qui étaient encore habituelles sous Louis XIV. Les boutiques où l'on consomme du café remplacent peu à peu des cabarets.

On se met à porter jour et nuit du linge de coton. Les habits des hommes cessent d'être tous de teinte grise ou brune, pour se parer des couleurs de l'indigo et d'autres colorants exotiques. Les femmes élégantes commencent à porter des "schalls" et des étoffes légères d'origine lointaines : mousselines, surahs, madapolams, pékins, nankins ...

Le commerce local ou régional se transforme en grand négoce ; les commerçants affrètent des navires, et certains deviennent eux mêmes armateurs.

Tout le monde à Marseille connaît le plus riche de ces armateurs, Georges Roux, dont la flotte de 70 navires assure le commerce avec les colonies d'Amérique, et qui s'est fait construire rue Montgrand, dans les nouveaux quartiers, un hôtel somptueux qui deviendra plus tard la Préfecture de la ville.

Personnage exceptionnel, ce Georges Roux fournit un bon exemple de la hardiesse qui anime alors les " entrepreneurs" marseillais.

Anobli en 1750 par l'érection en marquisat du vaste domaine de Brue, dans la haute-Provence, qu'il a acheté en 1746 et où il s'est fait construire un château accompagné d'un pigeonnier seigneurial, il crée de toutes pièces, au centre de ce domaine un village dont il fait un centre industriel[4].

En peu de temps, il y installe un élevage de vers à soie alimentant une manufacture de soieries, des fabriques de coton de mouchoirs, de tuiles .... Ces fabriques prospéreront jusque vers 1770, où elles disparaîtront avec la fortune de leur animateur, ruiné par la guerre de Sept ans.

Cette guerre commence en 1756 dans l'enthousiasme. En Méditerranée, le maréchal de Richelieu enlève aux anglais l'île de Minorque avec une flotte rassemblée en secret dans le vieux port de Marseille. A son retour, un grand banquet est offert en son honneur en l'hôtel de Georges Roux, en présence de tous les armateurs de la ville. Plusieurs d'entre eux, entraînés par Georges Roux, décident alors de participer aux hostilités en se lançant dans 1a guerre de course, en même temps que des corsaires de Cassis, la Ciotat et de Toulon.

Des prouesses sont accomplies en Méditerranée par ces vaisseaux corsaires, mais malgré la générosité de la Chambre de Commerce de Marseille, qui offre à la marine royale un vaisseau de soixante-quatorze canons et l'armement de plusieurs autres, la France subit dans l'Atlantique de graves défaites qui entraîneront la perte du Canada et de la Louisiane, et 1a ruine de Georges Roux.

[4] Ce qui restera, après la Révolution, la destruction du château et les ventes de biens nationaux, du domaine agricole et forestier de Brue sera acquis par un aïeul de Coralie Lieutier épouse de Joseph-Albert Fine (Albert 5) et une partie en est encore de nos jours (1977) dans le patrimoine de leurs enfants.

En 1757, Thérèse perd sa mère, Françoise Eyraud, et hérite de la campagne des Aygalades, qui sera désormais le lieu de séjour de la famille pendant les mois d'été.

\+ +
+

Marseille souffre moins que les ports de l'Atlantique de la perte des colonies américaines. Jacques-Albert est du reste lié par ses affaires et ses liens de famille, avec des négociants qui commercent, comme lui, dans le bassin méditerranéen : son beau-frère Joseph Arnoux, qui a épousé une sœur aînée de Thérèse; Jean Salvat, qui traite des affaires importantes au Maroc ; Joseph Prat, qui possède un comptoir dans la ville alors espagnole, d'Oran; Basile Samatan, dont la femme est une petite-fille d'Ange Timon-David.

En 1765, il marie sa fille Victoire à Jacques Salvat, fils de Jean, qui prend la suite de son père dans ses affaires marocaines.

La population de Marseille s'accroît et la ville continue à grandir. On entreprend de créer en dehors des remparts, entre la porte de Noailles et la porte des Fainéants, un large promenade publique, ombragée, sur des terrains achetés aux capucins. Cette promenade champêtre comporte deux allées, dites "de Meilhan' et "des Capucines", entre lesquelles on aménage des guinguettes qui ont un vif succès, surtout le Dimanche, et un parc d'attractions qui attire toutes les classes de la société.

Le 9 Août 1772, Françoise Fine, troisième fille de Jacques-Albert, épouse Jacques Donat-Prat; le mariage est béni à l'église des Accoules par l'abbé Louis Donat-Prat, frère du marié, et trois mois après le jeune ménage s'embarque pour Oran, où Jacques va diriger le comptoir de son père. Il leur y naîtra deux enfants, qui mourront tous deux en bas âge.

Par une belle matinée du printemps 1774, le 6 Mai, les marseillais sont attirés hors de chez eux par les accents d'une fanfare. Précédé de trompettes et de timbaliers en dalmatiques, le viguier de la ville s'avance, bâton en mains suivi des échevins et des assesseurs en robes de cérémonie. A chaque carrefour, le cortège s'arrête, et le viguier proclame à haute voix la mort du roi Louis XV, et l'avènement de sa Majesté Louis seizième.

Comme dans tout le royaume, cet avènement est salué à Marseille comme celui de l'âge d'or, et célébré par des réjouissances et des illuminations. La même année, la ville ouvre encore, au-delà de la porte de Rome, une avenue plantée d'arbres conduisant aux terrains que le marquis de Castellane vient de lui offrir.

Le 23 Avril 1777, on fête chez les Fine le mariage de Dorothée avec François Antiq, de Digne, avocat au parlement d'Aix-en-Provence. I1 ne reste désormais plus, au foyer de Jacques-Albert et de Thérèse, que leurs filles Thérèse et Claire, qui ne se marieront pas et garderont leurs diminutifs de Théréson et de Clairon, et leur fils Louis-Albert, qui a 25 ans, et que son père a associé à ses affaires.

Cette même année voit la visite à Marseille du jeune Comte de Provence, frère du nouveau roi, auquel on fait une enthousiaste réception. Pendant quatre jours, fêtes et réjouissances se succèdent sans interruption.

I1 est probable que Louis-Albert, sinon toute sa famille est le long du quai ou sur une barque lorsque la felouque du prince, parée de damas cramoisi, traverse le port, avec pour rameurs douze capitaines de navires en uniformes écarlates.

On fait faire ensuite au jeune prince, dans le canal de l'Arsenal, une pêche miraculeuse des poissons qu'on y a rassemblés à son intention, et la joie populaire éclate lorsque le prince, transporté à la vue des poissons sautant hors des filets, dégaine son épée pour transpercer les fuyards.

\+ +
\+

Dans la maison de la Grand'rue, les peines succèdent aux joies. En 1779, Thérèse Fine-Eyraud, s'éteint après une pénible maladie. Suivant la tradition familiale de l'époque, elle laisse à son époux, sa vie durant, la jouissance de tous ses biens, et institue son fils légataire universel, à charge par lui de remettre à ses sœurs ce qui leur revient, et de servir aux anciens domestiques une pension à vie, s'il ne les garde pas dans sa maison.

Cependant, il n'est question à Marseille, encore ulcérée par le traité de 1763, que de la guerre que livrent aux Anglais leurs colonies d'Amérique du nord, auxquelles la France a décidé d'apporter toute son aide.

Les marseillais se passionnent pour l'indépendance de la jeune République américaine, et en 1782 les négociants, réunis dans l'enthousiasme, décident d'offrir au Roi un vaisseau de 118 canons, qui courra sus aux Anglais sous le nom de "Commerce de Marseille". C'est dire avec quelle satisfaction est accueillie la nouvelle du traité de Versailles qui rend à la France plusieurs territoires d'outre-mer.

Pendant toute cette période, Marseille connaît un développement très brillant. L'Etat a cédé à la ville les terrains de l'ancien arsenal, sur lesquels les nouvelles rues sont tracées. Beaucoup de négociants achètent des terrains dans les récents agrandissements, où les rues sont plus larges que dans la vieille ville, et y édifient des maisons qu'ils viennent habiter. Jacques-Albert quitte ainsi sa maison de la Grand'rue pour une neuve et plus spacieuse des nouveaux quartiers, dans la rue du Baignoir à proximité du Cours.

On voit s'élever des hôtels de belle architecture, ornés de magnifiques ferronneries, car les goûts artistiques et intellectuels ont gagné aussi les hommes d'affaires. Plusieurs d'entre eux sont membres de l'Académie de Marseille, fondée par le Maréchal de Villars, et en sont même les secrétaires perpétuels. Les artistes marseillais, parmi lesquels Pierre Puget, fondent une académie de peintres, sculpteurs et architectes dont les oeuvres sont de plus en plus appréciées et recherchées.

De nombreux salons s'ouvrent ; des représentations de tragédie, comédie et opéra ont lieu cinq fois par semaine et on construit une nouvelle salle sur les terrains de l'Arsenal; une académie de musique donne aussi chaque semaine des concerts très fréquentés. En 1781 paraît le premier numéro du Journal de Provence, journal d'information qui parait trois fois par semaine sur six pages, avec une feuille littéraire le samedi.

L'aspect général de la ville s'améliore, et en 1785, on installe dans les rues, jusque là obscures dès la tombée de la nuit, six-cent quatre-vingt-treize lanternes, qui auront quelques années plus tard une sinistre utilisation. Mais le moment est à l'optimisme, et pour l'inauguration, à Noël 1785, les marseillais sont joyeux et fiers de pouvoir se rendre à la messe de minuit par des rues éclairées.

Emancipé en 1784 par son père, qui s'est cependant réservé outre, "l'honneur et le respect paternel" le droit de consentir ou non à son mariage, Louis-Albert a fondé avec un associé, Pierre Cars, sous la raison sociale Cars, Fine et Cie, une maison de négoce prospère.

Il a maintenant 33 ans, et comme toute sa famille, il est resté très lié avec celle d'une cousine de son père, Marie-Thérèse Colomb, restée veuve en 1779 avec cinq enfants. Il va souvent leur rendre visite en leur maison de la rue du Pavé d'amour.

L'aînée des enfants Colomb, Polixène, est maintenant une aimable jeune fille de 22 ans, au charme de laquelle Louis-Albert n'est pas indifférent. Un projet de mariage s'ébauche mais une dispense est nécessaire pour une union entre cousins. Un postillon, porteur de la demande, part à cheval pour Avignon, qui est toujours ville pontificale, et en rapporte la bulle de

dispense, après avoir passé par Aix pour la faire enregistrer par le Parlement.

Le 5 Janvier 1786, le mariage est béni par messire Latil, prieur de Saint-Armentaire, à la paroisse St-Martin, où signent comme témoins ; "Joseph Mortuel, échevin", cousin de la mariée; "Jacques Salvat, ci-devant plénipotentiaire de sa Majesté Louis XV auprès de l'Empereur-roy du Maroc", beau-frère du marié; "noble Pierre Cars, écuyer"; et "Dominique Féraudy, ancien consul de Sa Majesté le roy de Sardaigne".

Suivant l'usage familial, Jacques-Albert promet de loger, nourrir et entretenir les époux dans sa maison et à sa table ou à leur faire une pension s'il vient à s'en séparer. Par un autre acte, il cède à son fils sa maison de la rue du Baignoir avec tous ses meubles.

Le jeune ménage n'habitera du reste pas cet immeuble. Marie-Thérèse Colomb étant venue, après 'Le mariage de ses deux fils, habiter avec sa dernière fille Julie au numéro 4 de la rue de Beausset, à proximité immédiate de la Canebière et du port, Louis-Albert achète une maison au numéro 3 de la même rue, et s'y installe avec son père.

C'est là que naît en 1786 une petite fille, qui reçoit au baptême le nom d'Eulalie; Polixène Fine n'aura pas d'autre enfant. Cette même année, 1a France signe avec l'Angleterre un traité de commerce qui assure la paix et procure à Marseille une prospérité croissante dans les dernières années de l'Ancien Régime.

\+ +
\+

L'atmosphère de Marseille commence à changer lorsqu'à la fin de 1788, on. annonce la prochaine réunion des Etats-Généraux du royaume. La question de l'égalité devant l'impôt et d'une nouvelle répartition des charges, dont toute la France se préoccupe, passionne Marseille, où les impôts sont "affermés", c'est-à-dire perçu suivant le mode le plus impopulaire.

Aux Etats de Provence, qui se réunissent à Aix en Janvier 1789, un délégué de la noblesse, que sa jeunesse orageuse a conduit dans plusieurs prisons, notamment au Château d'If, se signale par la vigueur de ses interventions en faveur des revendications nouvelles. C'est un triomphe que fait Marseille au comte de Mirabeau quand il arrive d'Aix; lorsqu'il repart, quatre-cents jeunes gens le précèdent à cheval et trois cents carrosses le suivent.

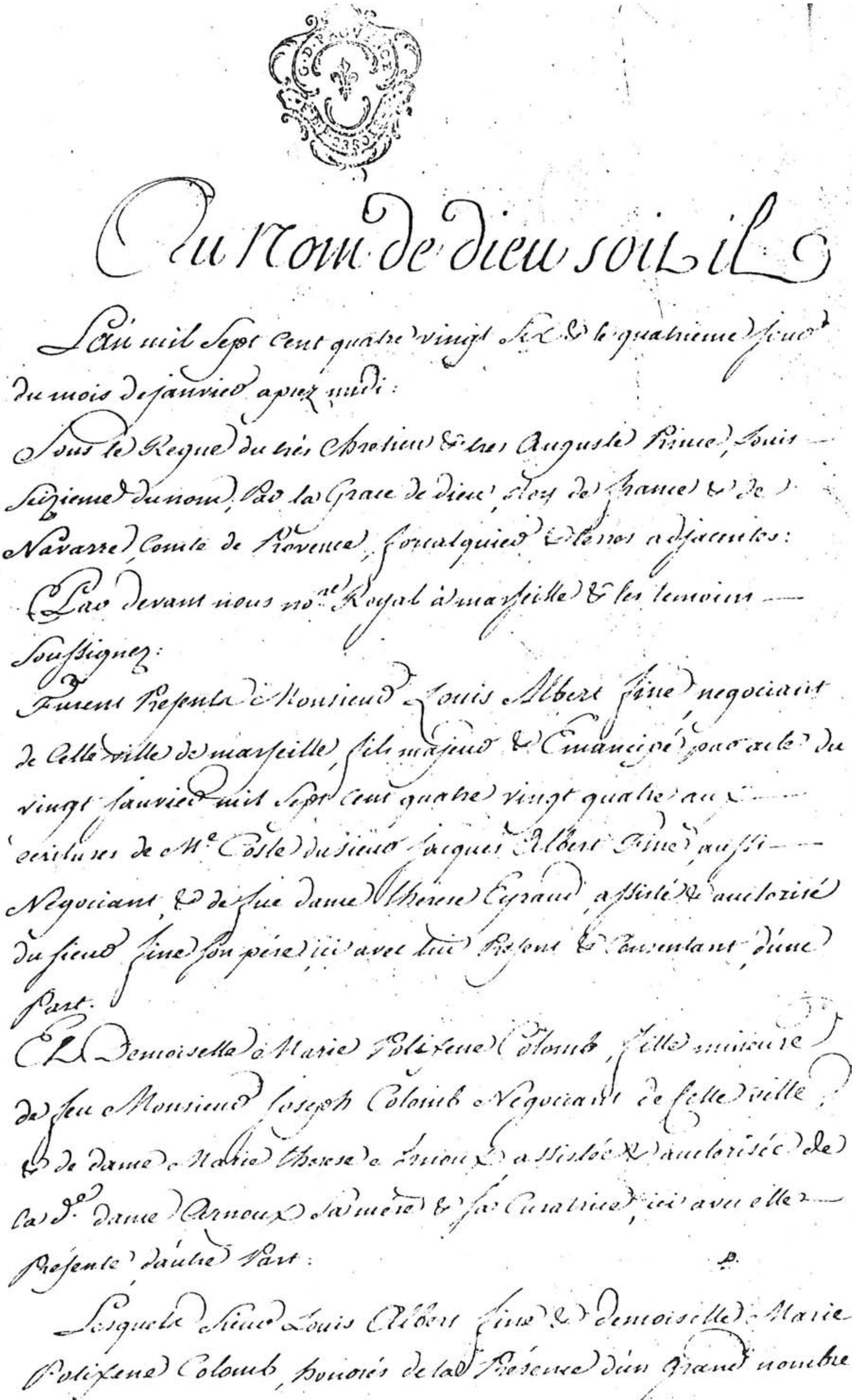
Au Nom de dieu soit il

L'an mil sept cent quatre vingt six & le quatrième jour du mois de janvier après midi :

Sous le Regne du très Chrétien & très Auguste Prince, Louis Seizieme du nom, Par la Grace de dieu, Roy de France & de Navarre, Comte de Provence, Forcalquier & terres adjacentes :

Par devant nous no.re Royal à marseille & les temoins soussignez :

Furent Presents Monsieur Louis Albert Fine negociant de cette ville de marseille, fils majeur & Emancipé par acte du vingt janvier mil sept cent quatre vingt quatre aux ecritures de M.e Coste du sieur Jacques Albert Fine aussi Negociant, & de feue dame Therese Eyraud, assisté & autorisé du sieur Fine son père ici avec lui Present & consentant, d'une Part.

Et Demoiselle Marie Polixene Colomb, fille mineure de feu Monsieur Joseph Colomb Negociant de cette ville, & de dame Marie Therese Arnoux, assistée & autorisée de lad.e dame Arnoux sa mère & sa Curatrice, ici avec elle Presente d'autre Part :

Lesquels sieur Louis Albert Fine & demoiselle Marie Polixene Colomb, honorés de la Presence d'un grand nombre

Contrat de mariage de Louis Albert Fine et Polixène Colomb (1786)

Mirabeau augmente encore sa popularité en faisant répandre et afficher sa réponse violente à une lettre du général comte de Caraman qui lui donne des conseils de modération.

Des émeutes se succèdent dans les mois suivants. La foule attaque et pille la maison du Directeur général des fermes fiscales, ce qui amène la création d'une "milice citoyenne", et bientôt l'arrivée de troupes royales chargées de rétablir l'ordre, parmi lesquelles le Régiment "Royal Marine". On aurait bien surpris un sous-officier de ce régiment, le sergent Bernadotte, en lui prédisant que la révolution qu'il venait combattre le conduirait à devenir roi de Suède et fondateur de dynastie ...

Les échevins et Caraman tentent de réformer l'administration de la ville, mais lorsque parviennent à Marseille, le 18 Août , les nouvelles du renvoi de Necker et de la prise de la Bastille, ils sont débordés par les manifestations du parti "patriote", dont le jeune avocat Barbaroux est l'orateur enflammé. Le 27 Juillet, l'abbé de Beausset, chanoine de Saint-Victor, conduit à Aix une troupe de manifestants qui obtient la libération des prévenus des dernières émeutes.

Un brigadier de la garde bourgeoise ayant été tué par un coup de feu d'origine inconnue, une nouvelle émeute se déchaîne et amène l'intervention des dragons et des Suisses.

Arrêtés, les fauteurs de troubles sont enfermés au Château d'If, et quatre seulement des échevins en fonctions, dont Basile Samatan, décident d'assurer l'intérim en attendant les nouvelles élections municipales décrétées par l'Assemblée Nationale. Les détenus du Château d'If font appel à celle-ci où Mirabeau prend leur défense, et obtient leur transfert, au fort Saint-Jean. Les élections ont lieu en Décembre, et c'est le candidat des "Amis de la Révolution" qui est élu maire de Marseille.

Le 11 Avril 1790 se fonde à la rue Thubaneau la "Société patriotique des amis de la Constitution", filiale du Club des Jacobins de Paris. Dans les jours qui suivent, les "patriotes" s'emparent des forts de la Garde, Saint-Nicolas et Saint-Jean, et la tête du commandant du fort Saint-Jean, le major de Beausset, oncle du chanoine de Saint-Victor, est promenée dans Marseille, au bout d'une fourche.

\+ +
+

Dans la tourmente qu'ils voient monter autour d'eux, Louis-Albert et son associé s'efforcent de maintenir leur négoce, dans lequel Jacques-Albert et les frères de Polixène ont aussi investi des capitaux.

La France est en paix avec l'extérieur, et les drames qui l'agitent n'ont encore que peu affecté son activité économique.

Donat-Prat, beau-frère de Louis-Albert, est rentré à Marseille avec sa femme Françoise, son associé étant allé le remplacer à la direction de leur comptoir d'Oran ; l'importance de ce comptoir se développe, et lui du moins, est à l'abri des troubles qui s'annoncent en France.

Mais une lettre de son associé, datée du 11 Octobre 1790, annonce une catastrophe ; "Un des plus affreux tremblement de terre qu'il y ait jamais eu a détruit la ville d'Oran ; toutes les marchandises et effets sont été engloutis dans les ruines ; une très grande partie des malheureux habitants de cette ville ont perdu la vie, une très grande partie encore sont estropiés; ceux enfin qui ont été assez heureux de sauver leur vie craignent d'être pris par les Maures, qui sont autour de la ville, et ne peuvent plus être contenus par les Espagnols qui se trouvent dans les fortifications.'

Donat-Prat ne devait rien récupérer de ses investissements à Oran. L'année suivante, un second tremblement de terre achève de ruiner la ville, que les Espagnols abandonnent et dont les Maures réoccupent les ruines.

Malgré les revendications et les manifestations violentes, le roi restait pour l'immense majorité des Français le protecteur du peuple et le garant de la justice et des libertés nouvelles. Aussi est-ce avec stupeur et consternation qu'est accueillie en Juin 1791 la nouvelle de la fuite de Louis XVI et de son arrestation à Varennes . Les Jacobins en profitent pour organiser des manifestations contre la personne du roi, dont les images sont brisées et foulées aux pieds.

A Marseille, la situation s'aggrave tragiquement. Le 28 Février 1792, une bouquetière du Cours Belsunce, qui a vertement injurié un "patriote", est pendue à une lanterne par une meute déchaînée.

Les nouvelles de Paris deviennent alarmantes : la guerre a été déclarée à la Prusse et à l'Autriche, et l'Assemblée a voté une série de mesures révolutionnaires contre les émigrés et les prêtres insermentés. I1 faut désormais un passeport pour se déplacer en France.

En Juin, pour la première fois, le conseil de la Commune de Marseille, inspiré par le Club, condamne la monarchie et exprime l'idée de la république. Le 2 Juillet, un bataillon de volontaires quitte Marseille pour Paris, en chantant le chant de guerre de l'armée du Rhin, que les parisiens baptiseront "Marseillaise".

Après le départ du bataillon, la terreur s'installe à Marseille.

Une équipe de pendeurs, dirigée par les frères Savon, arrête tous les malheureux dénoncés comme contre-révolutionnaires, et les accroches à la première lanterne. Devant la complète impunité des tueurs, toutes les jalousies et les haines privées s'assouvissent. Le 23 Juillet, deux Pères Minimes, dont l'un de 78 ans, sont pendus sur la place du Palais de Justice. Le même jour, un marchand drapier de la Grand'rue, emprisonné sous prétexte de propos imprudents tenus par son frère, est sorti de prison et pendu. Une quinzaine d'hommes de toutes conditions leur succèdent les jours suivants.

Louis-Albert, qui n'a jamais caché ses sentiments royalistes, comprend qu'il doit se rendre aux instances de sa famille, et, sans quitter la France, s'éloigner de Marseille jusqu'à ce que l'ordre y revienne.

Il demande et obtient, en sa qualité de commerçant:, un passeport pour Paris, et le 18 Juillet 1792, après avoir confié sa femme et sa fille de six ans à son père et à sa belle-mère, dont les maisons sont heureusement voisines, il embrasse tendrement tous les siens et monte dans la diligence de Lyon, bien conscient des risques et des incertitudes de cette séparation, qu'il ne peut supposer durable.

\+ +
\+

Le 21 Juillet, Louis-Albert arrive à Lyon, et descend chez une de ses relations d'affaires, le sieur Lacroix de Laval, 31 rue Mulet. Celui-ci le dissuade de poursuivre son voyage vers Paris, et lui propose d'attendre chez lui l'évolution des évènements. C'est donc à Lyon qu'il apprend l'envahissement des Tuileries, la déchéance et l'emprisonnement du roi.

Les nouvelles de Marseille ne sont pas meilleures ; les forces navales anglaises capturent tous les navires français en Méditerranée; le blé manque, la famine menace, les assignats s'effondrent. Une lettre de son associé Pierre Cars lui apprend enfin que, sur une dénonciation, il a été inscrit sur la liste des émigrés, tous ses biens et ceux de leur société mis sous séquestre. Il lui faut maintenant attendre l'occasion et la possibilité de faire annuler cette menaçante inscription.

Celle-ci ne tarde pas à devenir plus menaçante encore. Le 23 Septembre, la Convention décrète contre les émigrés le bannissement perpétuel ; le 23 Octobre, la confiscation de leurs biens, et 1a peine de mort pour ceux qui tenteraient de rentrer. Revenir à Marseille tant que cette inscription subsiste serait encourir la mort.

Le curé insermenté de la paroisse Saint-Férréol, s'étant à 84 ans spontanément présenté à l'Hôtel de Ville, a été aussitôt pendu à une lanterne au coin du Cours et de la rue Thubaneau.

Louis-Albert s'installe donc à Lyon; ne voulant pas faire courir de risques à sa famille, il tient le contact par lettres avec son associé, pour avoir des nouvelles de celle-ci et lui faire parvenir les certificats de résidence nécessaires à sa radiation; i1 lui propose aussi de profiter de sa présence à Lyon pour essayer de traiter quelques affaires de tissus...

L'abolition de 1a royauté avait été votée par la Convention le 22 Septembre 1792, et le 21 Janvier 1793, la tête de Louis XVI tombait sur la place de la Révolution.

Les lois se succèdent contre les émigrés, aggravant les peines qu'ils encourent, et édictant des conditions de plus en plus draconiennes pour la radiation de ceux qui, par erreur ou par fausses dénonciations, ont été portés sur la liste. Ceux-ci sont nombreux, et se pressent à la porte des bureaux aptes à établir les certificats exigés.

Par ailleurs, les correspondances sont surveillées, et le moindre mot imprudent ou mal interprété suffit pour envoyer à la mort expéditeur, transporteur et destinataire. Lettre de L.Albert Fine au citoyen Pierre Cars, à Marseille ;

" Lyon, le 29 Janvier 1793, l'an II de la République"

"J'ai reçu votre lettre du 24, qui me demande un certificat d'après la dernière loi. Je vous ai marqué hier que je me suis présenté aussitôt que la municipalité s'est déterminé à en délivrer.

"Je suis partisan trop zélé de la République pour ne pas me conformer aux lois qui en émanent, et je ne vois dans les difficultés que présente ce nouveau mode que de justes précautions contre les traîtres à la Patrie.

"Quoique je me sois fait inscrire de suite, je n'ai cependant pu avoir que le numéro 267, et hier on en était au numéro 530, tant est grande l'affluence. Ceux qui passent prennent tous de deux à trois heures, et plus s'ils en ont besoin, ce qui rend cette opération très longue d'après la nouvelle formule, et malgré que l'on ait établi deux bureaux, il n'y avait encore qu'une quarantaine de personnes affichées.

"J'aime trop les principes d'égalité pour chercher à devancer mon tour, et d'ailleurs nous ne sommes plus dans l'ancien régime pour obtenir ces passe-droits; mais j'espère que l'impossible n'étant pas en mon pouvoir, les autorités de chez nous accorderoient un délay si absolument je devois passer de suite au Comité. Je fait acte de soumission à la loi et serai exact à prendre mon tour dès qu'il arrivera."

Lorsque cette lettre parvient à destination, de nouveaux évènements, qui remettront tout en question, se préparent à Marseille et dans tout le Midi.

\+ +
+

Depuis l'installation de la Convention, la lutte n'a cessé de s'aggraver entre les Girondins, devenus les modérés de l'Assemblée, et les Jacobins de la Montagne.

Charles Barbaroux, le député le plus actif et le plus éloquent de Marseille, siège sur les bancs de la Gironde. I1 a fait évoluer dans le même sens, c'est-à-dire contre les excès du Club jacobin de Marseille, la municipalité avec le maire Mouraiile, et le Conseil général où il compte beaucoup d'amis. Révoltés par les pendaisons dont elle a été témoin en Juillet, la majorité de la population marseillaise lui est favorable.

Sous l'inspiration de Barbaroux, avec l'appui de l'opinion et malgré l'opposition du Club, le Conseil général de la commune a crée un tribunal populaire pour réprimer les abus, les exécutions sans jugement. Le 28 Janvier 1?93, ce tribunal envoie à l'échafaud, dressé sur la place Saint-Michel, un jacobin notoire convaincu d'avoir levé des contributions illégales ;' la tension s'accroît entre la municipalité, soutenue par Barbaroux, et le Club.

Cependant, les nouvelles extérieures s'aggravent ; la Vendée se soulève, les Autrichiens envahissent la Belgique, où Dumouriez traite avec eux. Deux conventionnels sont envoyés à Marseille pour prendre des mesures de salut public. Le Club en profite pour dénoncer le maire Mouraille, qui est arrêté.

Aussitôt la population se déchaîne contre les jacobins. Les "sections" réorganisées s'unissent à Barbaroux et deviennent tout à fait girondines. Le tribunal populaire rentre en action, envoie à l'échafaud trois pendeurs de Juillet, dont les frères Savon, et une quinzaine de responsables d'assassinats sans jugement.

Tout l'état-major du Club jacobin est arrêté, et le 3 Juin le local de la rue Thubaneau, pillé par la foule, est fermé. Les insurgés marseillais ignorent encore les tragiques évènements de Paris, qui ont abouti à l'arrestation des Girondins. Lorsque la nouvelle leur en parvient le 6 Juin, il est trop tard pour reculer. Les sections marseillaises entrent en révolte ouverte contre la Convention, et forment un bataillon de volontaires pour tenir tête aux troupes conventionnelles.

A Lyon, Louis-Albert est le témoin d'une révolte semblable. Sitôt connue l'arrestation des députés girondins, les modérés lyonnais, aidés par les royalistes, mettent sur pied une armée de 20.000 gardes nationaux destinée à se joindre aux insurgés du midi.

Aussitôt, la Convention envoie une armée, commandée par le général Kellerman, avec l'ordre de détruire entièrement au canon la ville de Lyon, qui compte alors 200.000 habitants. Une proclamation met en demeure tous les étrangers à la ville, et ceux qui ne veulent pas partager son sort, de s'en éloigner au plus tôt.

Louis-Albert demande et obtient le 9 Juillet un passeport lui permettant de sortir de Lyon, où il reste cependant en attendant l'évolution des évènements.

Après quelques succès de l'armée départementale des Bouches-du-Rhône, à laquelle se sont joint des insurgés du Gard, la défection d'Avignon, qui se range du côté de la Convention, l'oblige à se replier sans avoir pu faire sa jonction avec les Lyonnais. Kellerman marche sur Lyon, qui sera bientôt totalement assiégée.

La Terreur s'est instaurée à Paris et dans toute la France, qui se hérisse d'échafauds. Les communications avec Marseille sont coupées. Louis-Albert se décide alors à quitter Lyon en direction de Saînt-Etienne; il fait étape le 19 Juillet au bourg de St-Jean-de-Toulas, et arrive le 20 à St-Chamond, où il espère avoir des nouvelles de Marseille, et où il s'installe provisoirement.

I1 y apprend que l'armée des insurgés méridionaux, qui a d'abord reculé devant celle de la Convention, a repris l'offensive et contraint l'armée de Carteaux à repasser la Durance près d'Orgon, mais ne peut obtenir aucune nouvelle de Marseille. Le 9 Août, à bout de ressources, il quitte Saint-Chamond pour Annonay, où il a de bonnes relations d'affaires.

I1 y arrive le 11 Août 1793, se rend chez ses correspondants Desgrand père et fils, qui le reçoivent très amicalement, lui procurent un logement, et lui proposent de tenir leur comptabilité pendant le temps que durera son exil.

\+ +
\+

Les nouvelles du Midi sont redevenues désastreuses pour les insurgés, qui ont été écrasés à Cadenet et à Salon par l'armée Carteaux. Marseille a lancé un appel à l'aide désespéré à l'escadre anglaise, qui a préféré aller occuper Toulon.

Le 25 Août, l'armée Carteaux entre à Marseille, qui n'a aucune pitié à attendre des vainqueurs. Louis-Albert songe avec angoisse aux siens, trois femmes, un vieillard, une petite fille infirme, qui vivent ce drame dans les deux maisons heureusement étroitement voisines, de la rue de Beausset devenue "rue Gracchus".

Le club jacobin se réinstalle rue Thubaneau, et se charge de fournir des listes de suspects au tribunal révolutionnaire qui a remplacé le tribunal populaire ; le 28 Août, C'est le président de ce tribunal qui lui est livré, revêtu de la chemise rouge des parricides.

Dans les semaines suivantes, 162 personnes sont déclarées coupables et exécutées. Mais le tribunal en acquitte 278, estimant que " si l'on veut punir tous les coupables, il faut faire disparaît les trois quarts de la population Il. Une telle indulgence est jugée inadmissible par Danton et par la Convention, qui rappellent leur représentant, et le remplacent par deux "durs", les conventionnels Barras et Fréron .

Le tribunal révolutionnaire, accusé de modération, est remplacé par une commission de cinq juges, dite commission "Brutus", qui siège aux Accoules. La guillotine est transportée de la place Saint-Michel à l'actuelle place de la Bourse, à cent mètres de la rue de Beausset.

Le "Journal républicain de Marseille" donne des conseils pour son utilisation :

"A Marseille, l'échafaud n'est pas assez imposant, parce qu'il n'est pas assez élevé et assez grand. Comme à Paris, la machine devrait être peinte en rouge foncé, pour que l'homme trop sensible n'aperçoive pas les traces de sang humain.

"Une garde nombreuse devrait entourer l'échafaud, pour prévenir ce que peut susciter le désespoir ou le fanatisme royal ou religieux.

"A Paris, l'art de guillotiner a atteint la dernière perfection; Samson et ses élèves escamotent leurs hommes; ils en ont expédié douze en treize minutes. Il faut envoyer le bourreau de Marseille suivre un cours chez Samson…"

Les malheureux marseillais qui cherchent des informations dans leur unique journal doivent absorber ce genre de littérature, tandis que les spectacles "civiques" affichés par le Théâtre Brutus s'intitulent "Le château des sans-culottes", "La papesse Jeanne ", "La sainte omelette" ...

Même quand ils ne sortent pas de chez eux, Jacques-Albert, Marie-Thérèse Colomb et ses deux filles entendent le roulement des sinistres tombereaux et les cris des "habitués" qui saluent la chute des têtes.

Sans doute voient-ils passer parfois la sinistre tricoteuse connue sous le nom de "la Cavale", qui monte tous les jours la garde, avec un sabre, devant le tribunal des Accoules, et escorté à la guillotine les condamnés.

En sept semaines, 123 personnes sont guillotinées, parmi lesquelles la plupart des "notables" qui étaient restés à Marseille, et plusieurs prêtres.

Le 23 Septembre, la "loi des suspects" autorise les perquisitions à domicile à toute heure du jour ou de la nuit, et permet l'arrestation, non seulement de ceux qui ont combattu la révolution, mais aussi de ceux qui ne lui ont pas témoigné une suffisante sympathie.

La vengeance et la haine se donnent alors libre cours ; il suffit d'accuser pour envoyer n'importe qui à l'échafaud. Marseille, qui avait vu un espoir de paix dans les évènements de Janvier, est à nouveau plongée dans l'horreur.

\+ +
\+

A Annonay, Louis-Albert reçoit ces tristes nouvelles en même temps que celles de Paris ; la reine Marie-Antoinette, les Girondins, le duc d'Orléans, qui avait voté la mort du roi, Madame Elisabeth ont été exécutés.

Aux prises avec la guerre extérieure et la révolte intérieure, la Convention continue à poursuivre la destruction de tout vestige du passé ; l'ancien calendrier est aboli, les noms des mois sont changés, les Dimanches supprimés; la décade remplace la semaine et les jours s'appellent désormais primidi, duodi, tridi, etc ... avec, au lieu d'un nom de saint, celui d'un produit agricole.

Dans cette atmosphère de tragédie et de démence, Louis-Albert n'oublie pas que sa radiation, de plus en plus en nécessaire et difficile, dépendra de la production de certificats prouvant sa résidence ininterrompue sur le territoire national. Le 14 Novembre, il retourne donc à Lyon, qui a été occupée par les troupes de la Convention après un siège de deux mois et d'incessants bombardements ; la ville est presqu'entièrement détruite, et la Convention lui a enlevé jusqu'à son nom, qui a été remplacé par celui de "Commune affranchie".

Grâce à ses amis qui lui fournissent des témoins, il obtient les certificats recherchés. Puis il refait en sens inverse la route parcourue en Juillet, s'arrêtant dans chacune des villes qu'il a visitées, et où son passeport a été visé, pour obtenir les certificats exigés par la loi.

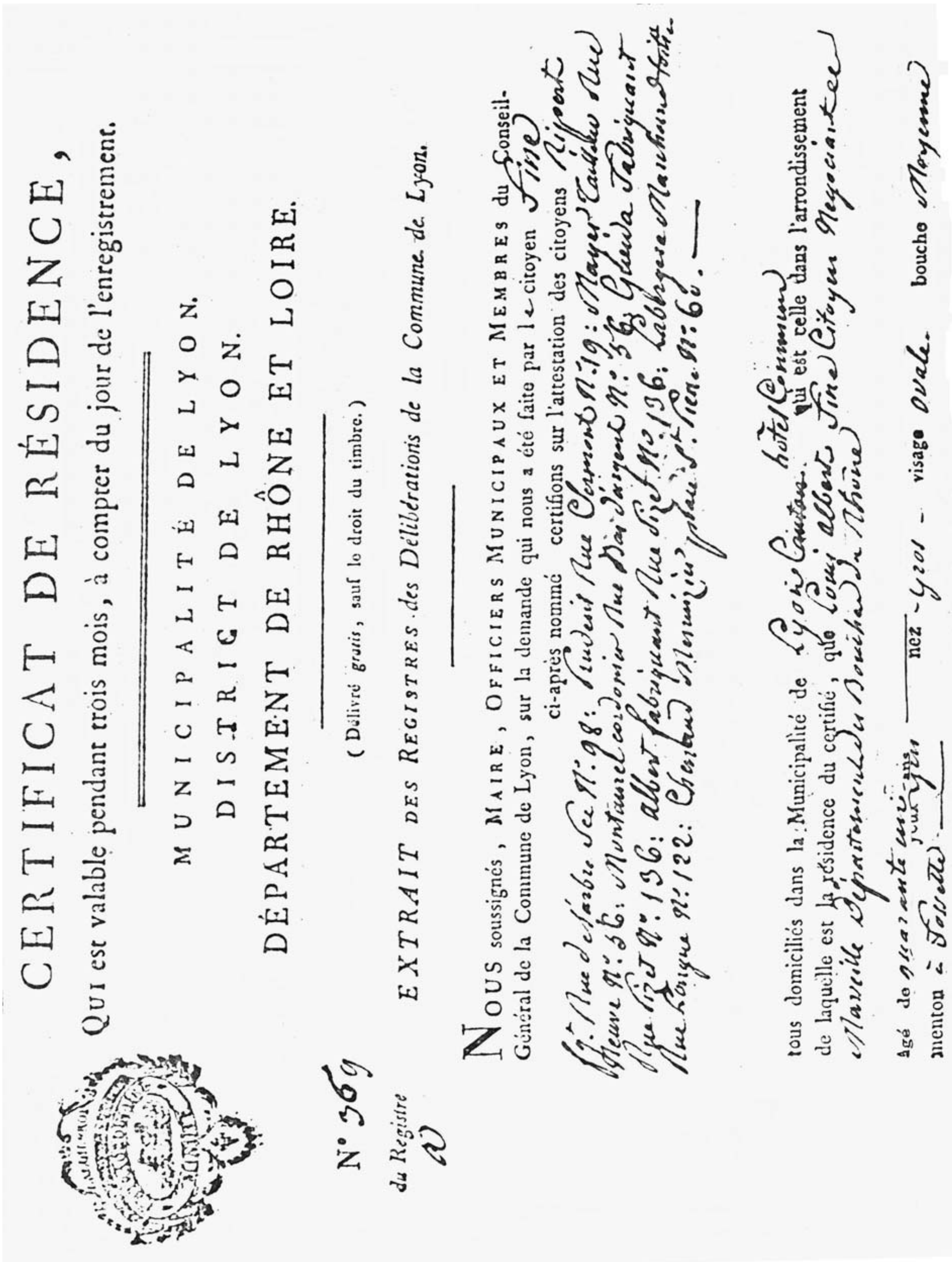

CERTIFICAT DE RÉSIDENCE,

QUI est valable pendant trois mois, à compter du jour de l'enregistrement.

MUNICIPALITÉ DE LYON.

DISTRICT DE LYON.

DÉPARTEMENT DE RHÔNE ET LOIRE.

N° 369

du Registre

(Délivré *gratis*, sauf le droit du timbre.)

EXTRAIT DES REGISTRES des Délibérations de la Commune de Lyon.

NOUS soussignés, MAIRE, OFFICIERS MUNICIPAUX ET MEMBRES du Conseil-Général de la Commune de Lyon, sur la demande qui nous a été faite par le citoyen Fine ci-après nommé certifions sur l'attestation des citoyens Ripert fg. Rue de l'arbre Sec N°. 98: Prudent Rue Clermont N°. 19: Mayer Tailleur Rue Neuve N°. 56: Montaurel cordonier Rue Bat d'argent N°. 56: Gueida Fabriquant Rue Pizet N°. 136: albert fabriquant Rue Pizet N°. 136: Labergere Marchand Rue Longue N°. 122: Chenaud Menuizier place St. Pierre N°. 60. —

tous domiciliés dans la Municipalité de Lyon Canton hotel Commun qui est celle dans l'arrondissement de laquelle est la résidence du certifié, que Louis albert Fine Citoyen Negociant a Marseille Departement des Bouches du Rhône

âgé de quarante un ans — yeux gris nez gros — visage ovale bouche Moyenne menton à Fossette —

Certificat de résidence à Lyon de Louis-Albert (Février 1793 – An II)

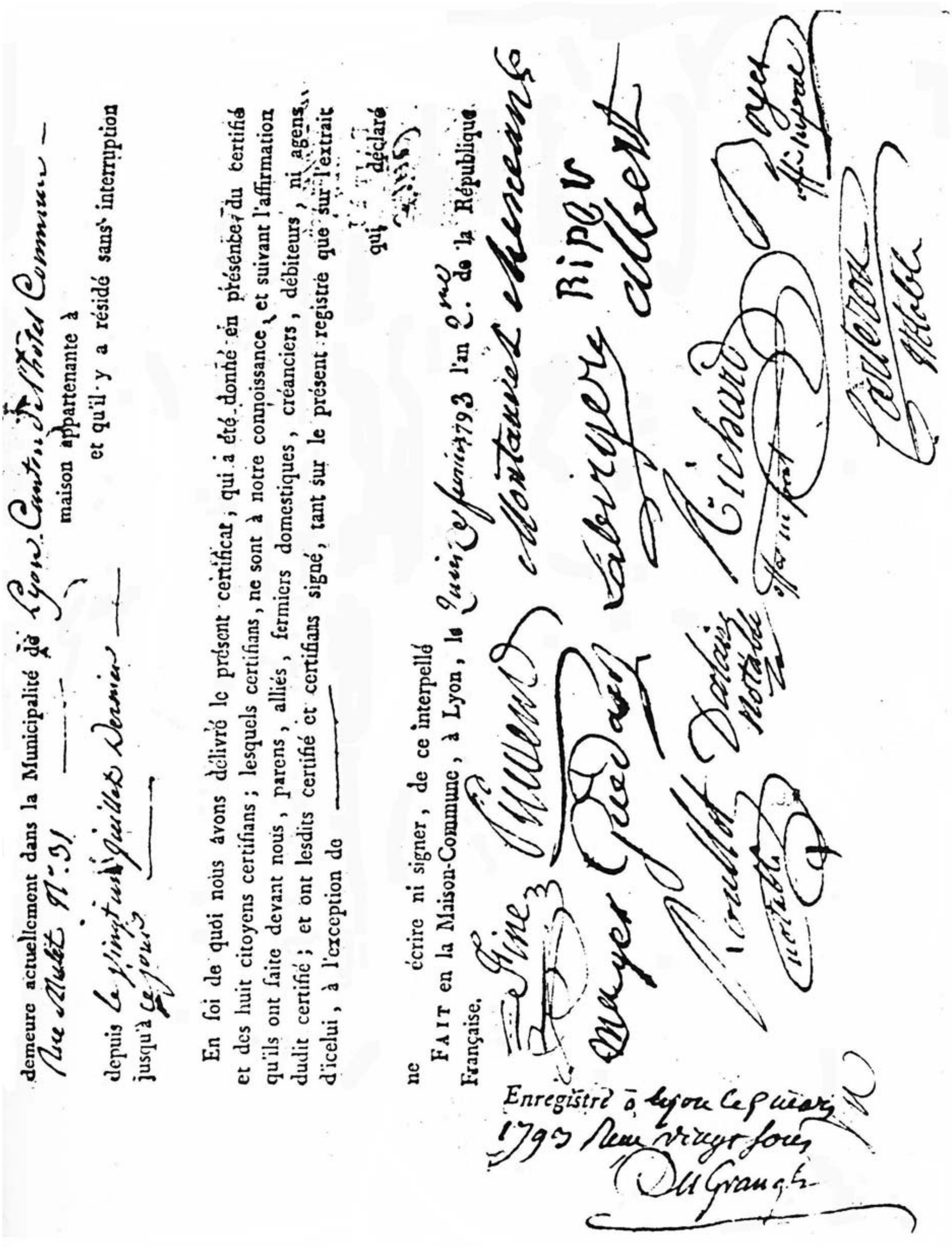
demeure actuellement dans la Municipalité de Lyon Canton de l'hôtel Commun — Rue Mulet N° 31 ——— maison appartenante à

depuis le vingt un juillet dernier ——— et qu'il y a résidé sans interruption jusqu'à ce jour ———

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat, qui a été donné en présence du certifié et des huit citoyens certifians; lesquels certifians, ne sont à notre connoissance, et suivant l'affirmation qu'ils ont faite devant nous, parens, alliés, fermiers, domestiques, créanciers, débiteurs, ni agens, dudit certifié; et ont lesdits certifié et certifians signé, tant sur le présent registre que sur l'extrait d'icelui, à l'exception de ——— qui déclaré ne écrire ni signer, de ce interpellé.

FAIT en la Maison-Commune, à Lyon, le quinze février 1793 l'an 2me de la République Française.

Certificat de résidence à Lyon de Louis-Albert (Février 1793 – An II)

Il fait parvenir ceux-ci à Marseille, et dès le 28 Novembre, tandis qu'il rejoint Annonay, Polixène présente aux autorités des Bouches-du-Rhone une pétition accompagnée de ces certificats, demandant la radiation de son mari delà terrible liste.

Sa demande est repoussée; elle tombe en pleine Terreur. Toulon ayant été repris aux Anglais, Barras et Fréron y font exécuter des massacres en masse, puis reviennent sévir à Marseille. Les commerçants et les prêtres sont cette fois les principales victimes. Basile Samatan, ancien échevin, est guillotiné avec d'autres notables.

Le 6 janvier 1794) Barras et Fréron prennent un arrêté supprimant le nom de Marseille, qui devient "Ville sans nom", et ordonnent la démolition de tous les édifices où ont siégé les sections girondines, parmi lesquels deux églises et une partie de Saint-Victor.

Polixène n'hésite cependant pas à tenter une nouvelle démarche auprès de ces deux fous tout-puissants, et dépose à 'nouveau sa demande le 9 Février (13 Pluviôse an III) en protestant contre le refus qui lui a été opposé, et en exigeant un reçu, qui nous à été conservé :

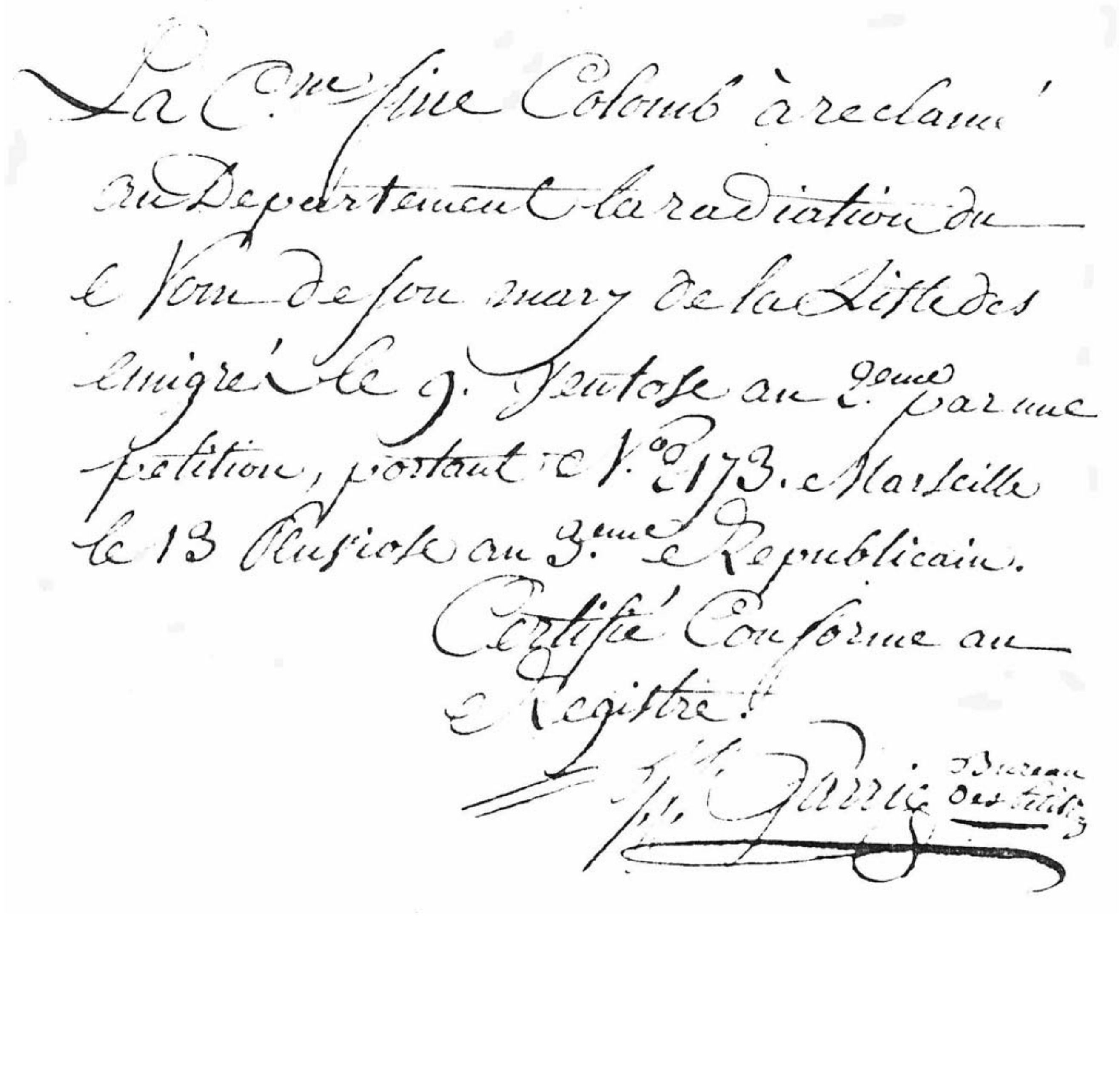
La C.ne Fine Colomb à reclamé au Departement la radiation du Nom de son mary de la Liste des emigrés le 9. Ventose an 2.eme par une petition, portant le N.o 173. Marseille le 13 Pluviose an 3.me Republicain.

Certifié Conforme au Registre.

[illegible] Bureau des [illegible]

On apprend alors que Fréron, au comble de l'hystérie, a proposé de raser la colline de la Garde pour en combler le port, et que devant une telle extravagance, Robespierre a rappelé à Paris les deux "administrateurs".

Quand Barras et Fréron se présentent chez le dictateur tandis qu'il est à sa toilette, et lui présentent leurs humbles compliments, l'Incorruptible se retourne sans dire un mot, crache sur les souliers des visiteurs, puis se remet à sa toilette. Les deux hommes n'oublieront pas cette réception le 9 Thermidor ...

En attendant, leur successeur à Marseille, le conventionnel Maigret, n'apporte pas moins de férocité dans la répression du 13 Mars au 4 Août 1794, il fait juger encore 947 accusés, dont 460 sont guillotinés. Le 20 Mars 1794, en sa présence l'église des Prêcheurs est transformée en temple de la Raison. Une actrice figure la déesse, dont le culte est désormais célébré tous les décadi; participent au culte deux mégères tristement célèbres, la Fassy et la Cavale. Un autel à l'Etre suprême est édifié sur la place de Castellane, pendant qu'un arrêté interdit toute inscription religieuse dans les cimetières.

Mais tout cela ne nourrit pas la population, et la famine sévit à Marseille, que les campagnes désertées ne ravitaillent plus. Le 21 Juin, tous les citoyens, avec leurs femmes et leurs enfants, sont requis pour les travaux de la moisson, sous peine d'être déclarés suspects et mis en accusation.

Pendant cette vengeance de la capitale contre la province fédéraliste, une lutte sans merci se poursuit à Paris même entre Robespierre et les "factions". A la fin Mars, l'Incorruptible fait exécuter Hébert et les "exagérés", le 5 Avril, Danton et les "indulgents".

Mais le 27 Juillet, 9 Thermidor, il succombe à son tour devant ceux qu'il se dispose à frapper; au premier rang desquels se retrouvent Barras et Fréron.

\+ +
\+

Robespierre a été abattu par un groupe de terroristes. Mais la nation, lasse de massacres, veut y voir la fin de la Terreur. A Marseille, de nouveaux représentants remplacent bientôt Maignet. Malgré les protestations du club, plus de 500 personnes sont libérées. Une émeute tentée par les Jacobins échoue devant la détermination de la population. Cinq meneurs sont envoyés à l'échafaud, et la foule aide la force publique à arrêter les plus violents clubistes. Mais des batailles rangées et de nombreux règlements de compte sanglants continuent d'avoir lieu en pleine rue.

Cependant les mois passent, et dans son refuge d'Annonay, Louis-Albert attend toujours l'annonce qu'il peut enfin aller reprendre une vie normale auprès des siens.

C'est une nouvelle bien différente qui lui parvient le 3 Novembre : sa femme est gravement malade. Bouleversé, et prêt à tout risquer, il va en hâte faire viser à l'Hôtel de ville un dernier certificat de résidence, fait ses adieux à ses amis Desgrand, et monte dans la première diligence en partance pour la Provence.

En arrivant à Marseille, bravant le risque d'être reconnu, il se précipite rue Gracchus. Polixène est mourante. La plupart, des médecins ont quitté la ville ; il n'y a plus de remèdes, presque plus de vivres. Minée par trois années de chagrin, d'anxiété et de privations, cette jeune femme de trente ans ne réagit plus contre la maladie. Un prêtre ami vient clandestinement lui apporter les Sacrements, et le 19 Novembre 1794, 24 Brumaire an III, elle meurt entre les bras de son mari.

Deux "voisines", sans doute des servantes dévouées et fidèles, Rose Martin, qui déclare ne pas savoir signer, et Elisabeth Maure, vont déclarer le décès à la Maison commune ; les cérémonies funéraires ne sont plus de mise, et Louis-Albert doit continuer à se cacher. Le lendemain, l'officier d'état civil se rend rue Gracchus pour vérifier le décès et conduire la défunte au "champ du repos".

Louis-Albert serre contre lui sa fille Eulalie. Mariethérèse Colomb est soutenue par sa fille Julie qui, à 23 ans, a déjà vu tant d'horreurs. Auprès d'eux, droit malgré ses 81 ans Jacques-Albert est l'image de la dignité dans la douleur. Veuf depuis quinze ans, il voit tout s'effondrer autour de lui; le monde où il a vécu écroulé, sa foi tournée en dérision et traquée, le résultat de son travail disparu, son fils proscrit, sa petite-fille orpheline...

Triste Noël que le 25 Décembre I794, dans les deux maisons voisines de la rue Gracchus, ci-devant rue de Beausset.

\+ +
+

Louis-Albert ne peut se résoudre à quitter de nouveau les siens, et décide d'attendre sur place les évènements. Enfermé chez lui, il peut faire le point de sa situation matérielle: ses immeubles et ceux de son père sont sous séquestre, les capitaux liquides ont fondu avec 1a débâcle des assignats. Son associé Pierre Cars s'est enfui à Livourne, en Toscane, où leur

société possède une succursale et une petite savonnerie, et a été porté aussi sur la liste des émigrés ; les stocks ont été confisqués et vendus, les autres biens également séquestrés.

Cependant, la détente provoquée dans le pays par la mort de Robespierre a suscité une réaction, et l'on commence à faire le bilan des années de terreur. Deux nouveaux députés ont été envoyés à Marseille , et l'un d'entre eux décrit ainsi la situation qu'ils y ont trouvée dans son rapport de Floréal an III :

"J'ai contemplé dans les Bouches-du-Rhône les débris de la prospérité publique et des fortunes privées; j'y ai vu les tronçons de l'hydre s'agiter entre tant de ruines.
Le machiavélisme aiguisait de nouveau ses séductions et ses poignards; l'anarchie saisissait ses torches, le royalisme déployait ses étendards. J'ai entendu siffler la calomnie et rugir la bête féroce, les terroristes, les Jacobins de nos jours et les Montagnards jurer en frémissant la mort de la République.
J'ai vu le commerçant dans la largueur, l'artisan dans le découragement, le cultivateur livré au désespoir, toutes les familles dans une profonde affliction, tandis que l'homme honnête, le citoyen probe fuyait les places publiques et n'osait servir la patrie, alors que des brigands revêtus d'une autorité usurpée menaçaient hautement la Révolution par le sang, le deuil, la mort et la famine..."

Peu à peu, une vive réaction s'est en effet dessinée contre les Jacobins. Les plus coupables d'entre eux sont emprisonnés au fort Saint-jean, pendant que les bandes des Compagnons du Soleil massacrent dans les prisons d'Aix les auteurs d'atrocités, parmi lesquels les trop célèbres tricoteuses "la Fassy " et "la Cavale".

Le 20 Janvier 1795 (1er Pluviose an III) l'ultime pétition de Polixène ayant enfin été examinée, Louis-Albert reçoit signification d'un arrêté municipal accordant sa radiation provisoire sur les listes locales, et ouvrant la possibilité de recouvrer ses biens, à charge par lui de payer les frais du séquestre.

Dans la rue, les affrontements se poursuivent. Au mois de Mai, les Jacobins ayant entrepris une marche sur Marseille pour délivrer leurs amis emprisonnés au fort Saint-Jean, les Compagnons du Soleil enfoncent les portes du fort et massacrent 127 des prisonniers.

Cependant les efforts des nouveaux représentants tendent à l'apaisement. Un certain commerce renaît, les approvisionnements s'améliorent, quelques prêtres réfractaires rentrent. Libre enfin de se manifester, et en attendant sa radiation définitive, Louis-Albert entreprend de sauver ce qui peut

encore l'être, et formule une demande pour la radiation de Pierre Cars et la restitution des biens de la Société.

Mais son souci principal est celui de sa famille, maintenant réduite à un vieillard octogénaire et à une fillette de neuf ans. Sa belle-sœur Julie s'occupe affectueusement de l'enfant grâce à la proximité des logements, mais que deviendrait cette enfant s'il venait à disparaître ?

Au cours de cet été 1795 où les événements semblent autoriser un' espoir d'avenir, la pensée qui mûrit peu à peu dans son esprit semble avoir cheminé parallèlement. dans l'esprit et le coeur de Julie; lorsqu'il propose à. celle-ci de remplacer sa sœur pour toujours, il obtient sans peine son accord et celui de sa mère.

Le mariage aura lieu quand Dieu et les circonstances le permettront, mais puisqu'on peut actuellement communiquer avec les autorités ecclésiastiques d'Avignon, on leur fait immédiatement parvenir la demande de dispense nécessaire.

Cette dispense, signée du Pape Pie VII et datée du 9 Octobre 1795 attendra deux ans son utilisation...

\+ +
\+

Le 27 Octobre 1795 (5 Brumaire an IV) , la Convention, dont les pouvoirs expirent, est remplacée par le Directoire.

La constitution est changée, et ce nouveau régime s'annonce mal pour Marseille. Barras devient un des cinq Directeurs, et le premier représentant nommé à Marseille est Fréron, de sinistre mémoire.

Dès son arrivée, il fait afficher des placards ordonnant la chasse aux muscadins, cette "jeunesse égarée, à gros bâtons, avec tresses, habit quarré, collet et mouchoir verts et longs sabres". Puis il annule les élections qui, comme partout en France, indiquaient un souhait général de retour à l'ordre et à la paix civile.

A Paris, la situation reste trouble et confuse; on pourchasse les émigrés rentrés à la faveur de la réaction de Thermidor Des lois draconiennes, et parfois contradictoires, se succèdent : une d'elles enlève au Comité de législation le contrôle des radiations; deux jours après, une autre lui rend ce contrôle. Une troisième décide que toutes les femmes d'émigrés doivent divorcer... Les événements militaires, insurrection vendéenne, revers en Allemagne, contribuent à durcir les positions.

aire timbrer.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

CANTON DE MARSEILLE. MUNICIPALITÉ DU Centre

LAISSEZ passer la Citoyenne Colomb fine natif de Marseille domicilié à rue Grace isle n°. 152 maison n°. 3 Section 8 inscrit sous le n° 4077 au tableau d'icelle, en exécution de l'article premier du titre 2 de la loi du 10 Vendémiaire an 4, sur la police intérieure de la République. Agé de 26 ans taille de 4 pieds 9 pouces — lignes, cheveux & sourcils chat front rond yeux chat nez allongé bouche moy menton rond visage ovale cicatrices profession — allant à aix département des Bouches du Rh. conformément à l'article 1er. de la loi du 28 Vendémiaire an 6, sans donner ni souffrir qu'il lui soit donné aucun trouble ni empêchement, mais au contraire lui prêter aide & assistance au besoin.

Délivré à l'Administration Municipale du Centre canton de Marseille, le 2 complementaire l'an 6 de la République française.

Le Président de l'Administration Municipale Centre

Mossy pent en absence.

Secrétaire.

Signature des Témoins. Poucelet Lesperay

Signature du Porteur. Colomb fine

Vu par le Commissaire du Directoire exécutif, en conformité de l'article 1er. de la Loi du 28 Vendémiaire, an 6me. Marseille, le 2 complement l'an 6 de la République française.

Mariani

Vu par les Administrateurs du Bureau Central du Canton de Marseille, le 3 complementaire l'an 6 de la République française.

Pour les administrateurs

Secrétaire.

Vu par le Commandant de la Place de Marseille, en état de siège, le 4 complementaire l'an 6 de la République française.

L'adjudant Général

Noguès

Complementaire au 6 ... pour le ... après le bureau central ... de marseille

Le mariage est remis à des temps meilleurs, et Louis-Albert consacre l'année 1796 à ses affaires et à renouer les relations avec ses correspondants de l'intérieur. Probablement fit-il même un voyage en Italie pour y revoir son associé Pierre Cars, et ce voyage risqué ne fut-il pas facile, car au même moment, Bonaparte envahissait le Piémont .et la Lombardie; les lettres de ses amis après son retour â Marseille ne cachent. pas qu'or a "beaucoup craint pour lui lors de l'invasion des "françois en Italie".

En 1797 la situation générale s'améliore: le blocus anglais est levé; les succès militaires en Allemagne, la fin de la guerre de Vendée et les victoires de Bonaparte en Italie ont détendu l'atmosphère politique. Les élections ont été en faveur des royalistes, dont l'influence augmente dans les Assemblées législatives.

De nombreux émigrés rentrent à nouveau, des prêtres réfractaires reprennent au grand jour leurs fonctions sacerdotales. En juillet, le mariage est décidé.

I1 est célébré le 12 Septembre à la paroisse Saint-Martin par messire Joseph Latil, prieur de Saint-Armentaire au diocèse de Fréjus. Les témoins sont, pour 1a mariée, ses frères Joseph et Pierre, pour 1e marié ses beaux-frères Laugier et Jourdan. Mais il n'y aura pas de lune de miel pour les nouveaux époux...

A peine sont-ils rentrés chez eux que parvient à Marseille la nouvelle du coup d'Etat fait à Paris six jours avant, le 18 Fructidor, par Barras avec l'appui de quelques généraux, dont Bonaparte. Les députés royalistes ont été arrêtés, exilés, et remplacés par des jacobins, les municipalités épurées dans le même sens.

Le lendemain, 19 Fructidor, un décret donne aux émigrés rentrés 24 heures pour quitter leur commune et 15 jours pour sortir de France, punit de mort tout émigré saisi sur le territoire français, et rétablit le bagne pour les prêtres réfractaires.

Les conséquences à Marseille ne se font pas attendre : la terreur renaît avec la reprise des visites domiciliaires, qui entraînent plus de 200 arrestations; des prêtres, des femmes, des adolescents sont exécutés, injuriés par les jacobins comme aux plus mauvais jours de l'an II. A Aubagne une femme, madame Rey, est fusillée comme ancienne émigrée alors qu'elle n'a jamais quitté la ville.

Louis-Albert prend des précautions. son mariage religieux pouvant désormais être contesté, il va dès le 16 Septembre se remarier civilement. Le 23, il donne devant notaire à sa femme Julie une procuration générale pour l'administration de tous ses biens. Cette procuration stipule qu'elle est habilitée à poursuivre la transformation de la radiation provisoire

de son mari en radiation définitive sur toutes listes d'émigrés.

I1 n'y a plus qu'à attendre les événements en se confiant à la Providence, et à tout faire pour obtenir enfin cette radiation définitive, condition sine qua non d'une vie normale.

Les fournisseurs, d'anciens domestiques, des voisins sont sollicités pour fournir des témoignages sur la présence à Marseille de Louis-Albert depuis sa radiation provisoire. Neuf d'entre eux y consentent.

Le 16 février 1798 26 Pluviôse an VI, l'administration municipale du centre, siégeant au ci-devant couvent des Bernardines, convoque et entend solennellement ces gens courageux : un cordonnier, un marchand, un pâtissier, un coiffeur, un ébéniste. Un procès-verbal officiel de vingt pages, muni de toutes les signatures et dontenant l'interrogatoire détaillé de chaque témoin est expédié aux autorités nationales. On en verra ci-dessous l'intitulé.

Mais les années 1798 et 1799 s'écouleront encore sans apporter de changement dans la position de Louis-Albert, toujours limitée à sa radiation locale et provisoire.

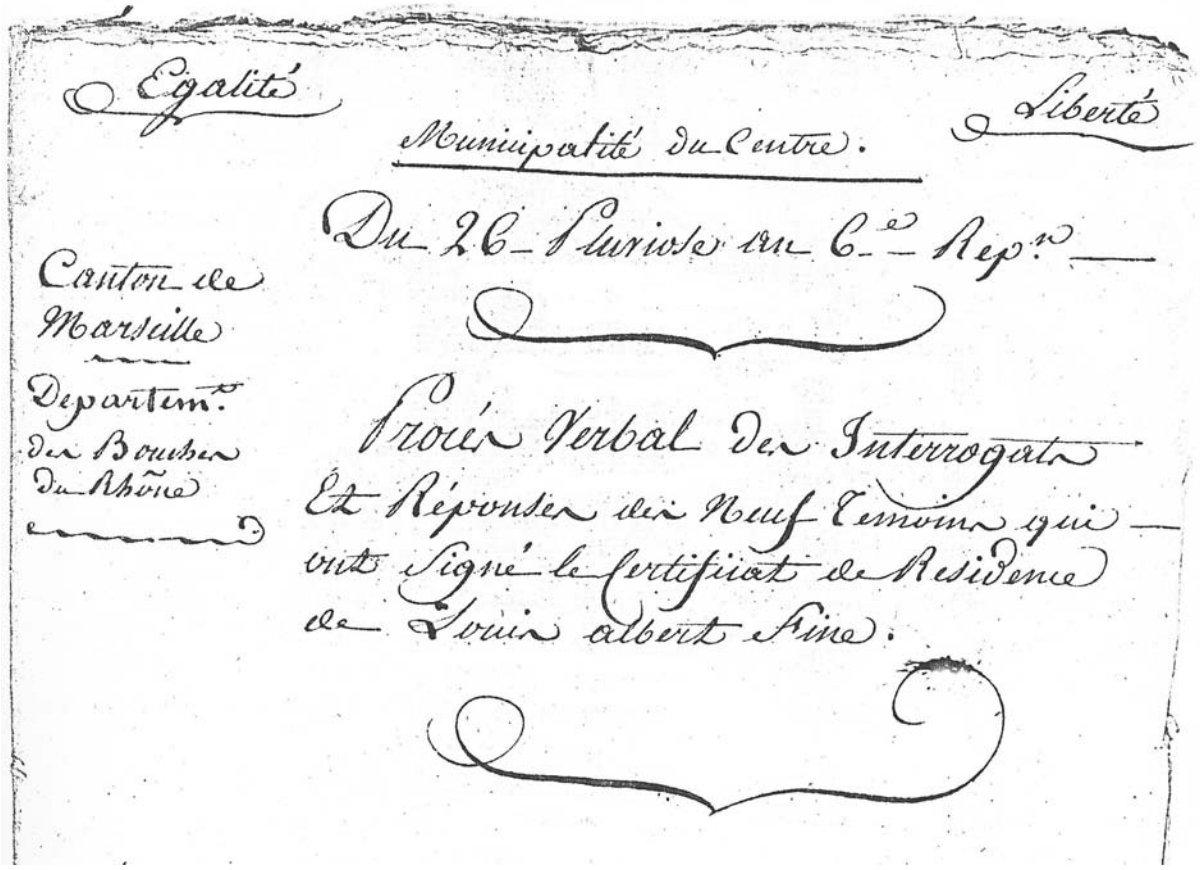
Egalité

Liberté

Municipalité du Centre.

Du 26 Pluviôse an 6e de Rep.n

Canton de Marseille

Departem.t des Bouches du Rhône

Procès Verbal des Interrogats Et Réponses des Neuf Temoins qui — vont Signé le Certificat de Residence de Louis albert Fine.

En Provence, les excès jacobins provoquent toujours des réactions, et l'anarchie s'installe. Les Compagnons du Soleil se reforment et exercent des représailles. Des bandes de "chauffeurs" pillent les mas isolés. Assassinats et brigandages se multiplient sur les grands chemins.

Le commerce de Marseille est à nouveau détruit : au lieu des 3.000 navires qui étaient entrés dans 1e port en 1785 on n'en compte que 85 en 1798, dont cinq français seulement. Les quais sont déserts. les rues pleines de fondrières, les hôpitaux sans ressources, les assignats sans valeur.

La coalition se reforme en Europe contre la France, et l'impopularité du Directoire est à son comble, quand Bonaparte revient d'Egypte et débarque au Golfe-Juan, ayant échappé par miracle au blocus de la flotte anglaise.

Le 9 Novembre 1799, 18 Brumaire an VIII, le Directoire est renversé et remplacé par le Consulat. La Révolution est, cette fois, bien terminée.

\+ +
\+

Jacques-Albert Fine n'aura pas connu la fin de cette dramatique période. Quelques mois avant le coup d'Etat de Bonaparte, le 13 Février 1799, 24 Pluviôse an VII, il s'est éteint, à 86 ans, dans sa maison de la rue Gracchus, ayant obtenu peu avant la levée du séquestre qui frappait tous ses biens immobiliers comme père d'un prévenu d'émigration.

Le tableau généalogique n° l, à la fin de la brochure, rappelle ce qu'avait été la famille de ce premier Albert, et le tableau 2 comment sera assuré de justesse, par la succession de deux autres Albert, la conservation du patronyme.

Un des premiers soucis des Consuls est de trouver une solution au problème des émigrés. Comme première mesure, ils décident que la prestation d'un serment de fidélité à la Constitution sera pris en considération pour l'obtention de leur radiation.

Dans le climat d'apaisement qui s'instaure alors, Louis-Albert obtient le 17 Mars 1800 des autorités marseillaises un arrêté déclarant qu'il ne tombe pas sous le coup de la terrible loi du I8 Fructidor, ce qui lui permet de reparaître officiellement à Marseille. Mais il lui faudra attendre le 14 Novembre 1801 pour être admis à prêter serment à la Constitution, et le 22 Novembre pour qu'une délibération des Consuls, signée de Bonaparte et de Fouché (reproduite pages 70/7I) le déclare définitivement rayé de la liste des émigrés, et apte à rentrer en possession de ses biens.

Mais Louis-Albert n'a pas attendu ce jour pour se remettre

au travail, et dés sa radiation provisoire à Marseille, il a entrepris de mettre de l'ordre dans ses affaires et dans celles de sa famille.

Il a heureusement retrouvé les livres de sa société commerciale, ce qui lui permet de faire un bilan des opérations extérieures engagées avant la tourmente sans attendre le retour de son associé, toujours réfugié à Livourne.

Diverses expéditions, de sucre et de café à Tunis, de café et d'indigo à Constantinople, plusieurs cargaisons de dattes et de marchandises diverses de Mogador à Amsterdam se sont heureusement terminées. Par contre, un navire envoyé à l'Ile-de-France n'en est jamais revenu, le capitaine ayant préféré rester dans le pays avec la cargaison; un autre a été désarmé à Toulon par les Anglais ; un troisième, heureusement assuré à Londres pour 10.400 livres tournois, a été capturé à Madère par les Portugais.

Des marchandises séquestrées à Marseille et vendues aux enchères, il ne reste que huit balles de papier et.. 87 défenses d'éléphants, évidemment difficiles à utiliser par la population.

Le bilan de son affaire établi, Louis-Albert s'est employé à régler les comptes de tous ceux qui y avaient des intérêts, son associé, ses sœurs, son beau-frère Joseph Colomb, en concluant avec eux des transactions apurant le passé.

Il lui faut ensuite régler la succession de son père, qui l'a institué légataire universel, a charge par lui d'indemniser ses cinq sœurs, dont trois sont mariées. Parmi les immeubles répartis, la maison de 1a rue Bonneterie est attribuée aux deux filles célibataires Thérèse et Claire, Louis-Albert conservant la campagne des Aygalades, à laquelle il est très attaché,

Enfin , il établit avec ses beaux-frères, pour le compte de sa ferme Julie, le partage des successions non encore réglées de leur père Joseph Colomb et de leur oncle Pierre Colomb.

Pour les marseillais, deux événements marquent surtout l'année 1802 : la restauration de la liberté du culte, et la signature de la paix d'Amiens avec l'Angleterre, promesse du rétablissement de 1a liberté des mers. Mais l'Empire est proclamé en 1804 et la guerre avec l'Angleterre reprend en I806.

Le blocus qui en est la conséquence annonce à nouveau la ruine du port et du commerce, réduit à un petit cabotage péniblement protégé.

+ +
+

Emigration

Liberté. **Ministère** Egalité.

de la police générale.

Bau du Rhône.

Fine — (Louis Albert)

Extrait des Registres

Des Délibérations des Consuls de la République.

Radiation

Paris, le Premier Frimaire — an 10. de la République une et indivisible.

Les Consuls de la République,

Vu le rapport du Ministre de la Police générale

Arrêtent : Art. 1er.

Sont définitivement rayés de la Liste des Emigrés les individus dont les noms suivent, savoir :

Louis-Albert Fine, Négociant, domicilié à Marseille,

Et Autres.

Art. 2.

Les Citoyens ci-dessus dénommés rentreront dans la jouissance des biens qu'ils possédaient qui ne se trouvent pas aliénés & dont il n'est pas disposé par l'arrêté du 24 Thermidor An 9. Art. 3.

Ils ne pourront prétendre aucune indemnité

pour ceux des biens qu'ils possédaient qui auraient été vendus.

Art. 4.

Les Ministres de la Justice, des finances & de la police générale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Premier Consul, Signé, Bonaparte.

Par le Premier Consul,

Le Secrétaire d'Etat, Signé, Hugues B. Maret.

Pour Extrait Conforme

Le Ministre de la Police générale.

Fouché

Le Secrétaire Général

Lombard

Transcrit dans les registres de la préfecture du département des Bouches du Rhône

Marseille le 27 frimaire an dix

Le Secrétaire Général de la préfecture

Chappuis

Louis-Albert tourne alors la plus grande partie de son activité vers la campagne héritée de son grand-père maternel, située à une a quinzaine de kilomètres de la ville entre le grand c[h]emin d'Aix et le ruisseau des Aygalades, et qui lui est encore plus chère après dix-sept ans d'une terrible épreuve et d'absence de toute vie familiale.

Il y passe donc la plus grande partie de l'année avec sa femme Julie et sa fille Eulalie, qui approche de ses vingt ans. I 1 restaure e et agrandit la maison de maître, qu'il baptise "l'Hospitalière", et entreprend un mise en valeur complète. La ferme est, aménagée, des "paysans" engagés, un élevage entrepris ainsi que des cultures diverses : blé, seigle, vignes, oliviers, arbres fruitiers.

Les armées passent, saris que les nouvelles des lointaines victoires de Napoléon, Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland, Wagram, affectent beaucoup La paix de cette vie pastorale, ni la morosité des marseillais. Et Louis-Albert ne s'effraie pas trop, malgré son indignation, de voir s'installer à proximité de chez lui un voisin de sinistre mémoire, l'ancien conventionnel Barras, qui a obtenu de l'Empereur l'autorisation d'acheter le château des Aygalades.

Une seule ombre au bonheur familial de Louis-Albert et de Julie, en ce début d'année I807, qui va voir le dixième anniversaire de leur mariage : Julie n'a toujours pas d'enfant, et Louis-Albert reste seul à porter le nom de famille, une fois encore menacé de disparaître.

Les premiers mois de 1807 apportent cette joie devenue inespérée : Julie est enceinte. Tout l'été se passe à la campagne, au milieu de l'émotion générale et des soins les plus attentifs. On y fête le 22 Septembre la majorité d'Eulalie, et quelques semaines plus tard vient heureusement au monde l'enfant attendu : c'est un garçon, qui est baptisé sous les noms de Jacques-Marie-Albert, et qui sera donc Albert trois. (Rappelons que jusqu'en 1900, le prénom usuel était le dernier prénom déclaré à l'état-civil).

Cette naissance achève d'attacher Louis-Albert et Julie à l'Hospitalière ; ils entourent la maison d'arbres et de bassins, et décident, pour justifier son nom, d'y réunir souvent leurs parents et amis, notamment pour la Sainte Julie et la Saint Albert. Cette tradition sera maintenue pendant un siècle par Louis-Albert, son fils et son petit-fils.

Nous imaginons difficilement aujourd'hui ce qu'étaient ces grands repas campagnards au début du 19ème siècle. De nombreux menus de cette époque ont été conservés dans les archives de l'Hospitalière sous la forme de plans de table, car tous les plats, munis si nécessaire de réchauds et de cloches, figuraient sur table dès le début du repas. Voici un de ces menus, servi en octobre 1808 (orthographe originale) :

Dîné du I5 Octobre I808 pour 20 personnes

Melons	Entrée : 3 pigeons Rôti : 3 poulets	Figues
Rissoles		Côtelettes d'agneau
	Beurre	
Aubergines		Concombres
	Citrons	
Jambon en sauce		Cervelles en fricandeau
	Bouilli	
Salade	Soupe	Poires au sirop
	Pâté froid	
Pommes en beignets		Olives
	Perthuilier	
Aricots en sauce		Pommes d'amour
	Raves	
Saucisses		Pieds en friture
	Entrée:Fricandeau d'agneau	
Figues	Rôti: dinde glacée	Melons

Desserts :
Pommes, poires, raisins, pêches, azerolles, chateignes

En 1809 Louis-Albert, dont la soeur aînée est morte en 1798, a la tristesse de perdre successivement ses deux sœurs célibataires, Claire et Thérèse, qui avaient rejoint au 125, rue Paradis, leur sœur Françoise Donat-Prat, veuve et dont les trois enfants étaient décédés en bas âge.

Les testaments qu'elles laissent, l'une en faveur de Louis-Albert, l'autre de Dorothée, témoignent du souvenir laissé dans les esprits par l'aventure des assignats. Toutes deux spécifient que les legs qui y sont mentionnés doivent être réglés " en numérique métallique d'or et d'argent, au poids et au titre de ce jour, et non en papier, quand même il aurait cours forcé de "monnaie".

En fait, le louis ou napoléon d'or, resteront intangibles jusqu'au 2 Août 1914, et il faudra le traumatisme de la "grande guerre" pour que les français acceptent encore de recevoir des billets de banque…

En 1810, la plus jeune sœur de Julie, Marie-Thérèse Jourdan meurt en lui confiant sa fille de 12 ans, Eglé, que Louis-Albert et Julie considéreront désormais comme leur propre enfant. Lorsqu'elle épousera en 1817 Bruno Rostand, une grande intimité continuera à exister entre eux et le jeune ménage.

\+ +
+

Marseille a été ruinée par les guerres de l'Empire. En 1809, elle ne compte plus que 90.000 habitants, dont 30.000 vivent de secours publics.

Le mécontentement contre le régime amène alors certains marseillais à participer au complot du général Malet pendant que Napoléon est en Russie ; ils seront pris et fusillés en 1812 et 1813. Mais la grande majorité des marseillais reste royaliste.

Lorsque la nouvelle de l'abdication de l'Empereur et la proclamation de Louis XVIII parviennent à Marseille le 14 Avril 1814 elles soulèvent un enthousiasme général$_{e}$ et les autorités, dont le maire M. de Montgrand se rallient facilement au nouveau régime. Le drapeau blanc monte au mât du fort de la Garde, salué par les coups de canon de la flotte anglaise qui croise dans la rade. Tout le monde s'embrasse sans se connaître: la restauration apparaît comme un gage de paix et de prospérité.

Le 1er Octobre 1814, le comte d'Artois, lieutenant général du royaume, doit arriver à Marseille. La garde nationale envoie à Aix, pour le recevoir, une délégation dans laquelle figurent Alexis Rostand, frère de Bruno, et Barthèlemi Strafforello. Le prince entre à Marseille sous les acclamations et annonce le rétablissement de la franchise du port, qui sera décrétée le 16 Décembre.

L'euphorie qui se répand chez les marseillais est de peu de durée. Deux mois seulement après le décret royal qui libère leur port, Napoléon quitte l'île d'Elbe et débarque à Golfe-Juan.

Marseille fournit à l'armée du duc d'Angoulême, chargée de l'arrêter, mais qui arrivera trop tard, quatre compagnies de volontaires. Mais le général Masséna, gouverneur militaire de la région, impose à la ville la soumission à l'empereur. Les militaires qui la parcourent en criant "vive l'Empereur" ne rencontrent partout que silence de mort...

L'anxiété subsiste jusqu'au 24 Juin, où arrive à Marseille la nouvelle de Waterloo : La ville proclame de son propre chef un comité royal provisoire, pendant que des exaltés assaillent les malheureux mamelucks cantonnés aux environs.

Louis XVIII nomme préfet le comte de Villeneuve-Bargemon$_{e}$ qui administrera pendant quatorze ans la région marseillaise avec beaucoup de modération, d'habileté et d'équité.

En 1818, sur la demande du maire, Louis-Albert est nommé membre du Bureau d'Abondance de Marseille, chargé de veiller à l'approvisionnement de la ville et au maintien d'un stock permanent de produits alimentaires suffisant pour faire face à toutes les éventualités; les famines de la Révolution n'étaient

pas oubliées. Ce bureau sût prendre en 1819 les mesures utiles pour enrayer une menace de peste, ce qui valut à chacun de ses membres de recevoir du roi, en gage de reconnaissance, une médaille d'argent gravée à son nom personnel.

Aux élections de I820, Barthèlemi Strafforello est élu député de Marseille. I1 le restera jusqu'en 1828, et deviendra par la suite président du Tribunal de commerce, puis président de la Chambre de commerce.

Marseille ne retire pas de la franchise retrouvée de son port tout le bénéfice qu'elle en attendait, car beaucoup de débouchés commerciaux ont été perdus en 23 ans de guerres.
Mais cela n'empêche pas Bruno Rostand de créer en 1821, avec une commandite de Louis-Albert, une société d'armement maritime qui prospérera sous le nom de Bruno Rostand et Cie.

\+ +
+

En même temps qu'à la restauration de son commerce, la ville s'emploie alors au développement de son industrie, suivant en cela l'intérêt qui se manifeste en France pour les inventions nouvelles.

Le rétablissement des relations avec l'Angleterre attire notamment l'attention sur celle des "chemins de fer", que certains disent appelés à bouleverser les moyens de transport et que beaucoup considèrent avec une ironique incrédulité.

En 1824, une première voie ferrée, destinée au transport des charbons de la Loire, est construite entre Lyon et Saint-Etienne. La locomotive étant encore inconnue, les wagons sont tirés par des chevaux de Lyon à Saint-Etienne, et dévalent la pente en sens inverse. Se confier à titre de passager à cet extraordinaire engin constitue alors un exploit déconseillé aux gens sensés.

Pourtant, dix ans plus tard, des voitures pour voyageurs seront ajoutées à ce "train", et Albert trois qui se trouvera alors à Lyon n'hésitera pas à s'y risquer avec sa famille; il. donnera ses impressions à son cousin Charles Salles dans une lettre que nous pouvons lire par anticipation :

Lyon, 28 Août 1835

"Je commencerai ma description depuis mon départ de Lyon, qui a eu lieu à six heures du matin en compagnie de toutes mes dames et d'une gouvernante pour la petite Louise. Je ne crois pas avoir besoin de te décrire la construction d'un chemin de fer; c'est une chose si simple que l'on ne comprend

pas que cette découverte n'ait été faite que de nos jours. Mais la difficulté principale d'un chemin de fer est dans ce niveau, ou du mains cette légère inclinaison qu'il fau[t] donner sur toute la distance qu'on veut parcourir. Ainsiun ingénieur construisant un chemin de fer doit avant se proposer ce but et franchir toutes les difficultés que la nature lui opposera pour que son wagon parcoure la descente toute la distance sans le secours des chevaux ou des machines à vapeur.

"Le "chemin" de fer n'est autre chose que des bandes de fer ajustées les unes aux autres et placées à la voie dans un chemin à deux voies, une pour la montée, une pour. la descente.
Les wagons ainsi que les voitures sont placés sur quatre roues en fonte de deux pieds ou deux pieds et demie de hauteur et ayant un rebord qui les retient sur- les bandes de fer sur lesquelles elles roulent.

"Je reviens à mon départ: embarqués à six heures dans l'omnibus de l'entreprise, nous sommes bientôt arrivés à Perrache où nous avons pris le chemin de fer; nous étions soixante dans trois voitures, lesquelles étaient traînées par un cheval, puis par deux, jusqu'à Saint-Etienne où nous sommes arrivés à midi, après avoir perdu environ une demi-heure en route.

"Ainsi à la montée nous avons mis cinq heures et demie à parcourir quatorze lieues de poste; tu vois que cela n'est déjà pas mal.

"Mais, mon cher ami, où mon génie s'arrête, c'est pour décrire les sites charmants que ces montagnes offrent aux yeux des voyageurs. Depuis Lyon jusqu'à Saint-Ftienne, ce n'est jamais que dans les montagnes que l'on se trouve; je crois avoir en petit une idée de la Suisse; les paysages les plus jolis se succèdent à chaque instant par la rapidité de la course, qui n'est d'ailleurs rien en comparaison de celle du retour. Des montagnes couvertes, les unes de bois, les autres de gazon ou cultivées, des torrents, des ruisseaux, des chutes d'eau à tout moment, des vaches broutant l'herbe... Voilà pour les beautés de la nature.

"Voici les beautés de l'art: il n'y a rien moins que seize percées dans la route que nous avons parcourue, dont deux surtout dignes de fixer les yeux du voyageur... Oui, mon cher ami, l'on éprouve de drôles de sensations en passant sous cas voûtes: la première est celle du génie de l'homme que rien n'arrête; la seconde est celle de se trouver dans le cœur d'une montagne dans la plus grande obscurité, laquelle n'est interrompue de temps en temps que par un lampion qu'un mineur accouru au bruit des voitures tient à la main.

"C'est vraiment une image de l'enfer que ces hommes tout noirs qui se présentent comme des diables à l'entrée de leur mine... Nous en avons parcouru ainsi une de quinze-cents mètres et une autre de mille mètres, entendant de temps en temps une pluie abondante tomber sur notre voiture.

"Les autres difficultés vaincues, et qui ne sont pas moins admirables, ce sont les chaussées dont plusieurs sont très belles, des murs pour soutenir les terres quand on passe sur les hauteurs, des ponts, etc...

"Nous n'avons pas été moins surpris de la grande prospérité acquise par les pays où passe le chemin de fer, comme Givors et Rive-de-Giers. L'on y compte par vingtaines les machines à vapeur appliquées à différentes industries; tu ne t'en fais pas une idée ... A tout moment l'on en rencontre sur les routes; l'on en voit de plus voyageant sur le chemin de fer et traînant après elles des vingt, trente wagons chargés de charbon de terre et conduites par deux hommes.

"Nous voici arrivés à Saint-Etienne, jolie petite ville ayant plusieurs belles rues, dont une très longue, avec leurs trottoirs pavés en grandes dalles, de jolies places, et un Hôtel de Ville pas mal.

"Nous y avons vu la grande manufacture d'armes à feu, établissement bien beau. I1 y a dans ce local une machine à vapeur à basse pression de la force de soixante chevaux; c'est incalculable la quantité de roues et de meules qu'elle fait tourner...

"Voilà bien des choses, mon cher Charles, mais ce n'est pas tout. J'ai encore à te parler de notre retour, qui a eu lieu le 26 à six heures du matin. C'est là qu'est la magie... Nous sommes partis de Saint-Etienne quatre voitures contenant quatre-vingt voyageurs, et cela sans chevaux, sans vapeur, sans rien.., et allant à une telle rapidité que dans deux heures nous étions arrivés à Givors, qui se trouve à dix lieues de Saint-Etienne. La grand percé qui a quinze cents mètres de longueur a été parcouru dans dix minutes, malgré que dans ces passages le conducteur ralentit la marche.

"Voilà un conte de fées que de faire un pareil voyage... I1 est fâcheux seulement que le chemin soit manqué de Givors à Lyon; là nous avons encore pris nos chevaux, et avons mis pour parcourir les quatre lieues qui nous restaient une heure quarante-cinq minutes. Voilà, cher ami, quelques mots sur notre voyage, dont nous sommes tous revenus en bonne santé, et très satisfaits".

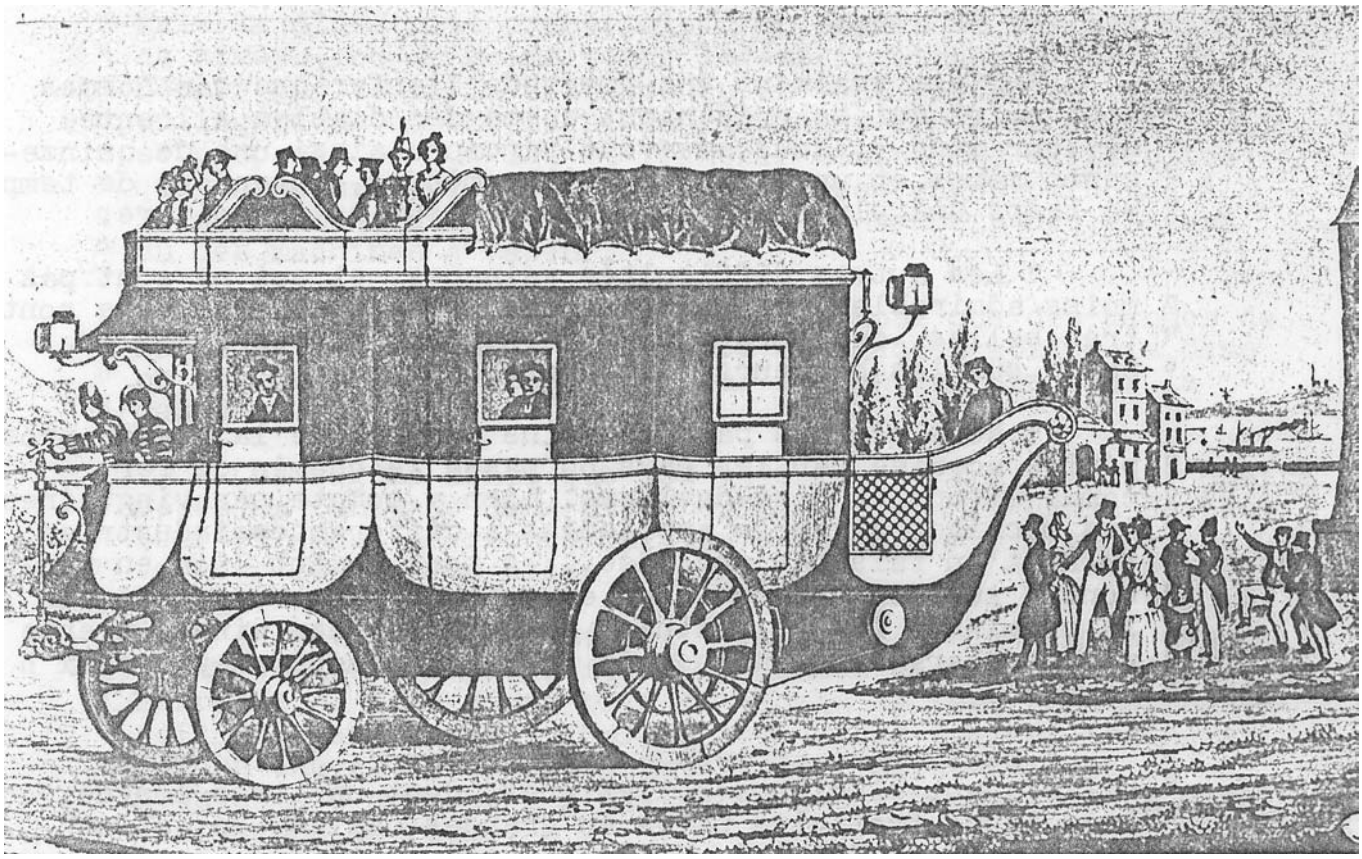

La voiture à vapeur que représenté cette gravure d'époque est contemporaine du récit que l'on vient de lire, et dans lequel le jeune Albert trois montre des dons pour voir, raconter et s'enthousiasmer.

Pour l'instant, en l'an 1827 où nous revenons maintenant, sa préoccupation, à l'approche de ses vingt ans, est de "tirer au sort". Ce sera un bon numéro, qui l'exempte de service militaire.

En ces dernières années du règne de Charles X, l'optimisme qui avait accueilli la restauration a sensiblement baissé, et un souci de libéralisation se manifeste chez les censitaires du corps électoral marseillais. Aux élections législatives de I839, Barthèlemi Strafforello, élu sous Louis XVIII, perd son siège de député au profit d'un libéral.

Cependant les préparatifs de l'expédition d'Alger passionnent Marseille et donnent du travail à tous les corps de métier. Et lorsque la nouvelle de la prise d'Alger arrive en Juillet 1830 elle éclipse presque celle qui la suit de quelques jours seulement : la chute de Charles X et l'avènement de Louis-Philippe.

Bien qu'un jeune marseillais, Adolphe Thiers, se soit

illustré dans cette révolution parisienne, celle-ci ne provoque à Marseille pas d'autres désordres que quelques coups de gourdin échangés entre les habitués des cafés politiques. Elle ne modifie pas du reste les opinions légitimistes de la plus grande partie de la population.

\+ +
+

Cependant Louis-Albert commence à sentir le poids des ans et des épreuves qu'il a traversées, et pense souvent à ceux qu'il va laisser derrière lui : sa femme Julie, de vingt ans sa cadette, sa fille Eulalie, qui vient d'atteindre quarante-six ans et qu'une infirmité écarte du mariage, son fils Jacques-Albert qui reste, à vingt-deux ans le seul homme et le seul héritier du nom.

Ce ne sont plus des soucis matériels qui le préoccupent; dès la majorité d'Eulalie, il a réglé avec elle ses comptes de tutelle et lui a remis l'héritage de sa mère, tout en gardant chez lui cette fille très aimée de tous. Sa propre situation de fortune s'est bien relevée depuis la Révolution; la valeur de ses immeubles s'est accrue; il a hérité de ses soeurs Thérèse, célibataire, et Françoise, sans enfants, et ses placements dans plusieurs ertreprises commerciales et industrielles ont bénéficié du développement de Marseille.

Il a heureusement géré aussi les biens de Julie, pour laquelle il vient d'acheter la maison qu'ils occupent maintenant rue de la Darse.

Enfin la campagne des Aygalades, cultivée avec compétence par le fidèle "paysan" Joseph Cas, assure beaucoup de fournitures pour la consommation familiale, et donne en outre un bon rapport en récoltes diverses.

Mais Louis-Albert, qui approche de ses quatre-vingts ans, songe que tout cela reposera bientôt sur les épaules d'un garçon à peine majeur, et il n'a plus qu'un souhait : vivre assez longtemps pour voir son fils se marier et fonder à son tour une famille.

Julie et lui ont conservé des liens d'amitié avec les Strafforello, leurs voisins à la rue de Beausset pendant les années sombres de la Révolution. Barthèlemi Strafforello, député de Marseille pendant huit ans, a épousé Pauline Samatan, dont le père, élu échevin en 1789 a été guillotiné sous la Terreur.

La jeune Constance, troisième des huit enfants Strafforello, avait, grâce à la proximité de leurs demeures, partagé dans son enfance les jeux de Jacues-Albert, avant de suivre sa famille à Paris pendant la députation de son père.

C'est une jeune fille accomplie et charmante qui est revenue à Marseille, et Jacques-Albert, ému par ses qualités d'esprit et de coeur l'est aussi par les yeux noirs et 1a sombre chevelure qui lui valent chez ses amis le surnom de "la jolie andalouse".

Il ne tarde pas à naître chez les deux jeunes gens un sentiment réciproque avec toute l'approbation de leurs parents. Ceux-ci conviennent que le mariage sera célébré dès que Constance, au début de 1832, atteindra ses vingt ans.

Les vœux de Louis-Albert et de Julie sont comblés. Ils revivent en esprit tous les événements dramatiques qui ont émaillé leur vie: les affres de la Révolution, l'exil d'Albert, la mort de Polixène, leur propre mariage presque clandestin sous la Terreur...

Celui de ce fils unique, qu'il ont espéré et attendu Pendant dix ans, sera le grand événement de leur vie, sans doute le dernier pour Louis-Albert, et rien ne sera trop beau pour célébrer ce jour qui doit ouvrir les portes de l'avenir.

Si les détails de 1a cérémonie religieuse et les discours prononces à l'occasion de cet événement ne nous sont pas parvenus, nous avons par contre dûment classées,, toutes les factures concernant sa préparation matérielle, révélant dans le détail la conception d'un "grand" mariage sous la Restauration.

Plusieurs mois avant la date fixée, tous les corps de métier sont mis en branle : ébénistes, tapissiers, miroitiers, bijoutiers, horlogers, fabricants de soieries, couturières, tailleurs, bottiers, qui seront suivis par les coiffeurs, imprimeurs, rôtisseurs et pâtissiers.

On refait les appartements du futur ménage à la rue de la Darse et à l'Hospitalière. On achète des hectomètres de tissus, de dentelles et de rubans qu'on confie aux Sœurs de la retraite chrétienne pour confectionner le trousseau de la mariée, des centaines de pans de mousseline, d'indiennes, de jaconas, de velours et de satin pour les robes faites à la maison...

Parmi toutes ces factures, reproduisons seulement, comme document de mode et de petite histoire, celle des chapeaux emportés par Constance en voyage de noces, dont l'en-tête

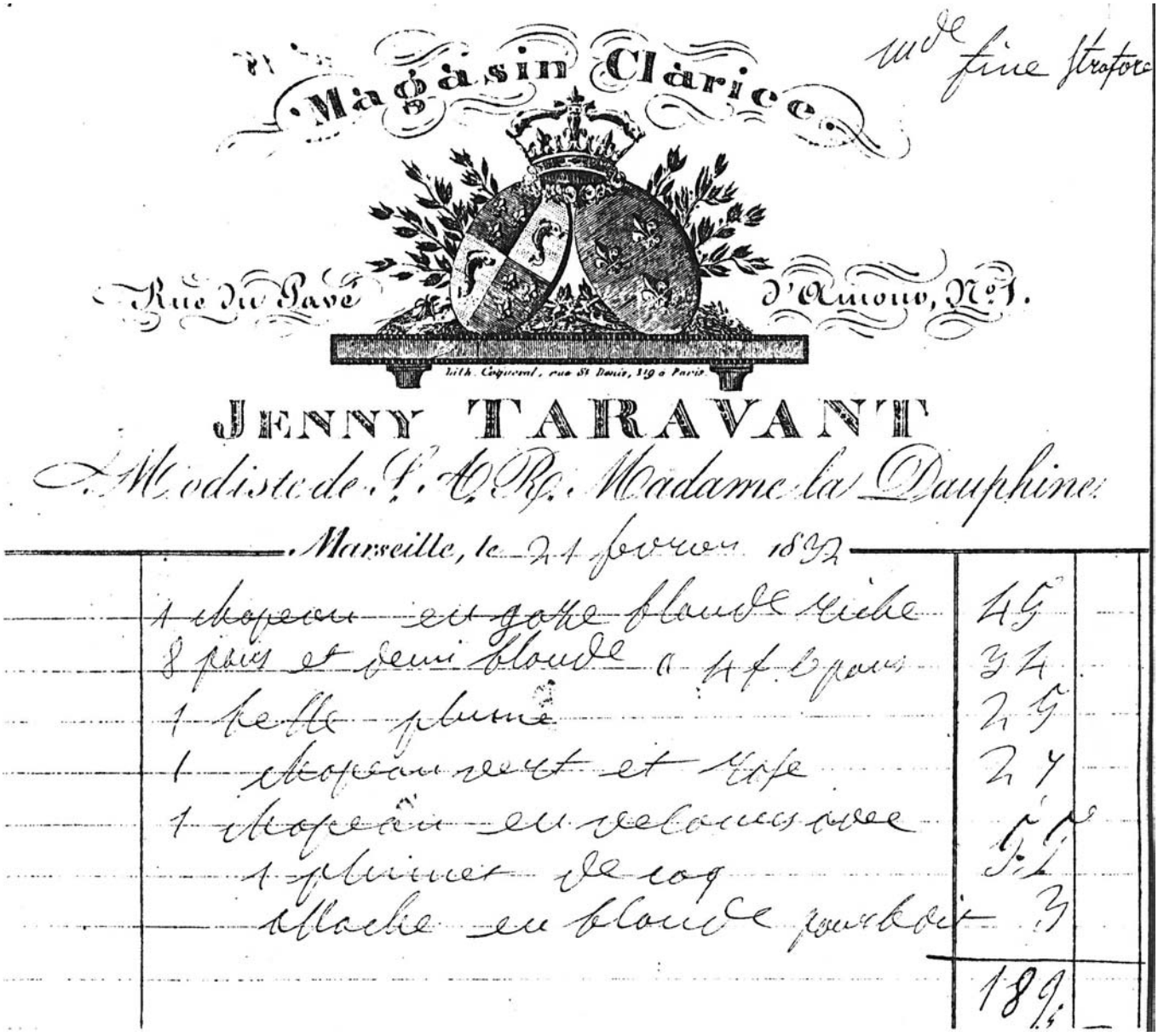

manifeste à la fois l'anglomanie régnante et l'attachement des marseillais pour la monarchie "légitime". Et précisons que l'addition générale, soigneusement épinglée aux factures par ces comptables exacts qu'étaient nos aïeux se monte à 19.491 fr.77, soit mille louis-or...

Un contrat de mariage est signé le 15 Février chez les Strafforello, rue de Beausset. Louis-Albert fait donation de l'Hospitalière à son fils de vingt-quatre ans, et Julie donne à sa belle-fille de vingt ans ses bijoux personnels, parmi lesquels une rivière de diamants. Le lendemain, la cérémonie religieuse est célébrée en l'église Saint-Férréol, et suivie d'un repas de soixante-quatre couverts que préside le jeune ménage. Louis-Albert est â la droite de Constance, Julie à la gauche de son fils. Cinq cents parents et amis assistent a la réception de l'après-midi.

Quand Albert trois et Constance reviennent de voyage, Louis-Albert les attend sur le seuil de l'Hospitalière pour leur en remettre les clés.

Mais il n'aura qu'une année pour jouir de leur jeune bonheur, passer l'été avec eux dans la chère campagne, et apprendre à l'automne que Constance est enceinte.

L'hiver suivant est fatal à ses quatre-vingt-un ans, et le 24 Février 1833 il s'éteint auprès des siens sans avoir vu ce petit-fils tant espéré, qui naîtra le 7 Juillet 1833_5 et sera baptisé Marie-Barthèlemi-Albert, prenant ainsi le rang d'Albert quatre.

\+ +
+

A vingt cinq ans, Albert trois se retrouve donc chef de famille dans l'hôtel de la rue de la Darse qu'il occupe avec sa femme Constance, sa mère Julie, sa sœur Eulalie, son fils nouveau-né, et les cinq domestiques qui font partie de la maison et de la famille.

Dès la mort de son père, il a scrupuleusement exécuté les legs indiqués par celui-ci, remis de sa part à tous les serviteurs une année de gages, et fait faire à chacun un vêtement de deuil par la couturière ou le tailleur de la famille. Eulalie a abandonné sa part de l'héritage paternel à son jeune frère, qui s'est engagé à l'héberger chez lui et à lui servir une rente sa vie durant.

La gestion de tous ces biens, qui comportent des immeubles et des participations dans plusieurs entreprises suffiront à accaparer son activité, d'autant que sa famille s'augmente en 1834 d'une petite fille, Louise.

Ayant à se rendre pour affaires à Paris cette même année, il doit se faire établir un passeport détaillé, qui manifeste la méfiance de Louis-Philippe pour les marseillais légitimistes depuis la tentative de soulèvement de la ville faite en 1833 par la romanesque duchesse de Berry.

Dans les premiers mois de 1835, un nombre anormal de cas de choléra sont constatés à Marseille. C'est une nouvelle épidémie qui se déclare et qui augmente de violence à l'approche des mois d'été, au point de devenir la plus grave depuis la peste de 1720, de sinistre mémoire.

Marseille est à nouveau abandonnée par une grande partie de sa population. Comme les Fine, qui se sont installés

XXI. EMIGRATION PENDANT LE CHOLERA, EN 1835
Peinture de Loubon

à l'Hospitalière, tous ceux qui le peuvent cherchent refuge dans les bastides ou campagnes environnantes.

Mais le fléau s'étend peu à peu autour de la ville le nombre des victimes augmente, et l'on en compte bientôt plusieurs parmi les amis de la famille. En Juin, une nouvelle aggravation et les conseils de ses proches décident Albert trois à emmener loin de Marseille les femmes et les enfants dont il a la charge, malgré les aléas et les fatigues d'un tel voyage.

Avec Constance, Julie, Eulalie, les deux enfants et leur nourrice, il prend en chaise de poste la route d'Avignon, en évitant les agglomérations où sévit l'épidémie, et décide de s'arrêter provisoirement à Orgon$_j$ hors de la zone de contamination, pour attendre des nouvelles et rechercher un lieu de refuge de plus longue durée si la situation l'exige.

Lettre de Bruno Rostand du 30 Juillet 1835 :

"Nous sommes à Ste-Marguerite, tous en parfaite santé, ne souffrant que de ce qui se passe à Marseille. Je ne m'étendrait pas là-dessus; il est inutile d'augmenter son mal par

de pénibles détails. Hier il y a eu 153 décès dont 124 cholérique. Mais en t'écrivant et bien qu'il ne soit que quatre heures et demie, je vois de ma fenêtre les pavillons établis à la Vierge de la Garde, qui nous servent de télégraphe, et annoncent pour le moment un chiffre inférieur à cent; c'est tout ce que je peux en savoir maintenant, n'ayant pas la carte des signaux".

Après avoir songé à l'Ardèche, où son père avait reçu bon accueil pendant la Révolution, Albert se décide finalement pour Lyon, non touchée par l'épidémie, et où des amis lui indiquent une propriété à louer sur la colline de Fourvière.

La famille reprend la route jusqu'à Avignon, où elle embarque sur le bateau à vapeur et à roues, dernier mot de la technique, qui remonte le Rhône à partir de cette ville, et après quatre jours de navigation elle descend à Lyon à l'hôtel du Parc avant de s'installer dans la propriété de Fourvière.

La vie reprend vite son cours dans cet asile, qui se révèle agréable, et une correspondance suivie s'instaure entre la famille restée à Marseille ou dans les bastides environnantes et les exilés lyonnais. La maison installée, Albert organise des excursions, dans la ville et dans la région. C'est alors qu'il fait avec Constance et ses deux enfants le voyage en chemin de fer à Saint-Etienne raconté dans la lettre déjà citée. Eulalie, qui n'est jamais allée au-delà d'Aix et d'Aubagne, découvre avec enthousiasme les belles églises lyonnaises.

Des nombreuses lettres reçues pendant cet exil de quelques semaines, extrayons quelques détails touchants ou pittoresques.

Lettre à Jacques-Albert du vieux cocher Thibaud :

" Monsieur, vous me témoignez l'attachement que vous avez vers moi, et me dites que je vous ai prouvé celui que j'ai vers vous. Je ne fais que mon devoir; je ne pourrai jamais en faire assez pour vous et pour votre famille, et tant que je vivrai vous pouvez compter sur moi. Les familles de Goton et d'Annette se portent bien et vous font bien des compliments; Marianne et Goton vont bien aussi, vous présentent leur respect et vous prient de bien embrasser les enfants, ainsi que moi et ma femme ".

Le même Thibaud doit trouver un cheval de remplacement pour la calèche, mais le maquignon se montre un digne précurseur de nos revendeurs d'automobiles :

Rapport du cocher: "J'ai essayé le nouveau cheval; je l'ai trouve mou, et crains qu'il n'ait pas jeté sa gourme, ce qui est mauvais à trois ans. En outre, le maquignon a augmente son prix et ne veux plus reprendre l'ancien."

Lettre simultanée du maquignon : "Votre cocher a trouvé le cheval très bon, bien qu'il ait fait une étape de cent lieues la veille de l'essai; c'est l'épidémie qui fait monter le prix du cheval neuf, et rend difficile la revente du vieux, etc.."

Un ami, réfugié dans sa bastide, se plaint de ce que, entre autres méfaits, le choléra ait perturbé l'élevage des "appeaux" ou "appelants", indispensables pour la pratique de la chasse au poste, dont aucun provençal campagnard n'imaginerait de se priver pendant l'été. Albert a autorisé parents et amis à venir prendre à l'Hospitalière les appeaux qu'il y entretient, mais il y a des déceptions : "Les ortolans n'ayant pas été mis à la mue ne chantent plus... Charles dit qu'ils sont trop gras, et bons seulement à mettre en brochette."

A la fin d'Août, le choléra semble diminuer d'intensité à Marseille, mais il y a de brusques retours, particulièrement par temps d'orage, et beaucoup de villes et villages du midi sont plus ou moins attaqués. La famille conseille de ne pas rentrer encore : " Les diligences vers Marseille sont souvent vides, et les rares voyageurs qui rentrent au pays abandonné en ressentent une véritable secousse physique."

Deux médecins consultés préconisent, l'un la prolongation de l'éloignement, l'autre un retour prudent, avec une quarantaine à la campagne avant de rejoindre la ville.

C'est à ce dernier parti que se résout Albert. Son bail résilié, la famille entreprend en sens inverse le périple de l'aller. La quarantaine prescrite passe rapidement, avec les visites des proches, le voisinage des Strafforello à Sainte-Marthe, et la disparition progressive du choléra en ville.

\+ +
\+

Après la secousse du choléra, Marseille retrouve sa prospérité; ses commerçants et ses armateurs se montrent plus entreprenants pour la conquête des marchés méditerranéens et africains, et le port devient bientôt le premier port de commerce français.

En même temps la ville s'agrandit et s'embellit; on y ouvre de larges avenues, le boulevard Longchamp, le boulevard Chave et l'avenue du Prado, qui est adoptée par des cavaliers et des équipages de plus en plus nombreux, et on généralise dans les rues l'éclairage au gaz.

Cependant la famille d'Albert trois s'accroît, rapidement avec la naissance, en 1837 d'Henri, en 1838 d'une petite Françoise qui ne vivra qu'un an, en 1840 de Marie. Entre-temps les parents ont fait un pèlerinage à Rome et assisté à une audience du pape Grégoire XVI.

L' attachement d'Albert et Constance pour l'Hospitalière avec leur famille, et ils y font aussi de longs séjours, Albert se rendant en ville chaque matin avec son cabriolet pour ses affaires, et consacrant ses après-midi à la campagne. On ajoute une aile à la maison et on y aménage une chapelle, où Albert anime chaque soir une prière commune avec tout le personnel.

On crée aussi une salle de billard, entourée le long des murs de hautes banquettes, d'où les spectateurs peuvent suivre sans les troubler les parties en cours. Depuis les expériences de Montgolfier et de Gay-Lussac, l'aérostation était à la mode, et le billard servit parfois à découper et à assembler des éléments de ballons, lancés ensuite du milieu d'une prairie.

1844 voit la naissance d'Adèle, et l'été de 1846 est assombri par le mauvais état de santé de Julie, mère d'Albert. Au début de Septembre, son état s'aggrave, et les soins devenus nécessaires exigent un transport à Marseille.

Depuis longtemps Julie a envisagé sa mort, et préparé pour ses enfants une touchante lettre d'adieu. Elle comprend qu'elle ne reverra pas la chère campagne, et se retourne pour la bénir avant de monter en voiture. Elle s'éteint le 20 Septembre dans la maison de la rue de la Darse, où a lieu peu après la naissance de son petit-fils Edouard.

Les marseillais, en majorité royalistes, ne s'attendaient pas, au début de 1848, à la révolution qui provoque la chute définitive du trône.

A Marseille, elle se borne à quelques bruyants défilés de rues, jusqu'à l'arrivée du commissaire extraordinaire de la République pour les Bouches-du-Rhône et le Var, Emile Gllivier, âgé de 22 ans, qui condamne toutes violences, et préside un banquet populaire en faisant asseoir à son côté l'évêque Mgr de Mazenod, dont les extrémistes demandaient l'arrestation.

Aux élections législatives qui suivent, les élus de Marseille comprennent. 5 républicains modérés, 3 légitimistes, et le Père Lacordaire, qui ne peut s'accommoder des joutes politiques et démissionne trois mois après.

Mais une violente bataille de rues, précédant celles de Paris**,** est déclenchée par les clubs le 22 Juin et fait une vingtaine de morts entre insurgés et forces de l'ordre.

Cette unique journée dramatique à Marseille suffit à perturber à nouveau l'activité économique, et aux élections pour la présidence de la République, il y a 50.000 abstentions pour 80.0C0 votants. Mais les marseillais se souviennent aussi de ce que 1e premier Napoléon a coûté à leur ville, et Louis-Napoléon n'y obtient que I7.000 voix.

Une nouvelle offensive de choléra en 1849 bloque pour quelques mois la famille à l'Hospitalière, où naît un quatrième garçon, Alfred.

En 1851, le président Louis-Napoléon reçoit un accueil glacial à Marseille, où il vient poser les premières pierres de la Cathédrale et de 1a Bourse. Le 2 Décembre, c'est le coup d'Etat qui se traduit par la mise en position d'une batterie d'artillerie sur la Canebière et l'arrestation des chefs républicains et socialistes. Il rencontre l'hostilité de la majorité de 1a population, qui la traduira par 47% d'abstentions au plébiscite.

En 1852, Albert trois a le chagrin de perdre sa demi-sœur Eulalie, qui a étroitement partagé sa vie depuis la mort de leur père, et en 1853, la naissance d'une dernière petite fille, Léonie, porte sa famille à huit enfants vivants.

\+ +
\+

Contrairement aux craintes des marseillais, le second Empire est marqué par un développement considérable de Marseille qui passe de 195,000 habitants en 1851 à 312.000 en 1872.

Les ports s'étendent vers le Nord, passant de 28 à 72 hectares de surface. C'est l'époque de l'extension des chemins de fer, dont le marseillais Talabot préside le réseau P.L.M., des premières conquêtes coloniales, des industries nouvelles, minoteries, huileries, chimie, métallurgie, des grandes compagnies de navigation, du creusement du canal de Suez.

L'urbanisme se développe en même temps : création de nouveaux quartiers, percement de la rue impériale à travers le vieux Marseille, construction du Pharo, du Palais de justice, ouverture du cours Lieutaud et du boulevard du Nord unissant la Canebière et la nouvelle gare.

Albert trois n'est qu'indirectement intéressé à cette ex-pension par ses commandites dans diverses entreprises. Nais dès 1855, il fait acheter par sa femme un grand immeuble en construction à l'angle du boulevard du Nord (actuel boulevard d'Athènes) et des allées des Capucines, et en I856, il fonde la société de commerce Albert Fine et Cie, où il place son fils aîné Barthèlemi-Albert, qui atteint ses vingt-quatre ans

I1 consacre du reste beaucoup de son temps aux activités bénévoles pour lesquelles on le sollicite. cette même année I856, déjà président de l'Oeuvre catholique des hommes et administrateur de la Société de bienfaisance, il est nommé membre de la commission administrative des Hospices civils de Marseille et administrateur du Mont-de-piété.

De nombreux évènements familiaux se succèdent jusqu'en 1870 chez Albert trois et Constance.

En I858, c'est le mariage de leur fils aîné Albert quatre avec Lucie Ancey, qui sera suivi de la naissance de deux filles, puis de la mort de Lucie en 1863.

En 1851 le mariage d'Henri avec Marie-Antoinette Clot-bey, et le départ de Marie, avec deux cousines, pour 1e Carmel d'Aix ; en 1865, le second mariage d·Albert quatre avec Marie Ancey, et le départ d'Edouard pour le noviciat des Jésuites.

En 1867, Adèle épouse Louis de Cormis et quitte l'Hospitalière pour. la propriété de ses beaux-parents au Canet, pendant qu'Albert quatre, dont la famille s'augmente, quitte le boulevard du Nord pour une maison qu'il vient d'acheter rue Napoléon.

Après la "guerre de Prusse" qui mobilise Alfred mais ne dure que six mois, Marseille subit, après Paris, les troubles de la Commune, avant l'avènement de la troisième République.

Albert trois restera fidèle à ses convictions légitimistes, et se tiendra en étroites relations avec le marquis de Foresta, son voisin de l'Hospitalière, qui représente le comte de Chambord dans le midi de la France. quand celui-ci mourra, en 1883_1 ils feront ensemble célébrer un service solennel à sa mémoire en l'église de la Viste, leur commune paroisse d'été.

Avant d'atteindre leurs cinquante ans de vie commune, Albert trois et Constance purent encore se réjouir du mariage de leurs deux derniers enfants, Alfred avec Clotilde Ferrari en 1880, Léonie avec son cousin Benjamin Salles en 1881 et de nombreuses naissances dans les autres ménages…
(Tableau n° 3)

+ +
+

La plus jeune fille d'Albert et Constance a laissé un récit détaillé des noces d'or de ses parents, célébrées le 16 Février 1882, cinquante ans jour pour jour après leur mariage.

C'est par une longue et solennelle cérémonie, comme on les aimait à l'époque, que commence la fête, à l'église 'Saint-Vincent-de-Paul pleine de monde. Un neveu, Jules Drujon, est aux grandes orgues. Les héros du jour occupent deux fauteuils rouges, Albert ayant à sa droite ses deux filles et ses trois belle-filles, Constance à sa gauche ses trois fils et ses deux gendres. La famille les entoure, toutes générations en bon ordre.

Le sermon, plein d'élévation et de citations latines, est fait par Edouard le jésuite, venu spécialement de Rome.

Après le défilé des félicitations à la sacristie, la famille se retrouve au boulevard du Nord et reçoit, avant de se disperser, la bénédiction des "ancêtres", demandée en vers par deux jeunes petits-enfants.

A six heures du soir, les vêtements austères du matin remplacés par des tenues plus sémillantes, famille et proches parents se réunissent au boulevard du Nord pour un dîner de soixante-huit couverts, qui se déroule joyeusement.

Au dessert, les poèmes succèdent aux discours, les chansons aux poèmes. Tout le monde alors s'essaye à versifier, parfois avec beaucoup d'esprit, comme ce neveu de Constance, jeune capitaine venu de Paris par le train, qui chante ces vers sur un air a la mode :

Dans les environs de Tonnerre
Cette nuit un joyeux lutin
Passant sa tête a la portière
Souffla :" Noces ...chansons ...demain"
" Jeunes époux ? " fais-je en sourdine
Son rire me laisse en suspens :
"Il s'agit de ta tante Fine..
"Tu retardes de cinquante ans..."

Cinquante ans ?.. I1 faut qu'on l'assure !
Chez vous qu'ont-ils bien pu changer ?
Un oeil de poudre à la coiffure
Remplace la fleur d'oranger ;
Bonté, vertus que l'or devine
Sous des traits fins et souriants,
Telle est, telle était tante Fine
Au début de ces cinquante ans.

Trente-deux vit naître un ménage.
J'en vois cinq en quatre-vingt-deux,
Nés de vous, faits à votre image,
Unis, et comme vous heureux ;
Chacun des cinq est une mine
De petits-fils toujours charmants ;
Tant de bonheur, ô tante Fine
Fait passer sur les cinquante ans .

Cependant, - suis-je acariâtre –
Je vais ici faire un procès :
A table il manque un Albert quatre;
I1 fallait nous le faire exprès
C'est fort mal, petite cousine...
Corbleu ! vous nous deviez céans
Une arrière-grand maman Fine
En l'honneur de ces cinquante ans.

Mais de mon humeur on s'étonne ,
Je vois qu'on me fait les gros yeux
On me dit :"Charité pardonne...
"Il faut savoir borner ses vœux " .
L'aimable grondeur se devine :
Je salue en lui de mes chants
La triple part que tante Fine
Fit au Ciel sur ces cinquante ans.

Un intrus, sur ma ritournelle,
Pourrait s'écrier, alarmé,
Que j'oublie un époux modèle,
Père tendre, oncle bien-aimé .
De vous rien de tel, j'imagine,
Car pareils sont nos sentiments :
Pour nous tous, oncle ou tante Fine
C'est tout un après cinquante ans .

Coupe en main - je deviens lyrique! –
Revivons en ces noces d'or
Le feu du flambeau symbolique
Qui brûlera longtemps encor...
Et vous, mon voisin, ma voisine
Qu'hymen unit d'un nœud galant,
Chantez : Vive ma tante Fine !
Et puis.., tâchez d'en faire autant...

Après le repas on se répand dans les salons, où rivalisent musiciens et chanteurs, et on ne se sépare qu'à une heure du matin, après que les héros du jour aient entendu le récit complet de leur vie, raconté par l'aîné de leurs petits-enfants en trois-cent-cinquante alexandrins...

\+ +
+

Jacques-Albert Fine (Albert trois) en 1875
Peinture de Marie Fine-Ancey

Au début du carême de 1887 Jacques-Albert doit s'aliter dans sa maison du boulevard du Nord.

En quelques jours, son état s'aggrave, et le 27 Février, ayant reçu les Sacrements, il meurt en patriarche, entouré de sa femme, de ses enfants et petits-enfants, assisté par son neveu, le docteur Léon d'Astros, et par son fils Edouard venu de Rome. Un de ses derniers mots sera pour Constance : "Tu as été mon ancre de salut".

Constance ne survit que quelques mois à son époux, et s'éteint à son tour, en 1888 au milieu de tous les siens. (Tableau généalogique n°3)

La survivance de notre patronyme, assurée pendant deux siècles par un seul homme à chaque génération, avait permis la conservation et la transmission de père en fils des archives qui ont fourni les éléments de cette chronique.

Ces données changent à partir des enfants de Jacques-Albert (Albert trois) et de Constance.

Trois d'entre eux sont entrés dans les Ordres : Louise qui sera supérieure du Sacré-Cœur d'Alger, Marie, prieure du Carmel d'Aix-en-Provence, et Edouard, qui deviendra à Rome Vicaire général de la compagnie de Jésus. Et le nom se transmet désormais dans les trois branches issues d'Albert quatre, d'Henri et d'Alfred, qui comptent chacune de nombreux enfants et vivent désormais leur propre histoire.

I1 subsistera cependant une entente exceptionnellement durable entre les descendants, et surtout les descendantes d'Albert et Constance ; celles-ci prirent l'initiative de se réunir chaque mois, chez l'une d'entre elles à tour de rôle, et cette coutume, adoptée par leurs descendantes, se prolongera jusqu'à la guerre de 1939.

Les tableaux généalogiques en fin de brochure résument la descendance des trois branches et l'évolution du patronyme jusqu'à nos jours: tableaux n°3,4 et 5 pour la branche d'Albert quatre, la plus nombreuse, n°6 pour la branche Henri Fine et n°7 pour la branche Alfred Fine.

Et je tenterai encore d'évoquer, à l'aide de mes souvenirs et des récits de famille, la figure de mes grands-parents Albert Fine et Marie Ancey.

\+ +
+

Aîné de ses frères et sœurs, Barthèlemi-Albert avait épousé en 1858 Lucie Ancey, d'une famille amie de la sienne, et le jeune ménage avait d'abord trouvé accueil dans la maison paternelle du boulevard du Nord.

Au cours d'un pèlerinage au village d'Ars, où la réputation de sainteté du curé, l'abbé Vianney, attirait des foules, il avait pu servir une messe du saint curé, et lui confier l'inquiétude de son ménage, qui n'avait encore aucune naissance en perspective. Celui-ci le rassure et lui promet une nombreuse postérité.

De fait, les naissances de deux petites filles, Louise et Noélie, se succèdent dans les deux années suivantes, mais la jeune maman meurt à 26 ans, au début de 1863. Ce drame bouleverse Albert quatre, mais le rapproche plus encore de la famille de Lucie, dont la jeune sœur Marie vient souvent visiter les enfants.

Marie Ancey a tout pour plaire : jolie, généreuse, enthousiaste, d'une piété joyeuse, douée pour tout et surtout pour la peinture, qu'elle travaille avec un des meilleurs élèves d'Ingres. En Juillet I865, dans la petite chapelle de l'Hospitalière, l'abbé Timon-David célèbre le mariage d'Albert et de Marie.

Les deux enfants, qui se réjouissent de retrouver une maman, reçoivent très vite deux sœurs, Marie en 1866, Marthe en 1867, dont la naissance détermine leur père à acheter, rue Napoléon (aujourd'hui rue de la Bibliothèque) une maison avec jardin où il s'installe avec sa famille. Une cinquième fille, Thérèse, est survenue en 1869, et une sixième naissance s'annonce quand éclate la "guerre de Prusse".

Les hostilités ne durent que quelques mois, mais les troubles qui suivent la capitulation provoquent un soulèvement à Marseille comme à Paris. En 1871 l'insurrection proclame la Commune de Marseille, et réunit deux mille hommes qui pillent un magasin d'armement militaire, s'emparent de la Préfecture et s'y retranchent, après avoir barricadé les rues avoisinantes.

Une certaine inquiétude règne donc rue de la Bibliothèque, peu éloignée de la Préfecture, où la naissance attendue est imminente. Celle-ci a lieu le 3 Avril, et à la joie générale, c'est un garçon, le premier de la famille.

Lorsqu'Albert va déclarer la naissance à la mairie, une rafale d'obus, tirée du fort de la Garde sur la Préfecture, écorne quelques maisons autour de lui, et c'est au son du canon, hélas tiré par des français contre des français, qu'Albert cinq est déclaré à l'état civil sous les noms de Marie Joseph Albert.

Trois naissances s'étant encore succédées, Jeanne en 1873 Xavier en I876, Amélie en I879, Albert cherche dans le voisinage de l'Hospitalière une propriété qui puisse remplir pour sa famille le même rôle que celle-ci. L'occasion se présente en 1883 pour une campagne de quelques hectares, la Sumiane, qui n'est séparée de l'Hospitalière que par le ruisseau des Aygalades. Albert l'achète à temps pour y trouver un refuge lors du choléra de 1884.

La Sumiane comporte, dans la partie d'habitation et d'agrément, une maison largement ouverte sur une terrasse dallée, et ombragée sur deux de ses côtés par plusieurs rangées de marronniers centenaires. La partie utilitaire comprend une ferme avec écuries, grange à fourrage, poulailler, et les terres de culture avec pairies, vigne, potager et nombreux arbres fruitiers.

La Sumiane sera pour Albert, terrien comme ses aïeux, et pour Marie passionnée de la nature, un havre de paix et de détente au cours des événements familiaux qui vont se succéder : dans la seule année 1887, ils assumeront la mort de leur père, le mariage de leur fille aînée Louise, et la naissance de leur dernier enfant, la petite Paule ; en 1888, la mort de leur mère et le mariage de leur seconde fille Noëlie ; en 1889 le départ de leur troisième fille, Marie, pour le monastère de Solesmes.

Cette même année 1889, le jeune Albert cinq atteint ses dix-huit ans, et ne songeant qu'à la revanche de 1870 devance l'appel pour faire trois ans de service dans les hussards; et 1890 verra encore le mariage de Marthe avec Paul Durrand, et celui de Thérèse avec Jean Estrazgin.

Malgré cette accumulation d'événements familiaux, Marie Fine-Ancey ne renoncera pas à la peinture. Dès après son mariage, elle avait fait les portraits des deux petites filles de sa soeur. Lorsque l'église de la Viste est construite en I865, elle entreprend de garnir les quinze niches ménagées au-dessus du maître-autel avec des toiles représentant en grandeur nature le Christ, les douze apôtres, et les deux évangélistes non-apôtres. Ces peintures ornent toujours le chœur de l'église Saint-Paul à la Viste.

Marie d'Albert, comme on l'appelle dans la famille où les Marie sont nombreuses, peindra encore de nombreux portraits, dont ceux de son mari, de ses beaux-parents et de sa plus jeune fille Paulette. Sensible à tous les arts, elle pratique le chant et, parlant couramment l'italien, s'en sert autant pour lire Dante que pour écrire les lettres de ses nourrices italiennes.

\+ +
\+

Portrait de Paulette Fine entant
par Marie Fine-Ancey

Albert quatre doit faire face dans ses affaires à des difficultés qui apparaissaient déjà dans les dernières années de son père. La France a abandonné la politique de libre-échange qui favorisait Marseille, pour un protectionnisme privilégiant l'agriculture et les relations avec les colonies. D'autre part l'ouverture du canal de Suez a enlevé aux marseillais leur prépondérance sur la Méditerranée, parcourue maintenant par tous les navires de l'Europe du Nord.

Les négociants-armateurs et les petits caboteurs disparaissent progressivement devant les grandes Compagnies de navigation et les gros navires en fer à vapeur, qui monopolisent peu à peu le trafic entre les colonies anciennes et nouvelles et les industries naissantes.

Albert doit finalement liquider sa société commerciale devenue déficitaire. Comprenant que l'avenir est désormais dans la transformation sur place des produits importés, il crée sous le nom de "Réglisseries réunies" une petite industrie d'extraction et concentration du suc de réglisse à partir des racines de cette plante importées d'Espagne et du Moyen Orient. I1 y intéressera son fils aîné dès son retour du service militaire.

Ces soucis n'affectent pas la vie austère et régulière qu'il mène en ville, sa participation à des oeuvres sociales et charitables, et sa fidélité au dîner de famille du lundi soir réunissant frères soeurs et cousins avec qui on prolonge la soirée.

Mais le jour attendu par tous est celui du départ pour la Sumiane. Quelques jours après Pâques, on prépare les bagages que Baptistin, le paysan de la campagne, vient chercher avec la charrette de la ferme. La famille suit en voiture, les Albert père et fils dans la cabriolet, attelé de la jument "Babiole", qui doit assurer le trajet quotidien de la campagne à la ville.

On trouve les marronniers fleuris, les prairies verdoyantes. Sitôt les bagages ouverts, pendant qu'Albert parle avec les paysans cultures et récoltes, Marie va visiter ses fleurs et ses arbres fruitiers, munie d'un chapeau de paille à rubans, et d'une ombrelle le plus souvent fermée, qui lui sert à accrocher les branches pour cueillir un fruit ou tailler une brindille.

Les filles ne tardent pas à traverser le pont qui unit les deux campagnes par-dessus la rivière, pour rejoindre les cousines avec lesquelles mille discussions sont entreprises, mille projets conçus et réalisés. Dix vocations religieuses écloront dans cette véritable colonie établie entre la Viste, Saint-Antoine et les Aygalades.

Les paysans de la Sumiane et de l'Hospitalière sont

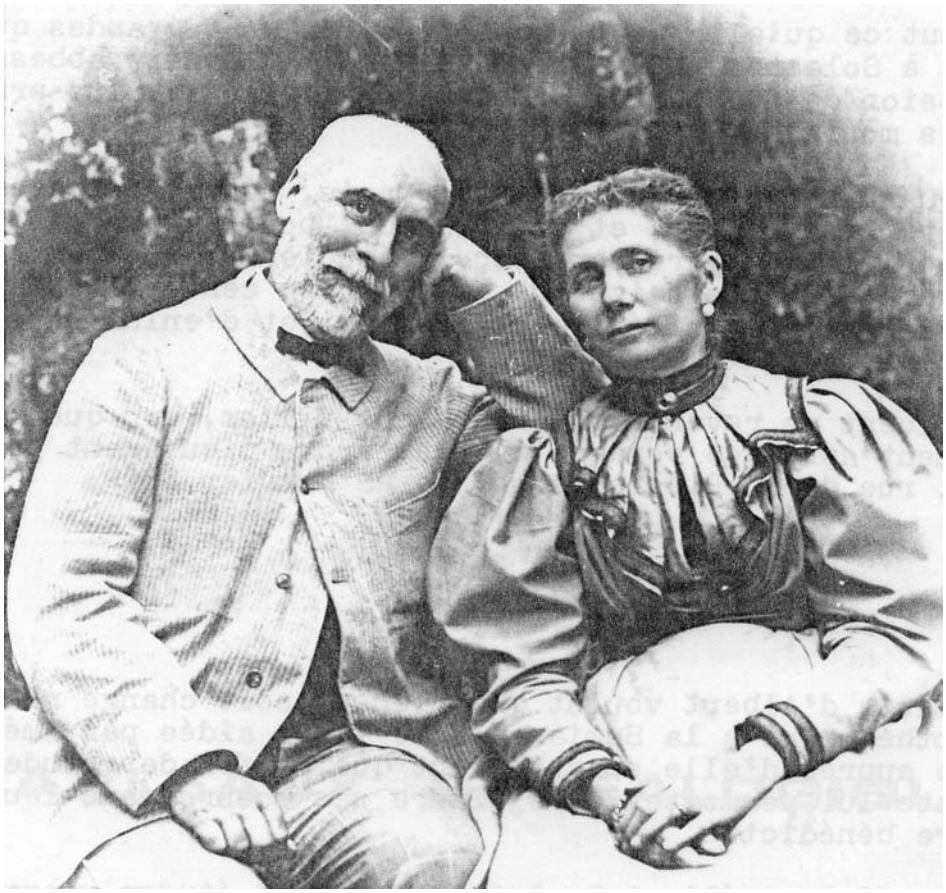

Albert quatre et Marie à la Sumiane en 1897

aussi cousins entre eux, et considérés comme intégrés à la famille. On se réjouit de voir le fils du père Baptistin de la Sumiane courtiser par dessus la rivière la fille du père Giraud de l'Hospitalière et on organise une fête quand le petit-fils du vieux jardinier Joseph est ordonné prêtre.

Comme autrefois à l'Hospitalière une journée de une journée de réjouissances marque en Août les fêtes conjointes de Marie et d'Albert. En 1897, Albert termine la journée en proposant à Marie et à ses filles Jeanne et Amélie, un voyage à l'abbaye de Solesmes pour visiter Marie la bénédictine, qu'il n'a pas encore senti le courage de revoir derrière ses doubles grilles.

L'enthousiasme soulevé par cette proposition s'accroît quand il ajoute qu'on visitera en route la Grande Chartreuse, Paris et Versailles.

Le voyage d'aller se passe dans l'enchantement ; Jeanne, qui partage les goûts artistiques de sa mère, est passionnée

par tout ce qu'elle voit. Les effusions sont grandes quand on arrive à Solesmes. Puis Jeanne demande â la mère abbesse la permission de franchir la clôture pour voir de plus près la vie des moniales.

Quand son père revient voir Marie, Jeanne est avec elle derrière les grilles, et lui demande, pour éviter des adieux trop pénibles, d'y rester pour… étudier sa vocation. Elle y restera soixante-seize ans et y mourra centenaire, après avoir longtemps dirigé l'atelier d'art et d'enluminure du monastère.

Albert ne reverra plus ses deux filles, car quelques mois seulement après ce voyage il s'éteindra pieusement parmi les siens, rue de la Bibliothèque, le 23 Janvier 1899.

\+ +
+

Marie d'Albert voulut que rien ne soit changé rue de la Bibliothèque ni à la Sumiane. Elle y fut aidée par Amélie, restée auprès d'elle en attendant que la fin des études de Paulette lui permette de rejoindre ses sœurs dans leur cloître bénédictin.

En 1903, Amélie et Paulette, dont les études viennent de prendre fin, assistent au mariage de leur frère Albert cinq avec Coralie Lieutier, et en I904 à celui de Xavier avec sa cousine Gabrielle Salles. Puis Paulette prend auprès de sa mère la relève d'Amélie, qui s'envole vers Solesmes.

Dans les dernières années de sa vie, Marie d'Albert supportera sans jamais se plaindre de douloureuses crises de névralgies faciales qui l'empêcheront parfois de manger et de parler.

Elle continuera cependant jusqu'à la fin à recevoir chaque mercredi ses petits-enfants pour un déjeuner animé par le joyeux entrain de Paulette, peindra encore un tableau pour son église, et s'éteindra pieusement à la Sumiane le 6 Août 1910. Paulette ira aussitôt prendre le voile au monastère bénédictin de Ker-Gonan en Bretagne.